



HAL
open science

Les médiatisations mémorielles des drames collectifs. Le cas des attentats terroristes de novembre 2015 en France (2015-2019)

Wanignon Aidjinou

► To cite this version:

Wanignon Aidjinou. Les médiatisations mémorielles des drames collectifs. Le cas des attentats terroristes de novembre 2015 en France (2015-2019). Sciences de l'information et de la communication. 2020. dumas-03467704

HAL Id: dumas-03467704

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03467704>

Submitted on 6 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les médiatisations mémorielles des drames collectifs
Le cas des attentats terroristes de novembre 2015 en France
(2015-2019)

Wanignon AIDJINOU

Sous la direction de Benoit LAFON
Professeur de Sciences de l'information et de la communication

UFR LLASIC
Département des Sciences de l'information et de la communication

Mémoire de Master 2 Information-Communication
Parcours Information-communication publique et médias

option recherche

Année universitaire 2019-2020

Les médiatisations mémorielles des drames collectifs
Le cas des attentats terroristes de novembre 2015 en France
(2015-2019)

Wanignon AIDJINOU

Sous la direction de Benoit LAFON
Professeur de Sciences de l'information et de la communication

UFR LLASIC
Département des Sciences de l'information et de la communication

Mémoire de Master 2 Information-Communication
Parcours Information-communication publique et médias

option recherche

Année universitaire 2019-2020

Remerciements

Si ce travail a quelque mérite, nous le devons surtout à notre tuteur Benoit Lafon, Professeur de Sciences de l'information et de la communication (SIC) à l'Université Grenoble Alpes (UGA). Ses nombreuses orientations scientifiques et sa disponibilité particulière nous ont ouvert de nombreuses perspectives de recherche.

Nos remerciements s'adressent également à Bertrand Cabedoche et Isabelle Pailliar, Professeurs de SIC à l'UGA. Leurs enseignements, *Recherche en action et Méthodologie de réalisation du mémoire* de l'option Métiers de la recherche et de l'expertise en Information-Communication, du Master 2 Information-Communication, ont été très enrichissants.

Tous nos enseignants de Master 1 et de Master 2 en Information-Communication de l'UGA méritent aussi de figurer au registre de nos reconnaissances. Nous remercions notamment ceux qui nous ont permis de renforcer et/ou découvrir des connaissances sur les techniques d'enquête en Sciences humaines et sociales (SHS) ou donné des conseils sur notre projet d'étude. Nous savons ainsi particulièrement gré à Viviane Clavier, Maître de conférences HDR en SIC, Emmanuel Marty et Alexander Kondratov, Maîtres de conférences en SIC et Violaine Delesalle, Doctorante en SIC.

Il nous est difficile d'oublier les gestionnaires de scolarité de l'Institut de la communication et des médias (ICM) d'Échirolles et l'équipe administrative du laboratoire Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC) notamment Séverine Galbrun, Laure Sterchele et Razika Hammache. Leurs disponibilités à répondre à toutes nos interrogations furent remarquables.

Nous exprimons également notre profonde gratitude à Samson Tokannou pour ses relectures vigilantes. Par leurs encouragements, Euloge Ayoma et Claudino de Souza nous ont permis de réaliser ce mémoire. Qu'ils soient aussi remerciés pour la source d'émulation continue qu'ils constituent au même titre que Robin Gaillard et Wen Cai.

Enfin, ce travail n'aurait pas connu son aboutissement sans la constante sollicitude de notre famille. Nous n'oublierons jamais l'appui multiforme de notre mère Henriette Fagla Aïdjinou et de nos sœurs, Yolande et Diane.

Table des matières

Remerciements.....	2
Table des matières.....	4
Introduction.....	6
PREMIÈRE PARTIE - LES MÉDIAS, LE DRAME COLLECTIF ET LE TRAVAIL DE MÉMOIRE.....	16
CHAPITRE 1. LES MÉDIAS FACE AU DRAME COLLECTIF : LA QUESTION DE L'ÉVÉNEMENT.....	17
1. Occurrence, fait, événement : que nous montrent en réalité les médias ? La place de l'événement médiatique.....	17
2. La problématique de l'événement, l'événement au regard des Sciences humaines et sociales : l'approche communicationnelle.....	20
3. L'événement-terrorisme et sa monstration par les médias ou de « la relation symbiotique » entre médias et événement-terrorisme.....	23
CHAPITRE 2. LES FONCTIONS DES MÉDIATISATIONS VIS-À-VIS DES DRAMES COLLECTIFS : ENTRE TRAVAIL D'INTELLIGIBILITÉ RELATIF À L'ÉVÉNEMENT ET RÉPARATION.....	29
1. Les médias et leurs fonctions sociales : le nécessaire recours à la sociologie fonctionnaliste.....	29
2. Intelligibilité sur l'événement ou quand les médias font de « l'histoire immédiate ».....	33
3. Et la fonction de « réparation ».....	36
CHAPITRE 3. LE TRAVAIL DE MÉMOIRE DES MÉDIAS : MÉDIAS ET MÉMOIRE.....	42
1. Une fonction de remémoration.....	42
2. « Les Lieux de mémoire ».....	45
3. La question de « La mémoire collective ».....	48
DEUXIÈME PARTIE - DES MÉDIATISATIONS DU DRAME COLLECTIF FRANÇAIS DE NOVEMBRE 2015 : LA PLACE DES « LIEUX DE MÉMOIRE » ET DE LA « MÉMOIRE COLLECTIVE ».....	52
CHAPITRE 4. LE BESOIN D'UN ÉCLAIRAGE MÉTHODOLOGIQUE OU LES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES DES MÉDIATISATIONS MÉMORIELLES DES DRAMES COLLECTIFS.....	53
1. Des « espaces de communication » à la question du corpus.....	53
2. Du corpus plurimédiatique.....	56
3. De l'analyse ternaire.....	59
CHAPITRE 5. LES PORTRAITS DE VICTIMES COMME LIEUX DE SOUVENIR.....	67
1. Le mémorial du Monde.....	67
2. Les journaux télévisés et « les visages des victimes ».....	70
CHAPITRE 6. LA SAUVEGARDE DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE PAR LES MÉDIATISATIONS DES COMMÉMORATIONS DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE À PARIS ET À SAINT-DENIS.....	76
1. Commémorations, recueils, remémorations pour la mémoire collective.....	76
2. Représentation médiatique du passé ou l'histoire écrite par les médias.....	79
3. Faut-il relativiser la dimension mémorielle des médiatisations des attentats ?.....	82
TROISIÈME PARTIE - LES ENJEUX DES MÉDIATISATIONS DES DRAMES COLLECTIFS.....	85
CHAPITRE 7. DES ACTES ET DES MOTS DE LA RÉPARATION : « LA RELIGIOSITÉ TERMINOLOGIQUE » RÉPARATRICE.....	86
1. « Les religiosités politiques » unifiantes.....	86
2. « Les religiosités laïques » réconfortantes.....	90

3. « Les religiosités scientifiques » éclairantes.....	93
CHAPITRE 8. LA GESTION DE LA SOUFFRANCE : DES MODÈLES D'ÉVÉNEMENTS BÂTIS AUTOUR DE LA RÉSILIENCE.....	96
1. Le modèle des héros.....	96
2. Résister, un modèle d'événement de référence ou « Ne pas avoir peur » : quand les médias construisent la résilience autour du refus de la peur du terrorisme !.....	99
3. La solidarité en discours.....	103
CHAPITRE 9. LE DEVOIR DE MÉMOIRE VERSUS LE DEVOIR DE L'OUBLI.....	108
1. Une remémoration entretenue par la collusion entre acteurs politiques, associations de victimes et médias dans le rituel des commémorations.....	109
2. « Nous ne les oublierons pas », clé de voûte du discours médiatique sur le devoir de mémoire.....	112
3. Les lieux de l'oubli ?.....	113
BILAN, RETOUR SUR LA « RELATION SYMBIOTIQUE » : VERS UNE RELATIVISATION DE LA NOTION ?...117	
Conclusion.....	123
Bibliographie.....	126
Sitographie.....	132
Sigles utilisés.....	134
Table des illustrations.....	135
Table des annexes.....	136
Table des matières.....	176

Introduction

Que n'a-t-on pas encore dit à propos des médias ? (Rieffel, 2005 ; Bourdon, 2009 ; Lafon, 2019). Objets ou finalités de nombreuses recherches, notamment en Sciences de l'information et de la communication (SIC) (Lafon, 2019 : 14), ces « dispositifs médiatiques » (*Ibid* : 9) passionnent autant qu'ils cristallisent les travaux de nombreux chercheurs issus de différentes disciplines. En histoire comme en sociologie, en économie comme en sciences juridiques, en linguistique comme en SIC, l'objet média est sans cesse questionné et les travaux qui y sont liés sans cesse renouvelés (*Ibid* : 18). Ainsi, il n'y a probablement pas un aspect de ces outils de communication qui n'ait pas encore été étudié. Et pourtant si !

Car les médiatisations, en tant qu'analyses de processus sociaux par le prisme des médias (*Ibid* : 13, 15), méritent encore d'être questionnées. Cela d'autant qu'une étude récente faite sur les médias et leurs médiatisations ouvre de nombreuses perspectives. Il n'aura pas échappé à notre lecteur, notre emploi du terme médiatisation dans son sens pluriel. Ce choix est loin d'être fortuit et prend du relief avec la définition actualisée qu'en donne Benoit Lafon.

« Les médiatisations [nous dit-il] consistent en la mise en média d'individus, de groupes ou d'institutions par la construction de produits médiatiques formalisés, dans une visée stratégique, impliquant des pratiques collectives de consommation. De manière générale et diachronique, ces dernières se structurent dans un processus de médiatisation affectant les sociétés contemporaines. » (*Ibid* : 163).

Ce n'est pas seulement dans la pluralité des médiatisations qu'il est nécessaire de considérer cette définition. Il faut le faire également lorsqu'elle permet de donner de la perspective à toute analyse portée sur ces questions en les plaçant dans une dimension diachronique, seul gage pour saisir les mécanismes de phénomènes au long cours :

« Dans une perspective diachronique, l'analyse d'un processus de médiatisation va tenter d'opérer une première montée en généralité afin de comprendre les évolutions de normes et les conceptions liées à certaines cultures, c'est-à-dire les transformations au long cours d'espace(s) public(s) et de paradigmes dominants. » (*Ibid*).

Comment après de telles perspectives ne pas préférer cette dernière définition et les voies de recherche qu'elles ouvrent ? Comment ne pas confronter ce projet théorique avec un terrain empirique ? Comment simplement ne pas initier un « (...) dialogue entre les

cadres théoriques et des objets empiriques (...) [afin] de faire avancer la réflexion (...) [?] » (Arquembourg, 2011 : 3).

Encore faudrait-il trouver les bons objets empiriques. S'il en est un qui se prête aux contours définis, c'est certainement les drames collectifs. Ils s'y prêtent en raison du déluge d'informations qu'ils engendrent. Sitôt advenus, ils se répandent dans les médias¹, au sens le plus large proposé par Jérôme Bourdon (Bourdon, 2009 : 9) et Rémy Rieffel (Rieffel, 2005 : 9). Ils sont vus, subis, discutés. Et les avancées des technologies de l'information et de communication de ces dernières décennies ne font qu'accentuer le phénomène au point de proposer les conditions d'une monstration de situations dramatiques en direct, pour ce qui concerne notamment la télévision. Mais, d'autres médias sont concernés. C'est le cas des médiatisations des attentats terroristes du 11 septembre 2001 qui ont frappé les États-Unis d'Amérique (USA) considérées par beaucoup d'auteurs comme l'apothéose du direct. C'est *La terreur spectacle* (Dayan, 2006).

Seulement, à la survenance de ces drames collectifs, les auteurs des médiatisations, les médias, et plus spécifiquement, les journalistes s'empresseront de qualifier ces situations dramatiques et l'appelleront événement. Même d'autres situations différentes de celle-là prendront chez eux la même appellation (Arquembourg, 2009 : 244). L'événement, au prix d'une réification médiatique (*Ibid* : 245) finira par désigner des situations disparates (*Ibid* : 244). Le terme ne connaît pas meilleure destinée dans le langage courant (*Ibid*, 2003 : 7). Parvenu dans les Sciences humaines et sociales (SHS) où il aurait pu espérer avoir une définition claire, le syntagme est objet de diverses clarifications en dépit des outils qu'offre la philosophie héritière de savoirs phénoménologiques et épistémologiques (*Ibid*, 2009 : 244). Quelques illustrations à travers des études portant sur les médiatisations du terrorisme nous en fourniront les preuves.

Isabelle Garcin-Marrou et Isabelle Hare se sont intéressées à l'évolution des représentations médiatiques, produites par certains titres de la presse écrite. Elles sont liées aux attentats terroristes survenus en France en 1995 et 1996 et 2015 et 2016 (Garcin-Marrou & Hare, 2019). Elles montrent que si les attentats se sont insérés dans l'organisation habituelle des journaux sans vraiment bousculer les dispositifs médiatiques (unes par exemple) en 1995 et 1996, il en va autrement en 2015 et 2016. Elles révèlent aussi que la convocation de la société civile dans les représentations médiatiques post-

¹ Il convient de préciser qu'une définition actualisée des médias est proposée par Benoit Lafon. Également, il suggère un procédé mnémotechnique pour la retenir sous la forme de l'acronyme MEDIATS. Il se décline comme suit : Modèle socio-Economique, Discours, Institutions, Acteurs ou usagers et Techniques en Société. Il y a média chaque fois que tous ces éléments sont réunis en un dispositif. Voir Lafon, 2019 : 8-13.

attentats n'est pas apparue en 2015 et 2016 même s'il est nécessaire de préciser qu'en 1995 et 1996 la société civile, disent-elles, s'installe (*Ibid*).

Consacrant une analyse aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris, Aurélie Aubert porte son attention sur le discours médiatique produit en direct par une chaîne d'information en continue, BFM TV. Son étude met l'accent sur la construction du discours médiatique post-attentat dans les heures qui suivent la survenance de l'acte terroriste (Aubert, 2018). Il est nécessaire d'insister sur le fait que Aurélie Aubert choisit comme cadre la définition de l'événement de Jocelyne Arquembourg pour traiter de la mise en récit médiatique en direct, par BFM TV avec en contrepoint France 2, des attentats du 13 novembre 2015. Mais, elle fait, nous présumons, l'impasse sur la nécessité de questionner le concept, peut-être, parce que cela n'entraîne pas dans sa perspective.

De plus, il est à noter que les travaux de chercheurs sur la question des médiatisations du terrorisme se concentrent sur la « relation symbiotique » entre médias et terrorisme (Dayan, 2006 ; Bernier, 2018 ; Yaméogo, 2018) ainsi que le révèle Marc-François Bernier : « Le terrorisme moderne, par ses attaques violentes et spectaculaires, nourrit l'information-spectacle. Il exploite cette dynamique et agit de manière à attirer autant que possible l'attention du monde. Médias et terrorisme entretiennent ainsi une relation symbiotique dont les deux parties tirent profit » (Bernier, 2018 : R4). La plupart des recherches sur les médiatisations du terrorisme, comme nous le relevons, se sont focalisées sur une vision sociologique du journalisme. Ces recherches en SIC portent sur les produits, ou sur des productions médiatiques ou encore sur des institutions médiatiques. L'acte terroriste y est, d'emblée, présenté comme un événement. Certes, il présente les caractères majeurs d'un événement c'est-à-dire qu'il fait apparaître un avant et un après événement, est médiatisé, mais le concept n'est pas questionné² systématiquement à la manière d'une Jocelyne Arquembourg, qui a fait de la problématique de l'événement le ciment de ses travaux.

Ce sort de l'événement dans les travaux en SHS plus globalement a conduit Jocelyne Arquembourg à proposer une définition claire de l'événement. S'appuyant sur les apports de la phénoménologie notamment, elle distingue l'événement du fait et de l'occurrence. Ce qui arrive, survient est en fait une occurrence. Et selon qu'il aura affecté ou non, il deviendra soit un fait, soit un événement (Arquembourg, 2009 : 245). Mais, il n'est pas

² Voir la page de présentation de l'enseignante de l'Université Paris 3 : <<http://www.univ-paris3.fr/ercomes-equipe-de-recherche-sur-la-constitution-des-medias-des-evenements-et-des-savoirs-24348.kjsp>> (consultée le 29/12/2019).

rare que les médias produisent leurs récits d'information en imbriquant les deux dimensions de l'occurrence (*Ibid* : 245-246).

Cette question de récits d'information est très utile. D'autant plus que ces récits constituent une majorité des productions médiatiques (*Ibid* : 239). Ils sont davantage pertinents quand ils permettent d'analyser des fonctions³ des médias. C'est le cas par exemple de la fonction d'intelligibilité. Toujours grâce à la phénoménologie, l'auteure nous apprend que la narrativisation si présente dans les médias d'informations, l'acte de raconter, est ontologiquement acte de compréhension. Raconter, c'est donc rendre intelligible par deux opérations que sont : l'organisation du récit qui est une activité de compréhension et le rôle actif de la réception qui, en lisant le récit d'événement, en le discutant, en en faisant d'autres récits, procurent au récit initial la plénitude de son intelligibilité (*Ibid* : 243). Elle défait ainsi l'idée qui consiste à penser que les médias d'informations ne servent qu'à nous distraire (*Ibid* : 242-243).

Parler de récits d'information appelle inévitablement les récits médiatiques. Comme Arquembourg avec l'événement, Marc Lits a fait des récits médiatiques une préoccupation de recherche essentielle. L'auteur nous dévoile les clés de lecture de ces récits (Lits & Desterbecq, 2017) avant de proposer des illustrations non sans les placer sous le prisme des modèles d'événements. Il en est une qui porte spécifiquement sur un événement terroriste, celui du 11 septembre. Il s'en dégage des modèles décrits dans le chapitre : « A la recherche de héros » (*Ibid* : 184) et « Un imaginaire catastrophiste » (*Ibid* : 189).

Sur la question des modèles d'événement, Jean-Pierre Esquenazi est un incontournable. C'est surtout lui qui y consacre des travaux et les présente comme des cadres prédéfinis à partir desquels l'information est produite. Dans *L'écriture de l'actualité*, il propose par exemple celui de « l'erreur administrative » (Esquenazi, 2013 : 92) adoptée par *Libération* ou celui de « la vie heureuse » de *Voici* (*Ibid* : 99) ou encore celui de « la voix des Français » dans le Treize heures de TF1 (*Ibid* : 104).

Si dénaturiser l'événement n'est pas l'objectif de ces travaux, ils permettent de donner du relief à la problématique de l'événement. Jocelyne Arquembourg invite alors à renverser la problématique. Dans la tradition des travaux de Louis Quéré et Michel Barthelemy, elle invite à s'interroger sur ce qui fait événement. « Il était urgent, surtout, de déplacer la focale et de ne plus s'intéresser seulement aux médias, mais de retourner la

³ Nous utilisons en toute conscience et intelligence le terme de fonction nous référant à la sociologie fonctionnaliste des médias. Il est d'ailleurs pertinent pour nous dans ce travail. Nous y reviendrons dans cette introduction et plus largement dans cette réflexion.

problématique pour questionner d'abord l'expérience collective des événements et situer l'activité des médias dans la constitution de cette expérience » précise-t-elle (Arquembourg⁴, 2019 : 292).

Il semble que ce soit par cette dimension que Katharina Niemeyer, qui a à cœur également la problématique de l'événement, approche le concept. Dans une analyse consacrée aux rapports du journal télévisé avec l'histoire et la mémoire à travers les médiatisations de la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 et des attentats du 11 septembre (Niemeyer, 2011) elle se positionne au point de jonction entre l'occurrence, ce qui arrive, les actes de ceux qui s'y intéressent et le processus de définition de l'événement. C'est le lien que nouent ces trois dimensions qui fait son approche communicationnelle de l'événement alors que Jocelyne Arquembourg pourchasse l'événement par le récit. Ainsi, partant du fait que l'événement est lié à une forme d'actualité (Niemeyer, 2011 : 36), Niemeyer note que cela appelle une rupture, vue, sentie en tant que telle dans un monde réel associé à un public « potentiellement intéressé » (*Ibid*) surtout d'un point de vue médiatique (*Ibid*). Mais cela ne suffit pas : il lui faut encore passer par de nombreuses « (...) instances sémantiques et institutionnelles avant de devenir information et, par la suite, un événement médiatique. » (*Ibid* : 37).

L'intérêt de l'auteur pour les médiatisations du terrorisme se prolonge sous la forme de l'étude d'un « journalisme d'empathie » (Niemeyer, 2018). Cette étude adossée à l'analyse des portraits de victimes des attentats du 13 novembre 2015 dans la région parisienne, du mémorial des victimes du *Monde*, bien que davantage sociologique, déborde sur leur statut de lieu de mémoire mais : « ... un lieu de mémoire 2.0, en mouvement : non seulement parce qu'ils [les portraits de victimes] sont partageables en ligne, réitérables et extensibles, mais aussi parce qu'ils se prêtent à des interprétations évolutives. » (*Ibid*).

Comment évoquer *Les Lieux de mémoire* sans faire référence à Pierre Nora (Nora, 1997) ? Il dirigea une œuvre en trois tomes avec la contribution d'une cinquantaine d'auteurs, sur le sujet. Alors que le projet initial était de révéler les liens qui existent entre les mémoriaux vrais comme le Panthéon et des objets aussi différents comme les fêtes (Nora, 1997 : 7), le résultat déboucha sur « une histoire de France par la mémoire » (*Ibid*). Qu'importe, il dévoile ce que sont les lieux de mémoire car :

⁴ Il est opportun d'ajouter que cette auteure livre des réflexions intéressantes sur la façon dont il s'agit de caractériser l'événement que produisent les médias lors des attentats terroristes et leurs rôles dans la construction des événements publics (Arquembourg, 2003, 2006).

« Lieux rescapés d'une mémoire que nous n'habitons plus, mi-officiels et institutionnels, mi-affectifs et sentimentaux ; lieux d'unanimité sans unanimité qui n'expriment plus ni conviction militante ni participation passionnée, mais où palpète encore quelque chose d'une vie symbolique. Basculement du mémoriel à l'historique, (...) passage d'une histoire totémique à une histoire critique ; c'est le moment des lieux de mémoire. On ne célèbre plus la nation, mais on étudie ses célébrations. » (*Ibid* : 28, 29).

La réflexion de l'auteur apporte d'autres éléments éclairants sur les caractéristiques des lieux de mémoire surtout quand il s'intéresse à leurs particularités, le triple caractère des lieux de mémoire qu'il révèle. Ils sont « matériel », « symbolique » et « fonctionnel » (*Ibid* : 37). Mais, si dans les lieux de mémoires sont appelées à cohabiter ces caractéristiques, à des degrés divers, ils ne sont vraiment lieux qu'à condition d'être portés par une intention de mémoire. Si on les en prive, ils deviennent des lieux d'histoire (*Ibid* : 37-38). Lieux de mémoire qui sont également des porteurs de mémoires riches en métamorphoses.

Ce n'est qu'à la lumière de cet éclairage qu'on comprend la perspective de Katharina Niemeyer à propos du journal télévisé. Grâce à cette intention mnémonique, pour emprunter un terme si cher à Paul Ricœur (Ricœur, 2000), elle montre en quoi le journal télévisé peut être un lieu de mémoire notamment par l'utilisation des archives et la construction de mémoires collectives. Sa démonstration s'appuie sur des données de Maurice Halbwachs qui théorisa le concept et insista sur le fait que les mémoires collectives se nourrissent de mémoires individuelles (Halbwachs, 1997 : 51 ; Niemeyer, 2011 : 59-60). Partant de ce postulat et convoquant, avec la distance critique que cela demande, successivement les travaux de Pierre Nora et de Régis Debray sur la médiologie, elle met l'accent sur le phénomène du partage pour faire le lien entre mémoires individuelles, mémoires de groupes et mémoires collectives (Niemeyer, 2011 : 67-68). Le rôle d'internet dans la constitution de ces mémoires collectives est aussi mis en évidence (*Ibid* : 298).

Également Niemeyer montre le travail de remémoration du journal télévisé. En faisant recours aux analyses de Maurice Halbwachs, Paul Ricœur et Henri Bergson, l'auteure attire notre attention sur le fait que le journal télévisé et la télévision font un travail de mémoire grâce aux « images-souvenirs-du-journal-télévisé » (*Ibid* : 49) et à la « mémoire-habitude-du-journal-télévisé » (*Ibid* : 48). Certes, ce n'est pas le journal télévisé qui opère toutes ces opérations mais le journaliste, qui en est le producteur, qui prête à la télévision sa capacité de remémoration. Ce travail de mémoire s'enrichit aussi des potentialités temporelles qu'offrent les médiatisations de certains événements par les phénomènes commémoratifs. Le journal télévisé fait un travail de mémoire particulier,

celui de « la perception » (*Ibid* : 58). Ainsi, la phénoménologie bergsonienne élargie permet au journal télévisé de faire une remémoration, autrement (*Ibid* : 58) : « Il n'effectue pas un travail de mémoire comme pourrait le faire l'être humain, mais il reproduit de la perception. » (*Ibid*).

Ce que montre Niemeyer enfin, c'est que le journal télévisé fait un travail d'histoire. Bien sûr, une telle conception invite à avoir comme alliée l'épistémologie. Dans son épistémologie de l'histoire, Paul Ricœur (Ricœur, 2000) évoque l'« opération historiographique », expression qu'il emprunte à Michel de Certeau (*Ibid*, 2000 : 169), pour définir trois étapes de l'écriture de l'histoire : la « Phase documentaire » (*Ibid* : 181-230), la phase d' «Explication/compréhension » (*Ibid* : 230-301) et la phase de « La représentation historique » (*Ibid* : 302-369). Or, il semble bien que l'activité journalistique emprunte un tel cheminement. Est-ce suffisant pour qualifier les journalistes d'historiens ? Il semble que non. C'est le propos de Niemeyer, lorsque convoquant Isabelle Veyrat-Masson (Niemeyer, 2011 : 85), elle montre que les médias produisent plutôt des « récits à la dimension historique et explicative (...) » (*Ibid* : 314) différents des récits d'historiens (*Ibid*). Ces productions s'inscrivent dans le temps présent : ce « présentisme » que définit François Hartog : « Le présent seul : celui de la tyrannie de l'instant et du piétinement d'un présent perpétuel. » (Hartog : 2012 : 13). Mais, précise-t-elle, en racontant les événements, en intervenant dans leurs constructions, c'est finalement que « Le journal télévisé fait (de) l'histoire, autrement » (Niemeyer, 2011 : 85).

Ce développement invite à penser davantage les fonctions des médiatisations. Parler de fonction oblige à recourir à la sociologie fonctionnaliste des médias que nous considérons davantage dans les apports de Harold Lasswell (Bourdon, 2009 : 37 ; Mattelart & Mattelart, 2018) et de « la Mass Communication Research » (Mattelart & Mattelart, 2018). Et cela en dépit des critiques⁵ dont elle est affublée. Dans le cas de la production de l'information par exemple, on lui oppose sa posture trop fonctionnalisante pour ne pas tenir compte des affrontements au sein de ce secteur et n'imaginer le journalisme que dans ses aspects positifs (Ruellan, 1992). Mais elle devient pertinente quand elle montre comment un environnement est placé sous surveillance, à l'affût des dangers qui le menace, réagit et propose des réponses à ces menaces (Bourdon, 2009 : 37 ; Mattelart & Mattelart, 2018). Il semble bien que cela s'applique aux processus de médiatisation.

⁵ Nous proposons un exposé plus détaillé des critiques faites au fonctionnalisme dans le chapitre 2.

De nombreux auteurs ont déjà analysé le rôle des médiatisations des drames collectifs. Lilie Chouliaraki soulignait comment elles suscitaient la compassion (Chouliaraki, 2006 : 127), par la politique de la pitié adossée à *La souffrance à distance* (Boltanski, 2007). Quant à Benoit Lafon, il note que ces médiatisations sont caractérisées par une « religiosité terminologique » (Lafon, 2011) qui ou que mettent en scène trois types de religiosités : « les religiosités politiques » qui vont appeler à l'union nationale, « les religiosités laïques », personnalités qui parleront de solidarité et « les religiosités scientifiques » qui éclaireront les publics. Il en tire la conclusion que les médiatisations ont pour fonction une remise en ordre social (*Ibid*).

C'est *in fine* le rôle des médiatisations dans nos sociétés qu'il s'agit ici à nouveau, de questionner dans un processus de médiatisation. Et si donc les médiatisations des faits terroristes ne visaient qu'à une remise en ordre de la société tout en s'inscrivant dans une perspective mémorielle. Notre questionnement se décline en ces interrogations : comment se construisent les récits médiatiques liés aux attentats terroristes ? Ces mises en intrigue arrivent-elles à déjouer les pronostics confirmés de la « relation symbiotique » média-terrorisme ? Comment participent-elles à la construction des événements publics ? En quoi ces médiatisations contribuent-elles à une remise en ordre de la société ? Comment aboutissent-elles à la transformation du monde et s'insèrent-elles dans les mémoires collectives ?

A cette problématique, nous raccrochons trois hypothèses. La première postule que les médias traditionnels chercheraient, de plus en plus, à éviter toute « relation symbiotique » avec le terrorisme dans leurs mises en récits médiatiques post-attentats terroristes. La deuxième fait le pari que les médiatisations du terrorisme rempliraient une fonction sociale particulière de réparation. La troisième soutient l'idée que ces médiatisations, par un travail de mémoire, serviraient à fournir une culture commune du présent sur les événements du passé.

Notre intérêt en termes de méthodologie s'est d'abord porté sur le choix du terrain des attentats terroristes de Paris et de Saint-Denis du 13 novembre 2015. Nous nous intéressons aux discours médiatiques produits sur ce drame collectif. Pour ce faire, notre corpus sera plurimédiatique⁶. Différents supports médiatiques sont concernés : presse, chaînes généralistes de télévision et réseaux sociaux.

⁶ Nous consacrons un développement à la question du corpus dans le chapitre 4. De plus, en raison de la place de la méthodologie dans notre réflexion compte tenu des analyses que nous mobilisons, nous ne nous étendrons pas sur cet aspect dans cette introduction.

D'abord la télévision. Les médias analysés sont France 2 et TF1, plus grandes chaînes généralistes françaises, ayant consacré le plus d'heures de programme aux médiatisations de ces attaques terroristes. Les documents du corpus, des Journaux Télévisés (JT) de 20H ont été obtenus par retranscription, via la consultation des bornes de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), l'Inathèque⁷, placées à la Bibliothèque Droits-Lettres de l'Université Grenoble Alpes (UGA) sur le campus de Saint-Martin-d'Hères. Nous ne traitons pas donc de « cérémonies télévisées »⁸ (Dayan & Katz, 1996 : 5). Ces cérémonies au sens où le définissent Daniel Dayan et Elihu Katz sont par essence opposées aux JT (*Ibid* : 8), en raison de leur « (...) caractère interruptif (...) par rapport à une programmation régulière (...) » (*Ibid*).

Ensuite la presse. Ici, ce sont deux titres de la Presse Quotidienne Nationale, (PQN), qui nous ont intéressés. Ce sont *Le Monde*, qui est auteur d'une initiative mémorielle des actes terroristes et *Le Figaro*. Leurs documents ont été collectés via Europresse, une base de données de presse, à laquelle nous avons accédé avec nos identifiants d'étudiant de l'UGA.

Quant aux réseaux sociaux, ils ont servi à analyser des vidéos amateurs produites sur les attentats du 13 novembre. Leur choix s'explique par l'importance sans cesse croissante, sinon incontournable, de ces dispositifs dans les médiatisations du terrorisme.

Pour toutes ces sources nous avons pris en compte uniquement, les productions des deux premiers jours⁹ ayant suivi la survenance des attaques, surtout pour les télévisions et la presse, plus les productions des jours de commémorations. En raison de la faisabilité, nous n'avons retenu que les premières et les dernières commémorations soient celles de 2016 et 2019. D'où cette délimitation temporelle qui préfère une étude diachronique s'étendant de 2015 à 2019.

L'étude de ces documents procède d'un mélange d'analyses : analyse thématique, analyse narratologique, analyse de discours et de l'image. Toutes conjoignent vers l'analyse sémio-discursive si bien définie par Rémy Rieffel. C'est cet entre-deux qui ne s'intéresse ni spécifiquement à la production médiatique ni uniquement à la réception

⁷ Nous avons consulté ces bornes durant les mois de janvier et février 2020. Juste à temps avant la fermeture de tous les établissements d'enseignement en France consécutive à la prise de décision du Président Emmanuel Macron et annoncée dans le JT 20H de France 2 du 12 mars 2020, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus, Covid 19.

⁸ Elles font l'objet d'une définition détaillée dans l'ouvrage, *La télévision cérémonielle*, de Daniel Dayan et Elihu Katz. Voir Dayan & Katz, 1996 : 5-10 ou 10-15.

⁹ Si pour les télévisions les deux premiers jours étaient les mêmes, pour la presse cela a varié compte tenu du fait que *Le Figaro* a sorti une parution le week-end après les attaques. Son second jour correspondait donc au 16 novembre 2015, ce qui est le premier jour de parution du *Monde*.

médiatique (Rieffel, 2005 : 144). Une telle approche ne pouvait, *stricto sensu*, qu'exclure les entretiens sociologiques.

C'est de ce « (...) dialogue [fécond] entre les cadres théoriques et des objets empiriques (...) » (Arquembourg, 2011 : 3) que sont issus les résultats de notre réflexion présentés à travers un plan ternaire. La première partie évoque les liens existant entre les médias, les médiatisations des drames collectifs et leurs dimensions mnémoniques. Dans la deuxième partie nous montrerons en quoi les productions médiatiques sont dignes d'être des lieux de mémoire et participent à la construction des mémoires collectives. Enfin, la troisième partie proposera les réels enjeux des médiatisations des drames collectifs. Nous verrons qu'au-delà de l'état de choc qu'elles provoquent, elles ont en fait pour finalité une fonction de réparation.

Première partie

-

Les médias, le drame collectif et le travail de mémoire

Il n'est pas rare que les recherches portant sur les médiatisations du terrorisme se limitent à présenter le rôle que les médias y jouent sous des aspects négatifs. Certes, il paraît impossible pour la sphère médiatique, dans les mises en scène de ce genre de drame collectif, de ne pas faire la publicité du terrorisme.

Mais, les mises en intrigue de ces événements douloureux offrent plus que la monstration de l'horreur. Elles promeuvent, également, une forme de résilience¹⁰ et un travail mnémonique qui aident les sociétés à affronter et surmonter l'indicible. Pour comprendre cela, il est nécessaire de suivre le parcours de l'événement depuis son apparition jusqu'à sa transformation. Dans un premier chapitre, nous proposerons une clarification de l'événement. Le deuxième chapitre, sur la base de la sociologie fonctionnaliste des médias, s'intéressera aux fonctions inhérentes à ces médiatisations. Enfin, la transformation, à proprement parler, de l'événement, ses rapports avec la mémoire seront évalués dans le chapitre 3.

¹⁰ Le concept de la résilience fait l'objet d'un développement dans le chapitre 2.

Chapitre 1. Les médias face au drame collectif : la question de l'événement

Qu'ont en commun la visite d'un Pape au Bénin en 1993, d'un autre en 2011 ; l'élection d'Emmanuel Macron en qualité de Président de la République française en 2017 ; l'épidémie du Coronavirus en 2019 qui va se muer en pandémie dès 2020 ? *A priori* rien. Sauf l'appellation qui servira à les désigner : événement. L'événement est donc tout à la fois, pratiquement, et rien (Arquembourg, 2003 : 7). Nous le voyons bien, il concerne des « réalités extrêmement disparates » (*Ibid*, 2009 : 244). Et la destinée du terme ne se limite pas aux seuls usages courants, ni médiatiques. Elle se prolonge aussi dans les Sciences humaines et sociales qui ne lui confèrent pas une définition claire en dépit des outils théoriques qu'offre la philosophie, héritière, elle-même, de la phénoménologie et de l'herméneutique (*Ibid*, 2011 : 5). Un tel constat amène alors à s'interroger sur ce qui fait un événement « (...) qu'est-ce, en fait, qu'un événement (...) ? » (*Ibid*, 2003 : 7) « Tout ce qui arrive est-il un événement ? » (*Ibid*, 2009 : 244). De telles interrogations, empruntées à une auteure qui a fait de la problématique de l'événement, l'élément central de ses travaux, appellent une entreprise de démêlement afin de mettre chaque chose à l'endroit et de caractériser les différents types d'événements, si différents types il en existe.

Pour ce faire, il nous paraît opportun de faire la distinction entre fait, événement et occurrence, des termes qui sont souvent employés de manière interchangeable. Nous consacrerons ensuite un développement à la problématique de l'événement sous le regard des SHS en finissant par placer la focale sur ce qu'il y a de communicationnel dans ce cheminement théorique. Nous finirons ce chapitre en regardant un type particulier d'événement, un événement en lien avec des attentats terroristes en nous intéressant à la nature des relations qui peuvent relier les médias et le terrorisme dans le cadre, justement, de la médiatisation de ce type d'événement.

1. Occurrence, fait, événement : que nous montrent en réalité les médias ? La place de l'événement médiatique

L'ambition de cette section est de montrer le cheminement de l'événement notamment dans les médias. Pour cela, nous proposons de commencer par ce qui est au départ de tout événement. On pourrait dire que c'est une évidence. Pourtant, il est bien d'autres manières pour suivre le parcours d'un événement comme commencer par

l'événement lui-même. Mais, une telle approche ne nous paraît pas appropriée pour saisir le phénomène. Ce petit détour, aux allures d'une digression, avait juste pour objectif de montrer que rien ne doit aller de soi avec le concept de l'événement comme le montre Jocelyne Arquembourg (2003, 2009, 2011) dans ses travaux.

Au départ de l'événement, il y a donc ce qui arrive. Cette « nouveauté » en réalité est une occurrence. Il s'agit bien d' « (...) une occurrence, du latin, *occurrere*, quelque chose qui arrive. » (Arquembourg, 2009 : 245). Pourtant, les médias auront tendance à caractériser cette nouveauté, la nommer comme un événement alors qu'il n'en est rien : « (...) ce qui arrive n'est ni un fait, ni un événement. » (*Ibid*). Traitant de l'événement dramatique, à la tête d'un collectif de chercheurs, Daniel Dayan ne dit pas autre chose que ce qui est ici. Le point de départ, la nouveauté qu'il ne nomme pas spécifiquement occurrence est loin d'être encore l'événement. « Il s'agit [nous précise t-il] de souligner qu'il [le spectacle lié à la survenance d'un drame] constitue non pas l'événement mais son prélude ; qu'il est le premier acte d'une dramaturgie qui va s'étendre sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années. » (Dayan, 2006 : 7)

Mais, l'identité réelle de l'occurrence, car il faudra la caractériser, ne se fera jour qu'en fonction de son mode de survenance et de la nature de l'expérience induite. C'est ici que la phénoménologie est d'un grand intérêt car elle invite, à dépasser cette réification de l'événement, pour regarder la façon dont les choses arrivent. On distinguera alors fait et événement selon que cela touche au vécu d'une personne ou non (Arquembourg, 2009 : 245). Il y a donc : « Les faits qui n'arrivent à personne en particulier et les événements au sens *événemential* [sic] qui arrivent à un sujet dont ils reconfigurent l'existence. » (*Ibid*). Autrement dit :

« C'est dans l'expérience, dans la manière dont ce qui arrive nous affecte ou nous laisse indifférent, dans la manière dont nous le relatons comme un fait impersonnel et objectif ou comme un événement personnel qui engage notre subjectivité, que la différence s'accomplit. En clair, une même occurrence peut donner lieu au récit des faits ou à celui d'un événement. Les médias imbriquent généralement les deux dimensions dans des proportions variées qui relèvent de la portée de l'événement. » (*Ibid*).

C'est cette représentation de l'occurrence qu'il conviendra d'appeler événement médiatique.

Cette vision rejoint celle de Katharina Niemeyer lorsqu'elle soutient que c'est la nouveauté revêtue par l'occurrence, qui se présente sous forme d'informations, après un travail journalistique et avoir parcouru « (...) de nombreuses instances sémantiques et

institutionnelles (...) » (Niemeyer, 2011 : 37) qui est événement médiatique (*Ibid*). Cependant, elle ne rejette pas l'idée de voir quelque chose de médiatique dans « (...) la lecture d'un événement sur le terrain. » (*Ibid* : 38). L'événement médiatique est donc la phase finale d'un processus de communication qui a commencé plus tôt (*Ibid*). Cette vision qui fait appel à la question de représentation et à la capacité des médias à reproduire fidèlement la réalité est très discutée en SHS. Nous l'aborderons dans la section suivante.

Il est bon de convoquer également à cette étape Jean Pierre Esquenazi. Non pas qu'il propose spécifiquement une réflexion sur l'événement médiatique mais bien parce que son travail de compréhension du monde que fabrique l'activité journalistique place l'événement dans une perspective médiatique.

« Les événements [apprennent de lui] sont des systèmes généraux d'explication et d'enchaînement des nouvelles. Ils impliquent un ensemble de connaissances, de jugements, de valeurs qui sont loin d'être automatiquement partagés par la totalité du public. Ce qui explique que la présentation d'événements par un média, c'est-à-dire l'exposition par le média d'une réflexion sur les nouvelles, est souvent l'occasion de discussion, de mises au point ou polémiques. » (Esquenazi, 2013 : 20).

Les modèles d'événements sont aussi pertinents lorsqu'ils permettent de révéler comment leurs mobilisations contribuent à faire comprendre aux publics des médias des fonctions des médiatisations (Zelizer, 2006 : 138). C'est l'originalité des réflexions de Barbie Zelizer¹¹. Elle s'intéresse pour cela aux rôles des photographies dans les mises en scènes médiatiques du 11 septembre 2001 (*Ibid*). Ses travaux révéleront que les modèles utilisés par la presse américaine pour visibiliser cet événement s'inspirent de ceux exploités au lendemain de la seconde guerre mondiale (1939-1945) notamment sur la question de la libération des camps de concentration (*Ibid* : 138, 140-141). Cette similitude dans le traitement visuel de ces deux événements lui permettront alors de comprendre que l'objectif des journaux américains fut de susciter l'émotion de leurs publics (*Ibid* : 138). Par-delà cette évidence, elle expose les différentes fonctions assignées aux photographies du 11 septembre dont l'une fut de nature réparatrice du traumatisme causé par cet événement (*Ibid* : 149).

Ce qu'il convient d'ajouter à la question des modèles d'événements, telle qu'exposée plus haut par Esquenazi, c'est qu'elle permet de voir la stratification

¹¹ L'auteure est enseignante-chercheuse, Professeure de Communication à l'École de Communication Annenberg de l'Université de Pennsylvanie. Ancienne journaliste, la recherche de Barbie Zelizer se concentre sur les dimensions culturelles du journalisme, avec un intérêt particulier pour l'autorité journalistique, la mémoire collective, les médias à risque et les images journalistiques en temps de crise et de guerre. Elle travaille également sur l'impact des connaissances disciplinaires sur la recherche académique. Voir : <<https://www.asc.upenn.edu/people/faculty/barbie-zelizer-phd>> (consultée, le 06/02/2020).

médiatique dont relève l'événement médiatique par l'entremise des récits d'information que nous dévoile Jocelyne Arquembourg :

« Les récits médiatiques imbriquent donc des perspectives différentes. Ils intègrent aussi la mise en intrigue de réactions qui sont aussi bien relatives aux récits des faits qu'aux récits des événements vécus. L'événement médiatique se déploie ainsi à partir de ces strates successives de mise en intrigue comme un processus qui se développe en acquérant progressivement son identité propre. L'un des signaux les plus représentatifs de cette individuation processuelle concerne la dénomination de l'événement, qui si elle concerne généralement les faits dans un premier temps, intègre progressivement toutes les réactions aux faits et à l'événement vécu. » (Arquembourg, 2009 : 245-246).

Preuve, s'il en est encore besoin, que l'événement médiatique se nourrit de vives discussions. Tout comme l'événement tout court dans le champ des SHS.

2. La problématique de l'événement, l'événement au regard des Sciences humaines et sociales : l'approche communicationnelle

La première étape de cette entreprise de circonscription du concept de l'événement a consisté à le voir sous son jour purement médiatique. Il a été question de démêler un écheveau de perceptions sur l'événement en partant du surgissement de quelque chose jusqu'au moment de sa médiatisation tout en chargeant chaque étape de l'acception qui lui est propre. Seulement, il n'est pas que les médias, comme nous l'avons déjà mentionné, qui usent du terme événement. Les SHS en ont fait aussi un centre d'intérêt. C'est ce parcours théorique que nous proposons à présent. Il n'est évidemment pas possible, dans le cadre de ce travail, de faire une synthèse de tous les travaux en SHS sur l'événement. Ce mémoire de Master 2 ne suffirait, nous le pensons, pas pour cela. Mais, il est question de repérer dans ce qui a été dit sur le concept ce qui permet de converger vers l'approche communicationnelle qui nous intéresse. Nous recourons à deux auteures qui ont déjà ouvert des voies en la matière comme mentionné plus haut. Nous les reprendrons ici en tentant, autant que faire se peut, de les faire dialoguer sur le sujet. Elles ont noms : Jocelyne Arquembourg et Katharina Niemeyer. Leur choix procède aussi du fait qu'elles se distinguent pour avoir fait, dans des proportions différentes, de la problématique de l'événement le ciment de leurs travaux. Nous finirons notre développement par ce qui nous semble être d'un point de vue médiatique, caractéristique de l'événement.

Si les SHS disposent grâce à la philosophie, héritière de savoirs de la phénoménologie et de l'herméneutique, d'outils théoriques pour élaborer une définition

claire de l'événement, il est frappant de remarquer que ce domaine de savoirs nourrit vis-à-vis de ce concept une suspicion (Arquembourg, 2011 : 5) « pathologique ». Cette absence de définition claire n'est pas si anodine que cela selon Katharina Niemeyer (2011) car : « Il est difficile de cerner la nature de l'événement, de le décrire, d'en donner une définition claire. » (Niemeyer, 2011 : 34) précise-t-elle avant d'affirmer, par les mots de Jean Baudrillard, telle une sentence : « Il n'y a pas de définition. »¹² (*Ibid* : 34).

En fait, au milieu des positionnements paradigmatiques, susmentionnés par Jocelyne Arquembourg, en tout cas pour ce qui concerne les événements médiatiques, il en est un qui, bien que reposant sur des approches si différentes, s'impose et défend le postulat suivant lequel les médias sont constructeurs de la réalité qu'ils montrent. Mais, ces approches ne manquent pas pour autant de se rejoindre sur un fond théorique commun (Arquembourg, 2011 : 5) qui s'incarne à travers « la construction médiatique des représentations sociales » (*Ibid*), « la construction discursive des événements médiatiques » (*Ibid* : 7) entre autres.

D'abord la construction médiatique des représentations sociales. Il s'agit d'une approche constructiviste, que Jocelyne Arquembourg convoque par le biais de Patrick Champagne et de la sociologie des médias bourdieusienne (*Ibid*), pour laquelle ce que donnent à savoir les médias n'est pas conforme à la réalité (*Ibid* : 6). Selon cette approche, il existe un lien clivant entre un événement et sa représentation. De fait, par la part active que prennent les médias dans les mécanismes de représentation de la réalité, ils deviennent des acteurs de « la construction de la réalité » (Rieffel, 2005 : 143), « des fabricants d'événements » (Arquembourg, 2011 : 6). Et cela n'est possible que parce que l'événement et ce qui en est dit se confondent. Autrement dit : « (...) un événement (...) n'est un événement que quand il est constaté en tant quel (oralement ou sous forme d'écrit, etc.) » (Niemeyer, 2011 : 35).

Ensuite la construction discursive des événements médiatiques. Deux voies se dégagent ici. Celle tracée par Eliseo Veron et celle de Patrick Charaudeau. Pour l'un, l'événement médiatique n'existe pas tout fait dans la réalité, il est à la mesure de ce qu'en disent les médias. C'est plus sur l'aspect discursif que cet auteur se situe en reconnaissant que l'événement s'incarne dans un discours multiforme, référence à tous les types d'acteurs du monde médiatique sous formes de supports, mais conquiert une identité dans l'imaginaire social (Arquembourg, 2011 : 7). Seuls problèmes avec cette position : il

¹² Jean Baudrillard cité par Katharina Niemeyer, 2011.

tranche « (...) le lien qui relie ces discours à des phénomènes surgis en dehors d'eux » (*Ibid* : 8) et par voie de conséquence « (...) omet d'interroger la nature même des événements. » (*Ibid*) ; les discours sont envisagés uniquement du point de vue des supports (*Ibid*).

Cette faiblesse est prise en charge par Patrick Charaudeau qui associe l'analyse du discours et l'approche de la représentation, donc les idées de Patrick Champagne et d'Eliseo Veron, reconnaît l'existence de faits bruts indépendants de la matérialisation médiatique (*Ibid*). Les faits requièrent alors pour leur signification un « sujet langagier » et un « sujet être social » (*Ibid*).

Ces deux approches semblent être combinées chez Katharina Niemeyer lorsqu'elle articule, grâce à Louis Quéré, les deux aspects de la construction discursive des événements médiatiques à savoir : l'existence de faits bruts en dehors des médias qui acquerront une signification par un acte de langage sauf qu'elle place cela dans la perspective d'un problème sémantique : « Cependant, c'est d'abord une question sémantique qui se pose car l'événement vit donc déjà, en dehors d'une existence médiatique, une forme de transformation via le langage. » (Niemeyer, 2011 : 35).

Comme dans les Sciences de l'information et de la communication et la sociologie des médias, l'événement ne jouit pas non plus d'une meilleure destinée chez les historiens. Ceux-ci ont souvent nourri à son égard de la méfiance au point de s'opposer comme ce fut le cas avec l'École des Annales et les tenants de l'histoire événementielle (Arquembourg, 2011 : 9). Sans qu'il soit nécessaire de s'étendre sur ces débats, nous noterons que l'événement retrouve une « seconde vie » chez Pierre Nora. L'historien constate que l'événement ne peut plus exister sans les médias. Pour que ce qui arrive soit événement, il doit avoir fait l'objet de médiatisations (*Ibid* : 10).

Pour peu qu'elles se distinguent, toutes ces approches se rejoignent sur un point. L'événement leur est source d'aveuglement dont le corollaire est la réduction de l'événement (*Ibid* : 12). L'historien comme le sociologue saisit l'événement à partir d'un « (...) point suffisamment éloigné du temps de son apparition ou de son contexte d'émergence pour que cette entreprise soit envisageable. » (*Ibid*).

Ces approches sont aussi porteuses « d'angles morts » (*Ibid* : 12), elles pèchent surtout au niveau du processus d'ascription de l'événement (*Ibid* : 8) « (...) au sens où les récits d'information disent à qui arrivent les événements » (*Ibid*, 2009 : 249). Il se distingue alors des événements qu'on peut observer sans conséquences pour celui qui les

vit et ceux qui bouleversent la vie d'un sujet, l'ordre des choses et l'oblige à se positionner désormais par rapport à cet événement, son avant et son après (*Ibid*, 2011 : 9). Il semble donc que pour saisir la dimension communicationnelle de l'événement, au sens de Jocelyne Arquembourg, il faut s'intéresser à la narrativisation, ce procès omniprésent dans les récits d'information (*Ibid*, 2009 : 239). Et la phénoménologie et l'herméneutique offrent, heureusement, des outils de déchiffrement des récits d'informations (*Ibid*, 2009 : 243 ; 2011 : 13).

Si pour Jocelyne Arquembourg, la part communicationnelle de l'événement se joue dans les récits d'information déchiffrés grâce à la phénoménologie par exemple, chez Katharina Niemeyer, c'est le lien que nouent ce qui arrive, ceux qui s'y intéressent et le processus de définition de l'événement qui compte. Ainsi, partant du fait que l'événement est lié à une forme d'actualité (Niemeyer, 2011 : 36), elle note que cela appelle une rupture, vue, sentie en tant que telle dans un monde réel associé à un public « potentiellement intéressé » (*Ibid*) surtout d'un point de vue médiatique (*Ibid*). Mais cela ne suffit pas : il lui faut encore passer par de nombreuses « (...) instances sémantiques et institutionnelles avant de devenir information et, par la suite, un événement médiatique. » (*Ibid* : 37). Si l'événement est ainsi défini, reste la question de son importance. Et ici tout dépend encore des médias. Ils sont événements parce que la société, les médias et les historiens les auront tous définis comme historiques (*Ibid* : 39). Les attentats du 13 novembre, sans que nous ayons des preuves formelles que les historiens les aient déclarés historiques, répondent bien à ce critère et se prêtent à une étude communicationnelle sous le prisme de la fonction sociale de leurs médiatisations dans une perspective mémorielle. Ces médiatisations donnent lieu à des mises en scènes particulières, souvent spectaculaires, qui fournissent au terrorisme une visibilité incontestée. C'est cette interdépendance inévitable entre médias et terrorisme, que les auteurs désignent par « relation symbiotique ». Et il est temps de l'examiner à nouveau frais.

3. L'événement-terrorisme et sa monstration par les médias ou de « la relation symbiotique » entre médias et événement-terrorisme

« Terrorisme et médias entretiennent des relations aussi complexes, ambiguës que consubstantielles. Ils entretiennent entre eux un lien organique et fonctionnel. » (Yaméogo, 2018 : R8).

Il n'est pas meilleure affirmation pour donner le ton sur la nature des rapports entre médias et terrorisme. D'ailleurs Lassané Yaméogo, consacrant un article aux médiatisations d'actes terroristes au Burkina Faso de janvier 2016, dans les *Cahiers Du Journalisme*, choisit de placer cette citation, de Pierre Mannoni et Christine Bonardi, en début de son propos¹³. Ce qui est souvent mis en valeur, comme nous le notons, est souvent la consubstantialité de cette relation entre le terrorisme et les médias. D'où la qualification de « relation symbiotique ».

Mais, avant de poursuivre notre développement sur cette relation, il nous paraît opportun de nous intéresser, en quelques lignes, à ce qui fait le fondement de cette qualification, l'adjectif symbiotique, d'autant que personnellement elle nous a interpellé. Ceci nous permettra de mieux comprendre son choix et le déplacement dont il fait l'objet.

Car « la relation symbiotique » n'est pas conçue au départ pour qualifier la nature des liens entre médias et terrorisme. Si elle a fini par gagner ce domaine, c'est par un processus de « bricolage », une technique de pensée qui aide à problématiser et qui consiste à introduire des points de ressemblance entre deux phénomènes qui n'ont pas de relations et qui viennent de domaines différents¹⁴. En fait, cette qualification a été forgée dans les sciences de la vie, la biologie au bout de nombreuses années de recherche et de débats recensés par Sébastien Dupperon (2017)¹⁵. En schématisant à l'extrême son développement, nous notons qu'au départ de l'expression, il y a le terme symbiose proposé dans le cadre de l'étude des interactions entre différents organismes. Ce terme émerge dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et ne cessera d'évoluer jusqu'à nos jours (Dupperon, 2017). En omettant, volontairement, les acceptions qu'il recouvre au fil des ans, nous savons grâce à lui que : « Le mot symbiose vient du grec *sumbiōun*, littéralement « vivre ensemble ». Il attire aussi notre attention sur les sens donnés au mot dans deux langues différentes :

¹³ Il convient quand-même de préciser que le titre de son travail se veut tout sauf affirmatif. Il est d'un ton interrogatif et questionne la nature de cette relation entre médias et terrorisme en ces termes : « Les médias, un allié du terrorisme ? ».

¹⁴ Nous savons cela grâce à un cours, de l'option recherche, du premier semestre de l'année 2019-2020 de notre Master 2 Information-Communication de l'UGA. Ce cours est intitulé *Méthodologie de réalisation du mémoire*, et fut donné par Isabelle Paillart, Professeure de Sciences de la communication à l'UGA.

¹⁵ Nous signalons que l'ouvrage n'a pas été consulté via un catalogue ou une base de sources scientifiques numériques mais par un site de vente en ligne de livres avec des pages laissées à la consultation libre. Celles qui nous intéressaient en faisaient partie.

« (...) en langue française le terme est associé à mutualisme (...)»¹⁶. Le dictionnaire Larousse la définit par exemple comme l'association constante, obligatoire et spécifique entre deux organismes ne pouvant vivre l'un sans l'autre, chacun d'eux tirant un bénéfice de cette association. Le dictionnaire en langue anglaise de Cambridge définit la symbiose comme une relation entre deux types d'animaux ou de plantes dans laquelle chacun fournit à l'autre les conditions nécessaires à son existence. » (*Ibid* : 17-18).

Cette deuxième définition étant très large, le besoin de fixer des contours s'est imposé en ces termes : « Définir la symbiose revient à déterminer, le long de ce continuum de relations plus ou moins étroites et plus ou moins interdépendantes, un seuil au-delà duquel on qualifiera la relation de symbiotique. » (*Ibid* : 19). Nous nous arrêterons à l'aspect définitionnel de Dupperon. Nous voyons ainsi manifestement que c'est la relation d'interdépendance qui régit la « relation symbiotique » et nous pouvons comprendre au prix de quelles opérations, médias et terrorisme ont pris la place des organismes biologiques pour lesquels, la notion était initialement forgée. Il convient de préciser cependant que, à l'étape actuelle de nos recherches, nous n'avons pas pu identifier l'auteur par lequel cette analogie a été opérée pour devenir une qualification très employée dans le domaine des SIC. Quoi qu'il en soit ce procédé n'a rien d'étonnant dans cette discipline. Cela s'explique par le fait que le champ de la communication, dans les SHS, est profondément interdisciplinaire, une particularité qui tient beaucoup des conditions de sa constitution, en tout en cas en France dans les années 1970, et de conquête de sa scientificité comme le révèlent Armand et Michèle Mattelart : « Au cours de sa construction, ce champ particulier [des SIC] des sciences sociales a par ailleurs été constamment hanté par la question de sa légitimité scientifique. Cela l'a conduit à rechercher des modèles de scientificité, en adoptant des schémas appartenant aux sciences de la nature adaptés à travers des analogies. » (Mattelart & Mattelart, 2018)¹⁷.

Si la condition consubstantielle de la relation qui existe entre terrorisme et médias est déjà pointée, il convient maintenant d'en déployer les différents replis. Les auteurs qui mettent en évidence « la relation symbiotique » insistent sur la production du discours médiatique et les procédés de sa monstration. Il en est ainsi de Lassané Yaméogo qui évoque la médiatisation, dans le cas burkinabé pour ce qui concerne les journaux étudiés, d'images de cadavres, des dégâts des attaques et les communiqués de revendication des attaques par les organisations terroristes (Yaméogo, 2018 : R13). De la sorte, les médias

¹⁶ C'est, la « (...) relation réciproque de laquelle chaque partenaire tire un bénéfice net, c'est à dire dépassant l'éventuel coût de la relation » (Dupperon, 2017).

¹⁷ Voir Mattelart Armand, Mattelart Michèle, *Histoire des théories de la communication*, [en ligne], Paris : Éditions La Découverte, 2018. (Repères), Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-2.grenet.fr/histoire-des-theories-de-la-communication--9782348040672-page-3.htm> (consulté le 07/04/2020).

contribuent à véhiculer « (...) l'apologie du terrorisme » (*Ibid*). Un autre élément significatif, corrélé à la monstration des images de cadavres, de chaos, des actes de revendication de la violence, c'est la surproduction médiatique (*Ibid* : R10). En consacrant de nombreuses productions (parutions et articles par parution dans le cas d'espèce), les médias dévoilent un lien qui les unit au terrorisme, un lien « (...) organique (...) » (*Ibid*).

Les organisations terroristes conçoivent donc les attentats en fonction de l'écho qu'en donneront les médias. Il est un exemple éloquent dont parlent de nombreux auteurs. Ce sont les attentats du 11 septembre 2001. Selon Rémy Rieffel : « Les attentats ont bel et bien été conçus de telle sorte qu'ils ne prennent sens que par le truchement de la télévision et de la diffusion mondiale des images auxquelles ils ont donné lieu. (...) Sans la télévision et sans le médiamorphisme¹⁸ qu'il implique, cet attentat serait resté un crime odieux et tragique (...) » (Rieffel, 2005 : 157). Cette réalité est confortée par Gérôme Truc qui montre comment le 11 septembre a été exécuté selon les mises en scène visuelles qu'en feront les médias : « A l'évidence, les attentats du 11-septembre [sic] avaient été pensés pour être non seulement destructeurs, mais aussi spectaculaires et, si l'on peut dire, « photogéniques ». » (Truc, 2016 : 87). Il illustre son propos notamment par la part importante prise, plus que d'ordinaire, par les photographies dans la presse américaine au lendemain de ces attentats, au point d'occuper 60 % de leurs unes (*Ibid* : 87-88). Il convoque pour cela à juste titre les travaux de Barbie Zelizer, par exemple.

De plus, il est nécessaire de signaler que c'est la nature même du terrorisme qui le rend si visible. C'est ce que défend Daniel Dayan (2006) en le considérant comme « la volonté de signifier » (Dayan, 2006 : 15). Il ajoute : « La violence terroriste est donc éminemment communicationnelle. Tout acte terroriste est un message. » (*Ibid* : 16). Difficile alors d'imaginer les médias si présents dans le domaine de la communication comme le révèlent de nombreux auteurs (Rieffel, 2005 : 9-10 ; Bourdon, 2009 : 9 ; Lafon, 2019 : 7) échapper aux médiatisations du terrorisme.

Si le terrorisme ne laisse pas autre choix aux médias que d'être vu, laissant entrevoir le succès que lui garantissent ces dispositifs médiatiques, que dire des médias ? Du moins du bénéfice qu'ils tirent de leurs rapports avec leur « allié ». Cela se joue pour eux plus sur un plan économique. La recherche d'audience, et conséquemment de recettes publicitaires, font que les médias n'hésitent pas à accorder une visibilité exagérée au terrorisme. La

¹⁸ « Médiamorphisme », selon Alain Flageul, désigne un principe consistant à mettre en œuvre des actes à des fins médiatiques. Flageul cité par Rieffel, 2005 : 157.

concurrence rude entre médias traditionnels doublée de celle que leur opposent d'autres médias en ligne et autres médias et réseaux sociaux n'est pas pour arranger la situation comme le révèle Marc-François Bernier¹⁹ : « Dans un contexte marqué par la saturation du marché médiatique et la mise en place de stratégies pour capter l'attention des publics, se développe une sorte de relation perverse entre le terrorisme-spectacle et la recherche de la théâtralisation des événements par les médias. » (Bernier, 2018 : R3)

Tant que les médias seront le socle des sociétés démocratiques ou non, le terrorisme pourra être assuré d'avoir un « allié » contraint de lui garantir sa visibilité à moins que les médias choisissent unanimement de ne plus proposer de mises en intrigue des attentats terroristes, ce qu'il faut reconnaître ne peut être que de l'ordre d'une ambition absolument chimérique (Yaméogo, 2018 : R11). C'est la conclusion qu'il semble évident de tirer à la fin de ce parcours. De fait, les sociétés contemporaines sont telles qu'aujourd'hui les médias sont confrontés à une crise de confiance de la part de leurs publics. Ils ne pourraient se permettre d'ignorer les médiatisations d'un événement aussi grave qu'un acte de terrorisme. Avec « l'extension du domaine médiatique » (Lafon, 2019 : 173-176) et « l'intégration médiatique des sociétés » (*Ibid* : 176-180) la situation se complexifie pour les médias traditionnels (presse, radio, télévision) obligés d'être davantage crédibles pour soutenir la concurrence que leur imposent en ligne des médias natifs du web, selon une expression d'Emmanuel Marty²⁰, ou *pureplayers* et autres médias sociaux, car ce qui arrive, l'occurrence, le fait ou l'événement, est assuré d'être médiatisé par ces dispositifs de communication.

S'il est impossible aux médias d'échapper à cette « relation symbiotique » n'est-il pas *a contrario* possible d'imaginer que le monde médiatique essaye de plus en plus d'en limiter l'ampleur ? Surtout, si l'on corrèle cela à cette initiative de l'UNESCO, Organisation des nations-unies pour l'éducation, la science et la culture, qui a édité un ouvrage sur le rapport que les journalistes devraient avoir au terrorisme²¹. A cela, il faut ajouter les décisions prises par le CSA, Conseil supérieur de l'audiovisuel, dans le cadre spécifique de la France, à l'issue des couvertures médiatiques des attentats de janvier 2015, preuve que les instances de régulation continuent d'être des gardes-fous des médiatisations

¹⁹ Professeur de communication à l'Université d'Ottawa, il a dirigé récemment un dossier sur les relations médias et terrorisme dans *Les Cahiers du Journalisme*.

²⁰ Il est Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'UGA.

²¹ Il s'agit d'un manuel rédigé par Jean Paul Marthoz, journaliste, chroniqueur, auteur et Professeur invité de journalisme international à l'Université de Louvain en Belgique. Voir la page du manuel pour les journalistes sur le rapport des médias au terrorisme de la Bibliothèque numérique de l'UNESCO : <<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247075>> (consultée le 13/01/2020).

en général, du terrorisme en particulier²². Sur cette base, ne peut-on pas envisager des lieux de limitations de « la relation symbiotique » ? Comme dans le cas de la matérialisation de l'événement médiatique et de sa transformation, lors des commémorations par exemple à travers une analyse d'images ? Ces questions demandent un retour sur la « relation symbiotique » que nous n'engageons pas ici. Nous nous réservons le droit de l'affronter, à la manière de Paul Ricœur (2000), à la fin de cette réflexion, juste avant la conclusion générale.

En attendant, la seule issue possible pour les médias pour échapper à ce « médiamorphisme » serait certainement de renverser la tendance, de tendre vers une activité sanctifiante des médiatisations du terrorisme. C'est là tout l'enjeu d'une réactualisation des fonctions des médias en société. Une sociologie fonctionnaliste pourra nous aider à nous situer.

²²Voir la page de la couverture média des attentats terroristes de RFI : <<http://www.rfi.fr/emission/20151121-couverture-medias-attentats-terroristes-france-ei-saint-denis-paris>> (consultée le 13/01/2020). Voir aussi la page du *Monde*, « Attentats du 13-Novembre : ce qui a changé dans les médias », [en ligne] *lemonde.fr*, 2016 : <https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/video/2016/11/11/attentats-du-13-novembre-ce-qui-a-change-dans-les-medias_5029532_4809495.html> (consultée le 13/01/2020).

Chapitre 2. Les fonctions des médiatisations vis-à-vis des drames collectifs : entre travail d'intelligibilité relatif à l'événement et réparation

Acteurs d' « influence » (Rieffel, 2005) et constructeurs de la réalité pour certains auteurs (*Ibid* : 143-149), piliers de la démocratie pour d'autres, dotés de fonctions informative ou de miroir pour d'autres encore (Lits & Desterbecq, 2017 : 136, 143), les médias ont été abondamment analysés sous l'angle de leurs rôles en société. Ce foisonnement scientifique s'accompagne aussi de critiques lorsque ce rôle est vu sous le prisme de la sociologie fonctionnaliste des médias. Il se pose alors la question de l'opportunité d'une réflexion consacrée à la fonction des médias. Pourtant, cette sociologie fonctionnaliste des médias re-devient opérante lorsqu'il s'agit de saisir, à sa loupe, les fonctions des médiatisations du terrorisme et pouvoir les caractériser loin de tout angélisme ou diabolisation à l'image de Remy Rieffel (Rieffel, 2005 : 24) traitant de l' « influence » (*Ibid* : 17) et non « pouvoirs des médias ».

Ce chapitre invite donc à repérer dans la sociologie fonctionnaliste des éléments de compréhension de la fonction des médias corrélativement à leurs médiatisations des drames collectifs. Nous verrons que loin de créer uniquement un état de choc, ces mises en intrigue médiatiques sont de vrais lieux de résilience. Entre ces deux points, nous ferons une incursion dans la phénoménologie et l'épistémologie de l'histoire pour étudier une question : les médias font-ils de l'histoire ? Question, certes pas nouvelle en Sciences humaines et sociales, mais qui mérite d'être encore posée pour le débat.

1. Les médias et leurs fonctions sociales : le nécessaire recours à la sociologie fonctionnaliste

C'est un truisme d'affirmer que les notions, les concepts, les modèles et même les courants théoriques, en Sciences humaines et sociales notamment, sont continuellement discutés, enrichis par les chercheurs, et remis en cause par leurs propres auteurs²³. La

²³ Un exemple éloquent est fourni par le parcours du concept de l'espace public en Sciences humaines et sociales. Il fut proposé en 1962 par le philosophe allemand Jürgen Habermas. Depuis, il nourrit, continuellement, les recherches en SHS non sans être discuté (y compris par son auteur même), complété, décloisonné de son cadre bourgeois initial. Voir sur l'évolution du concept de l'espace public la synthèse récente et actualisée d'Isabelle Pailliant (Pailliant, 2019). Elle l'inscrit dans le rapport médiatisation et Espace public. D'autres auteurs pointent aussi l'évolution du concept. Ils précisent qu'il a fait l'objet de critiques (Neveu, 1995 : 41-42) mais aussi de nombreux apports de la part de nombreux chercheurs au point où on parle, aujourd'hui, d'espace public fragmenté (Miège, 1995). On parle aussi d'« espace public oppositionnel » (Negt, 2007), d'« espace public illégitime » (Benrahal, Matuszak, 2009). Voir pour ces deux dernières

sociologie fonctionnaliste des médias n'échappe pas à la réalité. Si de nombreuses critiques se sont donc attachées à relever ses limites, en quoi est-il opportun de la remobiliser ? Le recours à ce courant empirique est en fait indispensable pour repérer et caractériser des fonctions des médiatisations de drames collectifs. Mais, l'intérêt de la remobilisation du fonctionnalisme ne saurait véritablement prendre corps sans un exposé sur ses limites.

Pour prendre la mesure de ces critiques, les réflexions d'Eric Maigret peuvent constituer un point de départ. Si son ouvrage *Sociologie de la communication et des médias* peut, selon sa proposition, être considéré comme « une introduction aux théories de la communication » (Maigret, 2015), il ne sera pris en compte dans notre réflexion que ses développements se rapportant strictement à la question du fonctionnalisme. Il y note que l'intérêt des chercheurs pour les professionnels a débouché sur une « sociologie du journalisme presque industrielle » (*Ibid*). Cette « sociologie fonctionnaliste des professions libérales » (*Ibid*), inspirée de Lazarsfeld et Merton, a correspondu aux attentes des professionnels en quête de légitimité (*Ibid*). Celle-ci confère donc au journaliste une fonction naturelle en société, dont le rôle est d'être un informateur neutre et impartial et un contre-pouvoir (*Ibid*). Seulement, cette définition du journalisme emporte une limite. Elle agit comme si les journalistes ne faisaient que rapporter ce qui se passe dans la réalité en omettant les nombreux enjeux qui encadrent l'activité journalistique (*Ibid*). S'appuyant alors sur des synthèses de travaux anglo-saxons, Maigret montre comment la production de l'information dépend foncièrement de la fonction de *gatekeeper* qu'exercent les journalistes.

Un autre reproche fait au fonctionnalisme est de faire l'impasse sur les logiques d'acteurs qui scandent la vie des médias (*Ibid*). L'auteur précise que les études de ces logiques n'ont été rendues possibles que grâce à la rencontre entre la convergence des recherches sur la fabrication de l'information et le courant critique et marxiste (*Ibid*). Cela a en effet permis d'élargir les cadres d'analyses sur les rapports entre médias et institutions, contenus et idéologies (*Ibid*). Cet élargissement s'est construit sur la base des constats relatifs aux contraintes journalistiques. Les stratégies d'acteurs en réalité peuvent être saisies à travers la question des influences des médias développée suivant trois directions : celle des « interactions organisationnelles », celle des « structures économiques » et celle des « influences socioculturelles » (*Ibid*). De telles logiques - de compétition, de domination ou de négociation - ou influences selon l'auteur, dévoilent en creux des

références Alexander Kondratov (Kondratov, 2016). Voir enfin Bertrand Cabedoche (Cabedoche, 2015).

tensions propres au monde des médias. Ce que ne révèle pas la sociologie fonctionnaliste des médias. Pire, les analyses qu'elle inspire : « ont largement désubstantialisé les notions de profession et d'information en les présentant comme des constructions et des compromis, sans aller jusqu'à les inscrire dans le cadre d'une culture démocratique nouvelle, cadre de conflits sociaux de représentation débordant les frontières de l'information et du divertissement. » (*Ibid*).

La sociologie fonctionnaliste des médias fut insuffisante pour Denis Ruellan, alors engagé dans l'analyse du groupe professionnel constitué par les journalistes. Sa réflexion avait également pointé les critiques faites au fonctionnalisme dénonçant, dans un cadre général, sa position trop fonctionnalisante, de ne pas considérer par exemple l'affrontement social au sein du secteur de l'information ou de n'imaginer le journalisme que comme vertueux, omniscient et capable d'être partout à la fois, (Ruellan, 1992).

Cette réalité correspond en fait à la vision sociologique fonctionnaliste des médias de Paul Lazarsfeld sur la question des effets limités des médias. Sa sociologie, opposée à celles qui lui précédèrent, se mua en théorie des « usages et gratifications », avec le concours de Katz, pour établir un lien entre communication interpersonnelle et communication médiatique (Maigret, 2015). Mais, selon Maigret, cette thèse est handicapée par sa vision promotrice d'un équilibre social (*Ibid*). Elle choisit d'évacuer la question du pouvoir (*Ibid*).

Malgré toutes ces critiques, dont une recension exhaustive n'est pas dans l'intérêt de ce travail, il n'est pas inopportun de remettre au goût du jour les apports du fonctionnalisme en vue d'analyser les rôles des médias. D'autant que, c'est dans une perspective de définition des fonctions des médias qu'a vu le jour la sociologie fonctionnaliste des médias, évidemment adossée à la communication (Mattelart & Mattelart, 2018).

Cette sociologie des courants empiriques, (*Ibid* ; Bourdon, 2009 : 35) que l'on peut situer à l'école de Chicago, son pionnier étant de l'université de Chicago, se déploie véritablement dans « la Mass Communication Research » (Mattelart & Mattelart, 2018). On doit à Harold Lasswell (1902-1978) l'élaboration, à proprement parler, du premier modèle d'analyse fonctionnelle des médias (*Ibid*). Son projet théorique définit trois fonctions pour la communication. Elles vont de la surveillance de l'environnement pour détecter les menaces éventuelles, la réponse collective, par la mise en relation des composantes, à la menace et à la transmission d'un héritage social (*Ibid* ; Bourdon, 2009 :

37). Si cette sociologie fonctionnaliste est donc perçue comme tendue vers un équilibre à travers la société ainsi que le note Jérôme Bourdon (Bourdon, 2009 : 36), offrant au passage de quoi relancer la critique à son sujet, même si l'auteur ne le présente pas de cette manière, c'est parce que les différentes composantes de l'organisation concourent à cet effet à une « intégration globale du système » (*Ibid*).

Une nuance mérite toutefois d'être soulevée à ce niveau. Les contributions de deux autres figures de la sociologie fonctionnaliste des médias sont ici indispensables. La réflexion initiale, d'un Lasswell, sera en effet prolongée par Paul Lazarsfeld (1901-1976) et Robert Merton (1910-2003) (Mattelart & Mattelart, 2018). Ils proposent une quatrième fonction, celle du divertissement. Il s'y ajoute des dysfonctions et même des fonctions en latence (*Ibid* ; Bourdon, 2009 : 37). Leurs contributions permettent de savoir les différentes facettes sous lesquelles il est possible de saisir un système social donné, partagé entre équilibre et déséquilibre : « (...) les deux auteurs situent les fonctions comme des conséquences qui contribuent à l'adaptation ou à l'ajustement d'un système donné ; les dysfonctions comme les gênant. » (Mattelart & Mattelart, 2018).

Par ailleurs, Jean-Pierre Esquenazi a développé une sociologie constructiviste de l'analyse des médias. Pour l'auteur, les médias construisent des événements (Esquenazi, 2013). Quant à Jocelyne Arquembourg, sa vision des médias relève du pragmatisme. Cette auteure propose ainsi de s'intéresser aux rôles des médias dans la constitution des événements publics et de l'expérience collective (Arquembourg, 2003, 2006, 2019 : 292). Les apports conjugués de ces deux chercheurs mettent donc en évidence la place des médias dans la construction sociale de la réalité. De fait, ils remplissent une fonction sociale de construction collective de la réalité. L'éloignement initial du fonctionnalisme aboutit finalement, par le constructivisme et le pragmatisme, à un retour au fonctionnalisme rendant davantage pertinente sa convocation.

Ces postulats nous paraissent conséquemment utiles pour penser, à nouveau, les fonctions des médias dans le cadre des médiatisations du terrorisme. Il s'agira de repérer les fonctions qu'ils mettent en œuvre et tenter de caractériser leur finalité. A cette fin, il est possible de compter sur le secours de nombreux auteurs qui se sont intéressés, selon leurs préoccupations respectives, aux rôles des médias en société. Commençons par la fonction relative à l'intelligibilité des médias.

2. Intelligibilité sur l'événement ou quand les médias font de « l'histoire immédiate »

C'est un présupposé qui a guidé l'intention de consacrer une section à la question de l'intelligibilité des événements propre aux médias. En regardant des médiatisations de questions sociétales de toute sorte, il nous est apparu cet effort d'intelligibilité, d'« explication/compréhension » (Ricœur, 2000 : 231) dont parle Ricœur dans son épistémologie de l'histoire, qu'opèrent les discours journalistiques relativement à ces questions²⁴. Ces deux aspects mis ensemble, ajoutés à nos études antérieures en histoire²⁵, nous font postuler à la possibilité d'une écriture d'une histoire par les médias, « une histoire immédiate ». Et l'appellation d'« historiens du temps présent » qu'on attribue parfois aux journalistes n'est peut-être pas si anodine que cela. De toutes les façons, l'histoire écrite par les médias doit être différenciée de celle d'un historien de métier. Il s'agit d'une histoire médiatique comme le souligne Katharina Niemeyer (Niemeyer, 2011 : 86, 316-317). Nous finirons cette section par cette question. Pour le moment concentrons-nous sur une première entrée dans le sujet. Et c'est la phénoménologie et l'herméneutique qui seront nos alliées.

Nous avons longuement développé la question de l'événement, précédemment dans le chapitre 1 et, par voie de conséquence, celle de récit d'événement. La question du récit sera la clé de compréhension de la fonction d'intelligibilité dévolue aux médias. Dans ce but, nous nous appuyerons sur la prépondérance de la narrativisation dans les discours d'information médiatiques (Arquembourg, 2009 : 239, 2011 : 35). L'activité de narrativisation, suivant l'herméneutique et la phénoménologie vise à faire comprendre quelque chose. Les travaux de Paul Ricœur sont assez éclairants en la matière. Deux opérations permettent de repérer cette fonction de compréhension inhérente au récit. C'est ce que Jocelyne Arquembourg énonce par récit comme opérateur de compréhension et récit comme producteur d'autres récits par leurs récepteurs. C'est au travers de ces deux mécanismes que le récit devient explication (Arquembourg, 2009 : 242-243).

D'abord le récit comme opération de compréhension. Ici, l'attention est portée sur l'activité même qui consiste à faire le récit. Raconter demande d'avoir au préalable cherché à mettre « un certain ordre » dans des choses éparses. Il faut les rassembler, les organiser, établir des relations entre elles, bref il faut rendre intelligible ce qui est raconté : « Cela

²⁴ Nous avons été d'autant plus sensible à la question dans la mesure où nous-même avons exercé le métier de journaliste (professionnel) entre 2014 et 2018 au Bénin.

²⁵ Ces études, que nous avons faites, au Bénin se sont achevées par l'obtention d'une Maîtrise en histoire en 2012.

consiste à établir des connexions entre données du réel souvent éparses : des acteurs, des motifs et des buts, des circonstances, des conséquences etc. » (*Ibid* : 243). C'est ce que défend l'herméneutique qui valorise plus l'activité de narrativisation que le produit final. De fait, il faut aussi le souligner, le récit n'est pas la reproduction du réel mais une fabrication de la réalité où ce qui ne paraît pas pertinent est aussi utile à l'activité que ce qui y est présenté.

« Ainsi, le récit n'est pas un reflet du réel mais un agencement, un assemblage, où ce qui est important concerne la nature des relations qu'il élabore entre diverses instances, actes, phénomènes, occurrences etc. Comme important tout autant les connexions qu'il ignore, celles qu'il tient implicitement pour acquises, celles qu'il n'établit pas (...). » (*Ibid*).

S'agissant du deuxième point, il met l'accent sur le manque de passivité ou d'indifférence des récepteurs du récit vis-à-vis de l'objet de la réception. En racontant à leur tour des récits reçus ils confèrent davantage de force à l'acte de raconter initial.

« En clair, les récits n'existent véritablement qu'*in fine* lorsqu'ils deviennent des histoires que racontent ceux qui les ont lues, vues ou entendues. (...) Il [le modèle herméneutique] insiste sur le fait que ce qui compte est la manière dont une configuration narrative est interprétée. Il ne s'agit pas là tant d'une négociation avec le caractère plus ou moins impositif des médias, mais de la manière dont des publics s'approprient collectivement un texte en en [sic] privilégiant une lecture. » (*Ibid* : 243).

En somme loin d'être un moyen de divertissement, narrativiser chez les médias est une véritable activité d'intelligibilité (*Ibid* : 242-243). Serait-ce la seule manière de penser la fonction d'intelligibilité des médias ? Ne pourrait-on pas voir dans « l'opération historiographique », que Paul Ricœur emprunte à Michel de Certeau (Ricœur, 2000 : 169) un moyen de questionner la fonction de explication/compréhension des médias ?

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une entreprise facile, nous pensons qu'en décomplexifiant, la problématique, ce qui ne serait qu'opportun pour nous, en regardant de plus près cette opération historiographique, nous pourrions avoir des moyens d'éclairer la question. Voyons d'abord le découpage qu'opère Paul Ricœur. Dans son épistémologie de l'histoire, il distingue « la phase documentaire », « l'explication/compréhension » et la phase d'écriture à proprement parler que l'on désigne généralement par histoire (ce qu'il combat car toute l'opération historiographique est écriture de l'histoire, Ricœur, 2000). Si tel est le cas, ne tenons-nous pas là un postulat sur la possibilité pour les médias d'écrire l'histoire ?

Pour l'écriture de récits d'information, les journalistes ont recours à une phase documentaire. Face au besoin de narrativiser, qui est déjà une opération d'intelligibilité, dans un but de comparaison ou pour situer un événement dans un continuum comme l'a montré G r me Truc (Truc, 2016 : 2) par rapport aux attentats de Madrid de 2004 ; de Londres de 2005 et de Paris de 2015 en r f rence au 11 septembre am ricain, ils ont recours aux archives pour ressortir des traces du pass  susceptibles d' clairer le pr sent. Ces traces seront ensuite traduites sous forme d'« images-souvenir-du-journal-t l vis  » (Niemeyer, 2011 : 49) ou plus sp cifiquement dans le discours. Ce discours correspond   la phase scripturaire de l'acte d' crire l'histoire selon Paul Ric ur. Dans l'entre-deux de ces op rations s'installe la phase d'explication qui consiste   organiser le r cit. Phase documentaire, phase de compr hension et phase scripturaire se retrouvent ainsi souvent plus qu'on ne le pense dans les discours m diatiques et vont acqu rir leur pl nitude dans les deux op rations qui font de l'acte de raconter un acte plein de compr hension. Bien s r, il faut insister aussi sur le temps dans lequel s'op re cette activit  m diatique. Elle prend forme dans le temps pr sent, ce « pr sentisme » de Fran ois Hartog : « Le pr sent seul : celui de la tyrannie de l'instant et du pi tinement d'un pr sent perp tuel. » (Hartog : 2012 : 13). Cela rejoint ce qu'avait remarqu  Isabelle Veyrat-Masson et relev  par Katharina Niemeyer dans une r flexion sur la relation entre « Journalisme et histoire imm diate » (Niemeyer, 2011 : 85). Partant du fait que l'histoire d signe   la fois ce qui arrive et son racont  et que l' v nement n'est pas reproductible, elle conclut que les m dias se situent plut t au point de transmission de l' v nement qui se d roule et dont ils ont le monopole. Pour elle, les m dias ne font pas de l'histoire mais proposent l'actualit , l'information. (*Ibid*). Il semblerait que pour que les m dias obtiennent le statut d'historien, au sens le plus scientifique du terme, il leur faudrait faire plus qu'emprunter les chemins de l'op ration historiographique. Pour cela, il leur faudrait ce temps de recul par rapport aux  v nements d volu   l'historien qui « peut (...) inviter   une d prise du pr sent, gr ce   la pratique du regard  loign . C'est- -dire une prise de recul. » (Hartog : 2012 : 13). Il leur faudrait tout simplement « l'instrument du r gime d'historicit  (...) une fa on d'engrener pass , pr sent et futur ou de composer un mixte des trois cat gories (...) » (*Ibid*). Avec cet outil op ratoire, on prend mieux la mesure de la diff rence entre un historien et un journaliste. L'un, le journaliste, reconstruit un moment qui peut acc der   l'historique, l'autre, l'historien, produit de la science sur des ann es (Niemeyer, 2011 : 85). Alors, que reste-t-il aux m dias d'historique, surtout qu'ils peuvent brandir leur capacit    faire usage de ce

temps de recul notamment lors des commémorations qui donnent lieu à la production de discours historiques ?

Katharina Niemeyer qui, au moyen de l'analyse des médiatisations de la chute du mur de Berlin en 1989 et du 11 septembre, a travaillé sur les liens entre le journal télévisé, la mémoire et l'historiographie révèle une profonde intrication entre les trois éléments (Niemeyer, 2011 : 313). Nous nous en tenons, ici, uniquement au lien entre journal télévisé et histoire. Il est indéniable que le journal télévisé produit des « récits à la dimension historique et explicative (...) » (*Ibid* : 314), qui sont différents des récits d'historiens (*Ibid*). Cependant, c'est moins en se focalisant sur le récit historique, sa problématique, que la lumière pourra jaillir (*Ibid*). En racontant les événements, en intervenant « dans le déroulement de l'histoire qui est en train de se faire (...) » (*Ibid*), « il rend une expérience historique du temps présent possible (...) anticipe en quelque sorte l'histoire des historiens. » (*Ibid*). C'est finalement que « Le journal télévisé fait (de) l'histoire, autrement » (*Ibid*). Mais, il a d'autres fonctions dont celle de réparer.

3. Et la fonction de « réparation »

A la fin de la troisième section du chapitre 1 nous avons, après avoir montré qu'il était impossible pour les médias d'échapper à la « relation symbiotique », laissé en suspens une interrogation sur la possibilité de relativiser cette évidence. Nous avons aussi annoncé que nous réservions un développement à cette réflexion juste avant la conclusion comme une sorte de retour sur la notion. Afin de mieux affronter la question plus tard, nous commencerons par nous armer d'arguments. C'est tout l'intérêt de cette section de saisir les fondements de cette relativisation. Nous repérons ici ce qui dans les travaux des SIC en particulier, des SHS en général, permet de penser cette fonction de réparation.

Il serait surprenant, voire paradoxale, de soutenir que les images des médiatisations du terrorisme qui servent à donner de la visibilité à l'acte terroriste, par la monstration de l'horreur, du carnage qu'il engendre, possèdent en même temps des aspects pour contrebalancer cette visibilité. C'est ce sur quoi appelle notre attention Barbie Zelizer à travers une analyse des photographies du 11 septembre. Elle dévoile trois fonctions : celle inhérente au journalisme même, celle d'évidence du chaos et d'appel au dépassement et celle de prétexte à la répression de la part des acteurs politiques et militaires (Zelizer,

2006). Mais c'est l'articulation de ces trois dimensions qui donne sens à la fonction de réparation :

« Les photos de presse ont mobilisé la sensibilité et l'attention du public, l'ont aidé à se constituer en témoin, à passer d'un stade initial de confusion et de choc à un stade post-traumatique. Elles ont aussi garanti un soutien public pour les actions politiques et militaires qui allaient se dérouler en Afghanistan. »²⁶ (*Ibid*).

Deux enseignements se dégagent de cette réalité. D'abord, les photographies en montrant l'horreur ne se limitent pas au choc. Mais, par une opération de dépassement du chaos, elles invitent à entrer dans la résilience²⁷ médiatique. Deuxièmement elles sont objets de prétexte à la riposte. C'est là un rôle de justification des représailles envers les commanditaires de l'acte terroriste selon le traditionnel axe « bon/mauvais » (Lits & Desterbecq, 2017 : 155). Cette étape suit généralement la phase de l'émotion et les funérailles et les premiers hommages. Dans le cadre du 11 septembre, il était dit que : « Dès lors, « Le président devra montrer qu'il est l'homme de la situation et un grand chef d'État » (Le soir Magazine, 19/09). Il doit donc à la fois montrer qu'il peut témoigner de la compassion pour sa communauté touchée dans sa chair (...) et préparer la réplique contre l'adversaire. » (*Ibid* : 187). Comme si riposter était aussi le curatif de la douleur, de la souffrance, bref un accélérateur de la résilience.

Quoi qu'il en soit les mises en scène visuelles se prêtent davantage à la résilience et forment un espace de médiation dans lequel chaque personne en quête de ressources pour surmonter l'indicible évolue à son rythme :

« La photographie est idéale pour inviter les individus et les groupes au voyage vers l'espace post-traumatique. L'image fixe se prête bien aux réponses collectives. Elle permet d'extraire les sujets de leur état de choc initial et de les guider vers un espace post-traumatique ; de voir et de continuer à voir jusqu'à ce que le choc et le traumatisme liés au caractère inouï de l'événement aient été dominés. (...) Le passage du stade traumatique au stade post-traumatique peut donc être facilité, du moins en partie, par la photographie, non seulement au moment de la prise de vue, mais longtemps après. Par leur visibilité, par leur centralité, par leur nombre, les photos créent un espace de « méditation documentaire ». Chacun y progresse à son rythme sur la voie de la guérison. » (Zelizer, 2006 : 139).

En clair, les photographies sont devenues des incontournables de l'activité sanctifiante des médiatisations des drames collectifs : « Quand l'épisode traumatique exige non seulement une attention à grande échelle, mais une réaction publique, il faut désormais se tourner vers la photographie. Celle-ci fait depuis lors partie de la texture de tous les drames collectifs et elle est attendue chaque fois qu'il y a trauma. » (*Ibid* : 144).

²⁶ Le texte a été traduit de l'anglais en français par Daniel Dayan et Anne Boudrot.

²⁷ Nous rappelons que le concept de résilience est étudié à la fin de cette section.

C'est sur le registre des mécanismes des médiatisations ou de leur impact que se situe Lilie Chouliaraki²⁸ lorsqu'elle montre qu'elles induisent aussi la souffrance à distance. Cette « souffrance à distance » proposée par Luc Boltanski (Boltanski, 2007) permet *in fine* de déclencher chez des gens pas directement concernés par un drame, la capacité, mieux le devoir de manifester leurs compassions à ceux qui en souffrent. Ici, cela se manifeste surtout par la solidarité, le recueillement, les hommages et certaines topiques. L'auteur en évoque trois à savoir : « sentiment », « dénonciation » et « sublime » dont la finalité est de ne laisser aucune chance aux publics des médiatisations de ne pas réagir à la souffrance des victimes qui leur est présentée et renvoie à la moralisation du spectateur témoin. L'un des moteurs de cette souffrance à distance est la politique de la pitié qui n'est pas qu'un simple ressenti :

« La pitié n'est pas ici un sentiment naturel d'humaine empathie. La pitié est, plutôt, un principe constitué politiquement afin de relier des sujets sociaux, à partir de ce qu'un spectateur est capable d'éprouver pour une victime, afin d'établir, selon les termes de Boltanski, « un rapport généralisé à l'Autre. Comme telle, la pitié est centrale dans les conceptions contemporaines de la socialité (de l'Ouest) et indispensable à la construction des collectivités modernes et démocratiques. » (Chouliaraki, 2006 : 127).

L'atténuation de la souffrance passe aussi par les prises de paroles autres que les témoignages. C'est ce que Benoit Lafon appelle la « religiosité terminologique » dans le cadre d'une analyse des médiatisations des drames collectifs (Lafon, 2011). En fait, cette religiosité s'appuie sur « les religiosités séculières » qui se déploient en multiples religiosités : « religiosités politiques », « religiosités laïques » et « religiosités scientifiques ». Ce sont donc ces politiques qui exprimeront leur solidarité aux victimes et à leurs proches, appelleront à l'union nationale, ce sont ces personnalités, ces stars du monde de la culture ou pas, qui inviteront à la résistance, ce sont ces scientifiques qui éclaireront les événements, aideront à les comprendre. Ainsi, par la valorisation de gens, sauveteurs, anonymes, montrés en modèle, la présence d'acteurs politiques allant sur les lieux des drames, réconfortant les victimes ou parents de victimes pour incarner des principes moraux, le recours à la parole scientifique, les médiatisations de catastrophes participent d'une remise en ordre de la société (*Ibid*).

L'auteur évoque l'apparition de soutiens psychologiques aux victimes de catastrophes en France vers la fin des années 1990 dans les médiatisations des catastrophes

²⁸ Texte traduit de l'anglais en français par Philippe Raynaud et Daniel Dayan. L'auteure est actuellement enseignante-chercheure, Professeure des Sciences des médias et de la communication à l'École d'économie de sciences politiques de Londres (Professeure à l'Université de Copenhague au moment de la parution de cette contribution en 2006). Son étude porte sur les médiatisations danoises du 11 septembre.

sans s'étendre là-dessus. Pour le comprendre, il faut recourir à Jocelyne Arquembourg (2003 : 82-84) qui montre comment la place des victimes dans ces formes de médiatisations doit beaucoup aux luttes de SOS Attentat qui s'est beaucoup battu dès les années 1980 pour faire reconnaître le statut de victime dans le cadre des attentats terroristes. La grande réflexion initiée par cette organisation, dont les conclusions ont été prises en compte par l'État dans la gestion post-attentat terroriste de 1995 a abouti à la convocation/monstration, depuis lors, systématique des victimes dans les mises en récits des attaques terroristes. La création de cellules médico-psychologiques date de cette période.

Le développement précédent fait beaucoup mention de la résilience sans en dégager son utilité communicationnelle. Que dire à présent du concept ? Commençons notre développement en précisant que le terme a été introduit dans le milieu scientifique à partir des travaux dans « le domaine des systèmes écologiques et sociaux » (Martin, 2005). Sur ce terrain, deux conceptions jouissent d'un certain consensus (*Ibid*). La première clarification, développée par Pimm, met l'accent sur la durée du retour à l'équilibre d'un système qui en a été éloigné par une perturbation (*Ibid*). Dans la deuxième définition, proposée par Holling, l'intérêt se déplace sur la situation nouvelle de stabilité engendrée pourtant par une instabilité (*Ibid*). Ce qui est mis clairement en valeur par cette deuxième acception, c'est la capacité ou le processus qui permet à un système secoué par une crise de se réinventer.

Cette possibilité de rebond sera le point par lequel des travaux en psychologie vont approcher la notion de résilience. Après son apparition en Angleterre, c'est aux USA que cette notion acquiert une importance particulière (Anaut, 2015 ; Tisseron, 2017). Si Marie Anaut et Serge Tisseron se rejoignent sur l'identité des pionniers de ces recherches, notamment lorsqu'ils évoquent Emmy Werner, Michael Rutter et Norman Garmezy, ils se distinguent par le choix de la période des débuts de ces travaux. Anaut les situe dans les années 1970 alors que Tisseron fait remonter les prémices aux années 1950. Cela tient au fait que le second auteur accorde une certaine importance à la place d'Emmy Werner dans ce trio de pionniers dont les réflexions ont commencé au début de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Les années 1970 dont parlent Anaut se réfèrent surtout à Norman Garmezy et Michael Rutter. C'est aussi à la même période que Tisseron place les contributions de Michael Rutter. L'historisation de la recherche psychologique sur la résilience de Tisseron s'apparente, d'une certaine manière, au cheminement proposé par Boris Cyrulnik et Claude

Seron (Cyrulnik & Seron, 2003). Par ailleurs, on apprend avec Anaut que Cyrulnik et d'autres auteurs européens ont œuvré à la diffusion de l'approche des pionniers et à asseoir ses bases théoriques (Anaut, 2015)

Toutefois, nous nous intéresserons davantage aux apports de Tisseron en ce domaine. L'auteur parle de « La résilience psychologique » (Tisseron, 2017). Selon lui, elle se caractérise par la capacité d'un système à dépasser un traumatisme et/ou à se reconstruire dans un environnement hostile (*Ibid*). Une telle définition est en fait héritière d'une longue tradition de travaux américains sur la résilience comme nous l'avons déjà relevé. Serge Tisseron l'évoque à travers les trois âges²⁹ de la résilience élaborés par Glenn Richardson, chaque stade ayant bâti sa propre définition en opposition à celle qui lui précéda (*Ibid*). Ce parcours lui permit de préférer l'idée de « système résilient », sur la base d'un rejet de ces oppositions, d'autant que l'introduction de la résilience en France, trente ans après son apparition aux USA, s'est accompagnée d'une absence de clarification de sorte que le terme pouvait renvoyer, dans un même travail, aux trois définitions, pourtant historiquement opposées, des trois stades du syntagme (*Ibid*). L'auteur pousse alors un peu plus loin ses réflexions, pour ajouter un quatrième niveau de définition. A ce stade, c'est l'aspect collectif de la résilience qui est davantage mis en évidence. Il comporte deux utilités fondamentales. D'abord, les résiliences individuelles dépendent de résiliences collectives. Ensuite, la résilience ne se limite pas seulement au dépassement d'un traumatisme. Elle se déploie dans un processus en quatre étapes : « se préparer au traumatisme », « résister au traumatisme », « se reconstruire » et « consolider le rétablissement ».

Cette approche rappelle bien les fonctions réparatrices repérées dans les mises en scène médiatiques de situations catastrophiques, telles que développées par les auteurs susmentionnés. Si la résilience permet alors aux systèmes sociaux de se défendre face aux événements traumatiques, ne doit-on pas s'interroger sur les rôles que peuvent jouer les médias dans l'élaboration de cette réponse ? Autrement dit, de quelle(s) manière(s) les médias participent-ils à la construction de la résilience face à un événement comme un attentat terroriste ? L'approche psychologique du concept devient sans conteste pertinente pour analyser, à nouveau, une fonction de résilience des médiatisations des drames collectifs.

²⁹ Ces différents âges correspondent successivement, en termes de définition, à la qualité, au processus et à la force de la résilience. Voir Tisseron, 2017. Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-1.grenet.fr/la-resilience--9782130792581.htm> (consulté le 02/05/2020).

Nous avons jusqu'ici suivi à la trace l'événement depuis son surgissement.
Accompagnons-le dans sa destinée pour voir ce qu'il devient avec le travail du temps.

Chapitre 3. Le travail de mémoire des médias : médias et mémoire

Les médias font-ils un travail de mémoire ? Si oui, à quel genre d'activité se réfère-t-il ? C'est ce questionnement qui guidera notre parcours réflexif sur la dimension mémorielle du discours médiatique. Mais, parler du travail de mémoire équivaut à s'intéresser au plus près à la problématique de la mémoire. Une notion avec laquelle ont cheminé plusieurs auteurs, de différentes disciplines des Sciences humaines et sociales dont : Paul Ricœur (philosophe), Maurice Halbwachs (sociologue) et Pierre Nora (historien).

Pourtant ils n'ont pas, du moins les deux premiers, spécifiquement construit leurs réflexions sur les médias (Niemeyer, 2011 : 44). Dès lors, il est important de savoir comment leurs différentes contributions concourent à rendre intelligible ce travail de mémoire adossé au domaine médiatique. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur un modèle construit par Katharina Niemeyer en recourant de temps à autre aux auteurs précédemment évoqués. Nous pourrions alors développer successivement la question de la remémoration, celle des *Lieux de mémoire* et celle de *La mémoire collective*.

1. Une fonction de remémoration

La question de la remémoration est abordée par Paul Ricœur dans son ouvrage consacré à *La mémoire, l'histoire et l'oubli*. Il la situe au cœur de la phénoménologie de la mémoire (la première partie de l'ouvrage) pour introduire la mémorisation. Mais, il faut dire que ce qui guide la réflexion ternaire de Ricœur se trouve au cœur de l'objet et de l'auteur de la mémoire en tant que représentation du passé : « (...) de quoi y a-t-il souvenir ? De qui est la mémoire ? » (Ricœur, 2000 : 3). Comme il est aisé de le remarquer, c'est la question du quoi qui emporte le primat de la phénoménologie, de l'aveu de l'auteur même afin d'éviter l'impasse dans laquelle avaient été conduites les recherches philosophiques lorsqu'elles sont corrélées à la mémoire collective (*Ibid*), tel que noté par Katharina Niemeyer (Niemeyer, 2011 : 43). C'est ici qu'elle note une première possibilité de mobilisation communicationnelle de cette phénoménologie : « Le de quoi [sic] est donc primordial en lien avec le journal télévisé, car « la présence à laquelle semble consister la représentation du passé paraît bien être celle d'une image, [...], [sic] visuelle ou auditive » » (*Ibid*). Seulement, les images médiatiques diffèrent de la phénoménologie de la

mémoire (*Ibid* : 43-44). C'est pourquoi, recourant à la distinction qu'opère le philosophe, sur la base de l'héritage grec (Ricœur, 2000 : 4 ; 7-25) Niemeyer dégage deux formes de mémoire : le simple souvenir et le rappel (Niemeyer, 2011 : 44). Si les preuves de la première forme sont difficiles à rapporter scientifiquement, elle note que la deuxième se manifeste dans le journal télévisé et à la télévision sous forme de parole et d'image (*Ibid* : 45-46) et conclut alors à une matérialisation de la représentation du passé sous forme d' « image-souvenir » (*Ibid* : 46).

C'est à cette étape que Niemeyer choisit d'introduire Henri Bergson tout en précisant les risques d'une transposition de sa réflexion aux médias, notamment à la télévision (*Ibid*). Mais Bergson présente l'intérêt de proposer un travail sur la mémoire et le souvenir (*Ibid* : 47-48). Comme chez Ricœur, il est question de deux mémoires : l'une liée à l'habitude (*Ibid* : 48) et l'autre, la vraie, attachée à la remémoration (*Ibid* : 49). Nous retrouvons ici la remémoration dont elle emprunte la définition à Ricœur (Ricœur, 2000 : 69) et qui met l'accent sur une « (...) volonté de vouloir rechercher un souvenir (...) » (Niemeyer, 2011 : 49) et que Bergson associe à une intelligence humaine qui conduit à une recherche de souvenir dans le passé (*Ibid*). Si cette mémoire vraie est attachée à l' « image-souvenir », elle n'est pas opérante pour le journal télévisé sauf le fait de voir dans le journaliste, qui produit le journal télévisé, l'opérateur de cette remémoration par la recherche qu'il effectue dans les archives du journal télévisé (*Ibid*). Nous sommes ainsi en présence d' « images-souvenirs-du-journal-télévisé » (*Ibid*).

Cette première dimension mnémonique se double d'une deuxième dimension relative à la première mémoire évoquée plus haut, la mémoire habitude. C'est cette mémoire, qui est liée à la mémorisation, que Ricœur attache aux formes d'apprentissages, une action concrète (Ricœur, 2000 : 70 ; Niemeyer, 2011 : 434) cette mémoire habitude, qui repose sur les « images-habitudes » (Niemeyer, 2011 : 48) est présente dans le journal télévisé quand, par une action, elle permet aux téléspectateurs de reconnaître l'architecture du journal télévisé, l'habillage sonore, la configuration, le présentation etc. (*Ibid*). En constituant une habitude à la fois pour le journal télévisé et pour les téléspectateurs, cette action installe une « mémoire-habitude-du journal-télévisé » (*Ibid*). « Mémoire-habitude-du-journal-télévisé » et « images-souvenirs-du-journal-télévisé » s'imbriquent donc pour constituer des phénomènes mnémoniques du journal télévisé dont le deuxième allie « action » et « représentation » donc situé entre « mémoire-habitude », deux formes de

mémoires selon Bergson (*Ibid* : 49). Nous sommes donc un peu plus avancé sur la manière dont le journal télévisé peut produire un travail de mémoire.

Mais la réflexion de Niemeyer se densifie lorsqu'elle place la focale sur le « souvenir-image » comme l'entre-deux de ces mémoires (*Ibid* : 49-50) et montre le mécanisme du souvenir (*Ibid* : 50-52). En quoi alors le souvenir est pertinent pour comprendre le travail du journal télévisé ? Si le journal télévisé à proprement parler ne peut faire acte de se souvenir, le journal n'étant pas un humain, le journaliste lui, *a contrario* le peut. C'est donc lui qui se souviendra pour le journal télévisé (*Ibid* : 52). « Le souvenir « pur » est ainsi déjà une image, car le journal télévisé en tant que tel ne perçoit pas, mais il reproduit la perception. » (*Ibid*). De plus, parce que le journaliste ne peut afficher ses souvenirs à l'écran, il est contraint de recourir aux archives. Ce sont ces « images-souvenirs-du-journal-télévisé » dont nous avons parlées et qui n'acquièrent leur statut que présentées sur l'écran (*Ibid*).

En surplus, avec la question du temps, que permettent d'appréhender les « mémoire-habitude » et « mémoire vraie » par l'articulation du passé et de l'avenir inséré dans le présent (*Ibid* : 53-57), la perspective mnémonique s'élargit au sens où elle permet au journal télévisé de disposer d'une multitude de possibilités de faire surgir le souvenir notamment, lors des commémorations d'événements (*Ibid* : 57). La phénoménologie bergsonienne élargie permet ainsi au journal télévisé de faire une remémoration, autrement (*Ibid* : 58) « Il n'effectue pas un travail de mémoire comme pourrait le faire l'être humain, mais il reproduit de la perception. » (*Ibid*). Comme le dit si bien Jean-François Tétu dans la préface à l'ouvrage de Niemeyer : « (...) le journal télévisé, en exploitant dans le temps le sujet du jour, le reprenant et le déroulant avec ses logiques propres, ne se contente pas de « construire l'événement » (E. Veron), mais construit aussi la mémoire de l'événement et devient donc, un instrument à part entière de la « mémoration » (*Ibid* : 11).

Au cœur de ce travail de mémoire à la télévision, du journaliste télévisé, le journaliste joue, à n'en pas douter, un rôle central : c'est lui qui prête à la télévision sa capacité de remémoration en descendant dans les archives pour faire remonter les souvenirs du journal télévisé qui n'obtiennent leur statut mnémonique qu'affichés sur l'écran du téléspectateur. C'est lui qui par la routinisation installe le journal télévisé dans la mémoire-habitude pour les personnes intéressées par ce programme télévisuel, c'est lui qui élargit les perspectives temporelles du phénomène mnémonique du journal télévisé par les mêmes habitudes aux jours de commémorations d'événements importants. Ce qui vaut

pour le journal télévisé et la télévision vaut alors pour la presse et ses lecteurs. Cependant, Lits et Desterbecq inscrivent le recours des journalistes aux archives du journal dans la perspective d'une : « (...) réflexion sur le rôle des médias dans la construction (...) [d'une] histoire, tant personnelle que collective. » (Lits & Desterbecq, 2017 : 136). Cette dimension mnémonique contribue également à créer dans les médias des « Lieux de mémoire ».

2. « Les Lieux de mémoire »

L'enjeu des « Lieux de mémoire » est de savoir si les médias peuvent en être et dans quelles mesures cela est-il possible ? Parler des lieux de mémoire renvoie inévitablement à Pierre Nora. *Les Lieux de mémoire* sont une recension, voire sauvegarde, de lieux d'incarnation de la mémoire française, aux fins de faire une histoire nationale de la France par la mémoire même si l'ambition initiale des auteurs, de l'aveu de Pierre Nora, était de faire le lien entre les mémoriaux vrais comme le Panthéon et les objets divers comme les commémorations (Nora, 1997 : 7).

« La disparition rapide [peut-on lire dans la présentation de l'ouvrage] de notre mémoire nationale m'avait semblé appeler un inventaire des lieux où elle s'est électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes ou le travail des siècles, en sont restés comme les plus éclatants symboles : fêtes, emblèmes, monuments et commémorations, mais aussi éloges, dictionnaires et musées. » (*Ibid* : 15).

Comme ces illustrations l'auront révélé, il s'agit autant d'objet concrets [le Panthéon], que de phénomènes [commémorations] ou catégories politiques [droite, gauche] auxquels est attachée la mémoire qui incarnent ces « Lieux de mémoire » (*Ibid* : 7).

Mais, c'est loin de la préface, dans la réflexion consacrée par Nora à ces lieux qu'on peut saisir leur sens. L'apparition des lieux de mémoire procède d'un double mouvement. D'un côté une évolution historiographique, marquée par une réflexion de l'histoire sur elle-même, de l'autre une opération historique, la fin de la tradition de mémoire (*Ibid* : 28). A ce double mouvement, « la mondialisation, la démocratisation, la massification, la médiatisation » (*Ibid* : 23), d'une part, l'émergence de l'histoire critique jetant l'anathème sur la mémoire, d'autre part, (*Ibid* : 25-29), ne sont pas étrangères. Leurs corollaires que sont l'effondrement des « collectivités-mémoires » (*Ibid* : 23) (celle des paysans), des « sociétés-mémoires » (Église, école, famille, État) (*Ibid*), de la « nation-mémoire » (*Ibid* : 28), bref de l'histoire-mémoire ont fini de sceller le passage, définitif, peut-être, d'une

société en perte de tradition de mémoire vers une société historisée. C'est à cette étape charnière que naissent les lieux de mémoire car :

« Lieux rescapés d'une mémoire que nous n'habitons plus, mi-officiels et institutionnels, mi-affectifs et sentimentaux ; lieux d'unanimité sans unanimité qui n'expriment plus ni conviction militante ni participation passionnée, mais où palpète encore quelque chose d'une vie symbolique. Basculement du mémoriel à l'historique, (...) passage d'une histoire totémique à une histoire critique ; c'est le moment des lieux de mémoire. On ne célèbre plus la nation, mais on étudie ses célébrations. » (*Ibid* : 28, 29)

Par ailleurs, il convient d'ajouter que par les métamorphoses subies par la mémoire et dont les manifestations probantes sont : mémoire-archive (car enregistreuse et différente de la mémoire vraie), mémoire-devoir (le corrélat de la mémoire-archive au sens de devoir de mémoire) et mémoire-distance, apparaît un personnage nouveau. Il s'agit de l'historien qui, lorsque la mémoire est définitivement absorbée par l'histoire, par le nouveau rapport au passé des sociétés contemporaines, par le lien intime qu'il entretient avec son sujet, devient, non plus un homme-mémoire mais un lieu de mémoire. (*Ibid* : 34-37).

De plus, il faut noter le triple caractère des lieux de mémoire que révèle Pierre Nora. Ils sont « matériel, symbolique et fonctionnel » (*Ibid* : 37). Mais, si dans les lieux de mémoires sont appelées à cohabiter ces caractéristiques, à des degrés divers, ils ne sont vraiment lieux qu'à condition d'être portés par une intention de mémoire. Les en priver les réduit à des lieux d'histoire (*Ibid* : 37-38). Les lieux de mémoires sont aussi riches de leurs métamorphoses :

« Lieux donc, mais lieux mixtes, hybrides et mutants, intimement noués de vie et de mort, de temps et d'éternité ; dans une spirale du collectif et de l'individuel, du prosaïque et du sacré, de l'immuable et du mobile. (...). Car s'il est vrai que la raison d'être fondamentale d'un lieu de mémoire est d'arrêter le temps, de bloquer le travail de l'oubli, de fixer un état des choses, d'immortaliser la mort, de matérialiser l'immatériel pour (...) enfermer le maximum de sens dans le minimum de signes, il est clair, et c'est ce qui les rend passionnants, que les lieux de mémoire ne vivent que de leur aptitude à la métamorphose, dans l'incessant rebondissement de leurs significations et le buissonnement imprévisible de leurs ramifications. » (*Ibid* : 38).

Ce n'est donc pas étonnant, qu'après avoir proposé une réflexion sur le type de travail de mémoire présent dans le journal télévisé et la télévision, Katharina Niemeyer oriente son attention sur ces lieux de mémoire³⁰ (Niemeyer, 2011 : 59-70) car ils sont fondamentalement chargés d'une intention mnémonique. Plusieurs éléments chez l'auteure incarnent le statut des lieux de mémoire à la télévision. En se positionnant sur les dimensions des lieux de mémoires, évoquées plus haut (*Ibid* : 64) et en notant leur fonction

³⁰ Il convient de préciser que l'auteure convoque cette notion à l'appui d'une démonstration, tout comme la médiologie, sur le lien entre la mémoire collective, les archives et l'éphémère.

hautement historiographique elle montre que les archives du journal télévisé, donc la télévision, possèdent les mêmes caractéristiques : matériel, symbolique et fonctionnel (*Ibid*). Matérielles, les archives de l'INA³¹ par exemple le sont (*Ibid*), symbolique, l'INA l'est : « (...) car on lui attribue une fonction « d'imagination » (...) ; mais c'est également un lieu de mémoire symbolique, car la bibliothèque qui l'héberge en est un (BNF). » (*Ibid*), fonctionnelles, elles le sont grâce à une « (...) réactualisation des enregistrements. » (*Ibid* : 65). Tout cela rend particulier le lieu de mémoire de la télévision car : « Le lieu de mémoire de la télévision en serait donc un qui est en mouvement. » (*Ibid*). Cet aspect de mouvement ne peut être perçu que corrélé au statut des archives. A la fin de la section précédente, nous avons écrit que le journal télévisé déploie les perspectives temporelles de sa fonction mnémonique dans les commémorations d'événements. Avec Niemeyer, poursuivons le propos, qu'elles ne sont jamais, en principe, stabilisées, car aux anciennes images télévisuelles, quotidiennement, s'ajoutent de nouvelles (*Ibid* : 57). Bref : « Ce ne sont pas des lieux de mémoire physiques que l'on contemple, mais des lieux de mémoire qui s'actualisent dans l' « action » précise du journal télévisé (ou à la télévision). » (*Ibid* : 57-58).

Il convient également de signaler que les lieux de mémoire procèdent aussi de choix humains. Tels les lieux mentionnés par Nora. Ils relèvent d'une volonté politique et humaine. Le journal télévisé est autant le fruit de choix opérés par le journaliste (*Ibid* : 65). Mieux, le discours, avant de devenir objet de la mémoire et de l'histoire (*Ibid*), est le résultat d'une « production spécifique et contraignante » (*Ibid*). Il en est de même du journal télévisé qui est l'émanation d'une opération adossée à de nombreuses contraintes, venant non seulement des règles de pratique du journalisme mais aussi des normes morales et juridiques édictées par la société, que subit inévitablement le journaliste (*Ibid*). « En conclusion, ni les lieux de mémoire comme discours, ni les discours qui y sont archivés, représentés ou symbolisés ne sont le résultat d'une production « innocente ». Au contraire,

³¹ L'INA, organisme de patrimonialisation des archives audiovisuelles a effectivement en charge, en France, la conservation des archives des chaînes de télévisions du service public. Nous savons ainsi que France 2 ne peut détenir ses archives au-delà d'un an. TF1, quoique privée, a dû signer un contrat d'archivage avec l'INA. En contrepartie, cet institut peut commercialiser lesdites archives. Il est nécessaire de préciser que TF1 a géré elle-même ses archives entre 1981-2010, bien que sa privatisation soit intervenue en 1987. En fait, la télévision a racheté auprès de l'INA les fonds d'archives télévisuelles de 1981 à 1987, produites par l'ancienne télévision publique privatisée en TF1. Nous savons cela grâce à Jean-Stéphane Carnel, Maître de conférence en Sciences de l'information et de la communication à l'UGA qui nous l'a dit en cours sur *Archives et patrimoine numérique* au premier semestre de notre Master 2 ICPM 2019-2020. Cours qu'il a co-dispensé avec Viviane Clavier, Maître de conférences HDR en Sciences de l'information et de la communication à l'UGA.

un contrôle, une sélection et une organisation interviennent dans la production discursive (...). » (*Ibid*).

Des *lieux de mémoire télévisuels* peuvent ainsi apparaître lors des médiatisations des drames collectifs comme les événements terroristes. Les lieux de mémoire dans le journal télévisé, la télévision, prennent alors une multiple expression : archivistique ou discursive et visuelle.

La réflexion féconde de Niemeyer sur les lieux de mémoire se double d'une manifestation dans la presse. C'est en étudiant les médiatisations des attentats du 13 novembre 2015 de la région parisienne, placée dans le cadre d'un journalisme d'empathie, qu'elle remarque que le mémorial du *Monde*, mis en ligne en la mémoire des victimes des attentats pour diffuser leurs portraits, fonctionne comme un lieu de mémoire, mais lieu de mémoire 2.0 en mouvement parce qu' : « En cela, ces portraits de victimes d'attentats apparaissent bien également comme un lieu de mémoire (Nora, 1997) – sur la brèche entre une mémoire sociale en cours d'écriture et une histoire qui reste encore à écrire –, mais un lieu de mémoire 2.0, en mouvement : non seulement parce qu'ils sont partageables en ligne, réitérables et extensibles, mais aussi parce qu'ils se prêtent à des interprétations évolutives. » (*Ibid*, 2018). Ce « genre journalistique », qu'il convient de considérer comme propre³² aux médiatisations du terrorisme (*Ibid*), gagne progressivement aussi la télévision et ouvre des perspectives quant aux lieux de souvenirs à la télévision. Mais de cela, nous parlerons dans le chapitre 5. Pour le moment il est question du lien entre un événement, les médias et les mémoires collectives.

3. La question de « La mémoire collective »

La question de *La mémoire collective* a été développée par Maurice Halbwachs. L'auteur a insisté sur le fait que la mémoire collective se nourrit de mémoires individuelles. (Halbwachs, 1997 : 51 ; Niemeyer, 2011 : 59-60). Niemeyer trouve ce point intéressant en raison de l'importance sociale que le sociologue accorde à la mémoire collective (Niemeyer, 2011 :60). Cependant il en présente les limites lorsque c'est corrélié aux journaux. Il trouve les mémoires collectives capables d'« être plus resserrées, bien plus

³² Car il convient de mentionner que ce genre n'est pas une innovation, la presse ayant l'habitude des nécrologies comme nous l'a fait remarquer Chloé Salles, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'UGA, qui nous a donné le cours : *Journalistes et pratiques journalistiques*, à l'occasion d'une discussion sur notre sujet.

éloignées aussi » (Halbwachs, 1997 : 98) au point de qualifier cela de « mémoire empruntée » (*Ibid* : 99) par rapport à quelqu'un qui, sans en disposer de souvenirs, serait capable d'évoquer un événement seulement parce que les journaux en ont parlé et qu'il sait qu'il fait partie de la mémoire de sa nation (*Ibid* : 98). Niemeyer considère cela comme une volonté de sous-estimation, chez Halbwachs, de l'importance de la sphère médiatique de son époque (Niemeyer, 2011 : 60). Elle évoque l'importance de taille des médias dans la constitution des mémoires collectives par l'exposition aux événements qu'ils « imposent » aux publics et leur capacité de produire de nouveaux éléments à partir de cette mémoire (*Ibid*). C'est ici qu'elle convoque Ricœur et sa triple attribution de la mémoire (« à soi », « aux proches » et « aux autres ») qui lui paraît si pertinente qu'elle la prolonge en la transformant en une quadruple attribution de la mémoire pour y ajouter une quatrième : aux médias, plus précisément à la télévision, au journal télévisé (*Ibid* : 61-62) : « La télévision et le journal télévisé concernent le « soi », les « proches » et les « autres », (...) ils sont capables de les réunir sous différentes formes de représentation, mais ils s'adressent également à ces derniers. » (*Ibid*). Ce choix dessine la perspective, qui bien que se fondant sur Halbwachs, se veut capable de manifester la mémoire « (...) comme le résultat d'un ensemble de phénomènes médiatiques, sociaux et personnels. » (*Ibid* : 62). Sur ce plan les supports des médias deviennent centraux. La perspective se double d'une approche médiologique de Régis Debray qui découpe le rapport au support en communication (circulation des informations) et transmission d'une archive (*Ibid*). La transmission qui est essentielle dans la position médiologique est utile pour montrer que la transmission de la mémoire (collective) est foncièrement dépendante de l'évolution technologique (*Ibid* : 62-63). Le journal télévisé, « lieu de mémoire en mouvement » est, au prix d'un développement, écarté des mémoires collectives, par Debray, car non-durable (*Ibid* : 63-66). C'est ici que Niemeyer prend ses distances avec Debray pour montrer que le journal télévisé ne relève pas que de la communication. Il se situe plus à cheval sur la communication et la transmission stable (*Ibid* : 66-67). « Elle est éphémère, car elle ne reste pas figée sur l'écran, mais elle peut être stable, si elle contribue à maintenir ou à créer des souvenirs chez les téléspectateurs. » (*Ibid* : 67). Cet aspect avait été déjà mis en évidence par un groupe de recherche international. Ces chercheurs ont pu mettre l'accent sur l'importance du partage dans la transmission de la mémoire. Ils avaient remarqué que des personnes qui avaient suivi des événements se rappelaient des contenus mais aussi des personnes avec lesquelles elles les avaient vécus (*Ibid* : 67-68). Ce résultat conforte la proposition de Halbwachs sur la « mémoire de groupe ». Niemeyer le précise à juste titre

soulignant le rôle central des médias dans le processus de constitution des mémoires collectives (*Ibid*).

De plus, en se situant sur un plan plus large de la réception, il est possible en tenant compte de la façon dont fonctionne le triptyque médias-mémoire-événement (avec le rôle central de *gatekeeper* que joue les parents par rapport à leurs enfants au sujet des programmes médiatiques plus le mode de construction de sens de ces derniers à partir de systèmes de valeurs) de saisir la manière dont les médias élaborent des mémoires collectives. Cela transparaît dans le travail de sélection d'images symboliques qu'opèrent les médias et qui les charge des caractéristiques propres à les faire s'installer dans les mémoires collectives (*Ibid* : 68-69). Internet aussi y contribue sérieusement (*Ibid* : 298). C'est ce qu'a révélé l'analyse des médiatisations du 11 septembre que met en évidence l'auteur :

« A ce jour, presque dix ans après les attentats, beaucoup de téléspectateurs ayant vu les images de 2001 se souviennent certainement du crash dans les tours et de la chute de ces dernières. De même, les images des survivants, couverts par la poussière, et celles des pompiers essayant de trouver des personnes dans les décombres, sont probablement toujours enracinées dans les mémoires collectives. Puis, le média internet permet aujourd'hui de voir et de revoir ces images et même ceux, trop jeunes le jour du 11 septembre 2001, peuvent ainsi avoir accès à ce qui s'est passé. La plateforme virtuelle présente, en ce sens, un nouveau moyen de créer et de maintenir des mémoires collectives diverses (nationales, locales etc.) (...) » (*Ibid*).

Les moments commémoratifs proposés par les médias, les partages dont ils font l'objet sont aussi sources à favoriser la constitution des mémoires collectives (*Ibid* : 69). En clair,

« La construction de la mémoire s'explique donc par l'enchevêtrement des facteurs cognitifs, voire phénoménologiques, de facteurs socioculturels et dépend également et fortement de la présence des images d'événements importants dans la vie quotidienne, véhiculées par les médias et notamment par la télévision. » (*Ibid*).

Au terme de ce parcours théorique, qui a consisté à poser les bases d'une réflexion sur les médiatisations des drames collectifs, il semble évident de retenir que plusieurs fonctions sanctifiantes sont à l'œuvre dans l'activité des médias adossée aux mises en intrigue du terrorisme. Nous avons ainsi vu que les récits d'information adossés aux événements, plus que de simples productions d'intelligibilité, sont destinés en fait à permettre aux sociétés de surmonter l'indicible. La sidération, le choc psychologique, que provoque la survenance des drames collectifs demande en effet pour être affronté que de tels événements soient rapportés aux personnes intéressées dans des discours appropriés. Les médias contribuent à ce travail de résilience par des mises en intrigue adaptées.

L'activité médiatique dans de tels contextes va même au-delà de cette nécessité résiliente. Elle contribue, par un rapport particulier avec les phénomènes mnémoniques, à introduire ces événements dans les mémoires collectives et les rappelle au souvenir de tous, en cas de nécessité, par un certain travail de remémoration propre à leurs commémorations. De cette manière, les médias, non seulement, écrivent une certaine histoire mais entretiennent également les mémoires des événements. Après un tel constat, il est maintenant temps de confronter ce cadre théorique à un terrain empirique.

Deuxième partie

-

Des médiatisations du drame collectif français de novembre 2015 : la place des « lieux de mémoire » et de la « mémoire collective »

De nombreux travaux scientifiques ont déjà évoqué la question des liens entre médias et histoire ou entre médias et mémoire, ou encore entre médias, histoire et mémoire. De nombreux autres travaux ont aussi mis en relief d'autres aspects des médias notamment en se positionnant sur leurs rôles en société. Mais, il n'existe pas, du moins à notre connaissance, de réflexions qui articulent la question des fonctions en jeu au cœur des médiatisations des drames collectifs et leur dimension mémorielle. C'est cette vision que la suite de cette réflexion se propose d'aborder. Elle le fera sur le terrain des discours médiatiques relatifs aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis.

Les notions sous les prismes desquelles nous ferons notre entrée dans ce champ des médiatisations du terrorisme sont « Les lieux de mémoire » et « La mémoire collective ». Nous verrons comment ces médiatisations mobilisent ces notions respectivement dans les chapitres 5 et 6. Mais, afin de clarifier notre terrain empirique, nous consacrons le premier chapitre de cette deuxième partie à la question méthodologique comme annoncé dans l'introduction.

Chapitre 4. Le besoin d'un éclairage méthodologique ou les enjeux méthodologiques des médiatisations mémorielles des drames collectifs

Il s'agit ici de traiter du corpus plurimédiatique. Si le terme plurimédiatique est compréhensible, il demande à être davantage clarifié notamment dans un contexte d'analyse des médiatisations.

En raison même du fait que tout positionnement vis-à-vis d'un acte communicationnel varie en fonction des paramètres de sa communication, nous chercherons dans un premier temps à délimiter notre propre espace de communication. Pour cela, un développement sur le rapport entre l'« espace de communication » et le corpus sera nécessaire (section 1). Puis, sur la base de cette délimitation, nous clarifierons la question du corpus plurimédiatique (section 2). Avec de tels acquis, il sera alors possible de déployer les analyses en jeu dans cette réflexion (section 3).

1. Des « espaces de communication » à la question du corpus

C'est à Roger Odin que nous devons d'avoir théorisé la notion d'« espace de communication ». Cela, il le fait pour la première fois en 2011 sous le prisme de la sémiopragmatique. Pourtant, ses travaux sur cette approche d'analyse, de l'aveu même de l'auteur, ont commencé depuis les années 1980 (Odin, 2011 : 5). L'« espace de communication » apparaissait alors comme l'originalité de ses réflexions sur la sémiopragmatique. De fait, cette notion est indissociable de la sémiopragmatique et sa compréhension nécessite un développement sur le modèle qui le porte. Dans un ouvrage au titre si évocateur, *Les Espaces de communication : Introduction à la sémiopragmatique*, la réflexion sur le modèle dont il est question s'ouvre par une mise en garde. «Modèle» doit être compris simplement comme un outil qui aide à se poser des questions, non comme une notion basée sur une rigueur logique que lui fournissent les constructions qui en font un socle (*Ibid* : 17).

Ainsi, la sémiopragmatique est considérée comme un « modèle de production » (*Ibid* : 21) qui met le contexte, compris comme des contraintes qui régissent un processus communicationnel, au départ de son analyse. Les acteurs de la communication (Émetteur et

Récepteur) sont ici pris pour des actants donc « (...) le point de passage d'un faisceau de contraintes qui les traverse et les construit. » (*Ibid* : 20).

S'agissant des contraintes, Roger Odin fait d'abord un développement sur les contraintes naturelles telles que les contraintes narratives. Et il constate que leur droit à l'universalisme ne souffre d'aucune contradiction dans le rang des chercheurs, plusieurs disciplines confondues (*Ibid* : 28-29). Comme ces contraintes sont universelles et qu'aucun secteur de la communication ne leur échappe (*Ibid* : 29-30), la conséquence immédiate est que la production de sens est effectuée de la même manière dans l'espace de production comme dans l'espace de réception (*Ibid* : 32). Même si l'auteur insiste sur le fait que cette réalité ne fait pas disparaître la séparation entre l'espace de l'Émetteur et l'espace du Récepteur (*Ibid*), ce qui constitue le fondement même de la théorie sémio-pragmatique, il montre que par la narrativisation, très présente dans les médias, les actants de la communication médiatisée et différée peuvent se retrouver comme dans un même espace de communication car : « (...) la production de sens et d'affects est toujours effectuée de la même façon dans l'espace d'émission et dans celui de la réception (...) » (*Ibid*). Toutefois, à l'opposé des Cognitivistes qui défendent les contraintes naturelles, donc un droit à l'universel, les tenants des *Cultural studies* prônent des contraintes non-naturelles. S'appuyant sur les travaux de Janet Staiger (2000) (*Ibid* : 38) qui, « Voulant montrer que le texte filmique ne saurait résister au pouvoir des spectateurs, des spectateurs qui sont eux-mêmes déterminés par le contexte dans lequel ils évoluent (...) » (*Ibid* : 37-38), l'auteur évoque des contraintes socio-culturelles, d'autres liées à l'éducation, celles intertextuelles, psychanalytiques entre autres (*Ibid*). L'intérêt de cette énumération, proliférante comme cela apparaît dans l'ouvrage, est de montrer que la production de sens dans un processus communicationnel varie notamment selon le contexte de réception, d'où l'importance de la notion d'« espace de communication ». L'« espace de communication [nous dit-il alors] est un espace à l'intérieur duquel le faisceau de contraintes pousse les actants (E) [Émetteur] et (R) [Récepteur] à produire du sens sur le même axe de pertinence. » (*Ibid* : 39).

Il ne s'agit cependant pas d'une idée nouvelle prévient-il (*Ibid*). L'apport de l'auteur est donc de « modeler » le contexte par deux manières de faire. La première incite à produire un système de contraintes extérieures afin que les destinataires communiquent comme ils le souhaitent. C'est le rôle des grilles de programme en télévision (*Ibid*). La deuxième veut que le message soit porteur lui-même des contraintes dans l'espoir que les destinataires sachent ce que l'Émetteur souhaite leur faire parvenir de pertinent, comme

dans les audiences segmentées (*Ibid*). La réflexion s'achève sur les recommandations du théoricien relatives à l' « espace de communication ». Telle que la notion est construite par Roger Odin, du moins dans le cadre de la sémio-pragmatique, elle laisse une bonne marge de manœuvre au chercheur qui la mobilise, suivant les orientations du concepteur (*Ibid* : 39-41). Il s'agit, d'une part du droit de donner à son espace de communication « (...) le degré et le genre exact de généralité ou de particularité (l'extension) qu'il désire en termes d'objets, d'espace et de temps » (*Ibid* : 41), d'autre part « (...) de réduire cet espace à un nombre limité de paramètres maîtrisables. Principe de pertinence : l'espace de communication est le résultat de la sélection des contraintes qui régissent le processus de production de sens, en fonction de l'axe de pertinence choisi par le théoricien pour son analyse. » (*Ibid*). C'est fort de cela que nous avons défini notre espace de communication ainsi qu'il suit : l'espace de communication médiatique sur les attentats terroristes (objet) de Paris et de Saint-Denis (espace) de novembre 2015 à novembre 2019 (temps). Au cœur de cet espace, nous ne retiendrons que les contraintes narratives, visuelles, temporelles et sémiologiques.

Ce choix révèle en définitive que la notion d'« espace de communication » est pertinente pour l'analyse d'un processus de médiatisation. C'est ce sur quoi attire notre attention Benoit Lafon (2019 : 181) lorsqu'insistant sur la nécessité d'analyser les médiatisations, en les plaçant dans un processus plus large de la médiatisation qui les encadre, il invite tout chercheur à éviter « trois oublis majeurs » (*Ibid* : 180). Si la prise en compte des publicisations évitent l'écueil d' « (...) une démarche exclusivement médiacentrée » (*Ibid* : 181), les contextualisations éloignent « (...) d'une problématique à (trop) courte vue » (*Ibid*), le recours aux plurimédiatisations, à propos desquelles il convoque Roger Odin, n'offrent pas la possibilité « (...) de sous-estimer le fait que les médiatisations sont variées et constituent des réseaux de récits qu'il convient d'articuler (...) » (*Ibid*). Il faut pouvoir articuler médias et espaces de communication : « La prise en compte de systèmes de médias et d'espaces de communication pour penser les compétences spectatorielles (...) est déterminante. » (*Ibid*).

Quelle peut en être alors la traduction concrète sur le plan de la constitution d'un corpus ?

2. Du corpus plurimédiatique

Il n'est pas très difficile de comprendre que le terme plurimédiatique se rapporte aux médias, ces « dispositifs médiatiques » (Lafon, 2019 : 9) qui ont envahi toutes les sphères de la vie quotidienne et de la société³³. Parler de corpus médiatique revient donc à s'intéresser à des compilations de documents produits par les médias. Mais l'enjeu des corpus ou *corpora*, selon Jocelyne Arquembourg (2011 : 3) ne prend sens que dans le cadre des médiatisations. Ces médiatisations elles-mêmes ne sauraient s'expliquer sans compréhension claire de ce que sont les médias.

Si la notion de média ne possédait pas jusque-là une définition précise (Lafon, 2019 : 8) du fait des multiples acceptions que lui conféraient les nombreuses disciplines et approches d'auteurs qui en ont fait un objet d'analyse, on est un peu plus avancé avec l'apport de Benoit Lafon. Il s'agit de la définition basée sur l'acronyme MEDIATS dont nous avons déjà fait mention (*Ibid* : 10-13). Cette définition se double de celle des médiatisations. Là aussi, le concept devient bénéficiaire d'une acception claire, comme évoqué précédemment.

« Les médiatisations [nous dit-il dans une définition que nous reprenons à ce stade] consistent en la mise en média d'individus, de groupe ou d'institutions par la construction de produits médiatiques formalisés, dans une visée stratégique, impliquant des pratiques collectives de consommation. De manière générale et diachronique, ces dernières se structurent dans un processus de médiatisation affectant les sociétés contemporaines. » (*Ibid* : 163).

Cet apport est remarquable par son aspect pluriel car il permet d'appréhender la diversité des pratiques et supports communicationnels qu'englobe ce concept. Cette réalité prend davantage de relief lorsqu'on considère que les médiatisations sont affectées par deux phénomènes qui les traversent que sont : « l'extension du domaine médiatique » et « l'intégration médiatique des sociétés » (*Ibid* : 172-180). Ainsi devient pertinente la question du processus de médiatisation car : « Analyser les médiatisations – au pluriel – consiste à prendre en considération les productions médiatiques dans leur diversité et dans leur détermination afin de comprendre les rapports de force entre acteurs sociaux de même que les transformations et évolutions. » (*Ibid* : 166). Et en raison de la variété des médiatisations (*Ibid* : 170-172), l'analyse des médiatisations doit être pensée en fonction des « parcours de consommation des publics », donc des expériences de consommation

³³ De nombreux auteurs mettent en évidence l'omniprésence des médias dans la vie quotidienne. Parmi eux, citons : Rémy Rieffel (2005), Jérôme Bourdon (2009) et Benoit Lafon (2019).

(*Ibid* : 171). La constitution du corpus pourra alors se déployer et ne devrait connaître de limites que le manque d'ingéniosité du chercheur (*Ibid*).

En quête de traces pour déceler les schémas récurrents des médiatisations des attentats terroristes du 13 novembre à Paris et à Saint-Denis, le type de fonction sociale à laquelle elles renvoient, il nous a paru opportun de recourir à un corpus plurimédiatique. Le corpus s'entend ici comme une mobilisation de documents journalistiques et non journalistiques tel que le précise le programme de recherche de Benoit Lafon (*Ibid*). Le corpus plurimédiatique se définit aussi comme une multiplicité des supports médiatiques.

Pour ce qui est des supports nous avons retenu des médias audiovisuels. Ici, France 2 et TF1 ont été choisies car ce sont ces chaînes généralistes qui ont consacré plus d'heures de programmes à cet événement³⁴. Ce choix, bien qu'il s'agisse d'une opposition classique dans les SHS, s'explique aussi par la question du modèle socio-économique car nous avons voulu confronter le modèle privé à un modèle public pour voir comment cela pourrait influencer sur le traitement journalistique des attentats. Ce choix s'explique enfin par ce que Rémy Rieffel appelle « la hiérarchie implicite des médias » (Rieffel, 2005 : 45). Traitant de la diversité du paysage médiatique français, il constate que selon des éléments de classification comme la notoriété et la crédibilité, les chaînes bénéficient d'une grande influence auprès du public français. Et France 2 et TF1 se placent au sommet de cette hiérarchie (*Ibid* : 48). Le même critère de hiérarchie prévaut pour la presse. Là, nous avons convoqué *Le Figaro* et *Le Monde* (*Ibid* : 47). Comme les deux premiers médias, ils trônent au sommet de la classification de la presse. Également, nous les opposons non pas au sens économique mais au plan idéologique compte tenu de leurs proximités respectives avec la droite et la gauche françaises. Pour ces médias comme pour les chaînes généralistes, il a été question d'une part, des Journaux Télévisés (JT) de 20H des deux premiers jours suivant la survenance des attaques. D'un côté, nous avons retranscrit, via consultation de l'Inathèque de l'UGA, tous les reportages des Journaux Télévisés des 14 et 15 novembre 2015. Nous avons donc exclu du corpus tous les directs, les entretiens en studio, les sujets non nationaux à l'exception de ceux portant sur les réactions internationales sur l'événement. De l'autre, il a été question de collecter tous les articles de presse des médias retenus selon les mêmes critères susmentionnés en plus de l'exclusion des genres d'opinions. Tenant compte de l'analyse du processus de médiatisation, nous

³⁴ Un rapport de l'INA révèle que ce sont ces chaînes qui ont consacré plus de temps d'antenne aux attentats du 13 novembre 2015. Voir Ina, La revue des médias, <<https://larevuedesmedias.ina.fr/attentats-du-13-novembre-la-saturation-des-eclans-tv>>(consulté le 08/12/2019).

avons intégré, pour tous les médias, une dimension diachronique, suivant nos hypothèses et nos objectifs de recherche d'ordre mémoriel. Alors, ont été inclus journaux des commémorations des dates anniversaires en ne considérant que ceux du premier et du dernier anniversaires (2016 et 2019) pour des raisons de faisabilité. Le corpus se compose de 124 documents-textes ainsi qu'il suit :

Médias	TF1	France 2	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	Total
Dates					
Jour 1 14-11-2015 16-11-2015 ³⁵	17	17	5	11	50
Jour 2 15-11-2015 16-11-2015 ³⁶ 17-11-2015 ³⁷	11	12	12	21	56
Commémoration 1 13-11-2016	5	4	1	5	15
Commémoration 2 13-11-2019	0	1	2	0	3
Total général	33	34	20	37	124

Illustration 1 Tableau du nombre de productions par média

Source : Notre référencement du corpus (Inathèque, UGA)

Le corpus comporte aussi des documents-images. C'est ici qu'il y a un mélange des documents journalistiques et non journalistiques. Il s'agit des images³⁸ amateurs et professionnelles obtenues sur YouTube (réseau social) via l'Inathèque. Il faut préciser que l'analyse de l'image qui explique la présence d'un corpus d'images est guidée par un objectif adossé à première l'hypothèse. Nous faisons en effet le pari que c'est à travers les

³⁵ Cela concerne uniquement *Le Monde* (qui a fait sa première parution post-attentats le lundi 16-11-2015). En effet, ce titre de PQN ne paraît que les jours ouvrés.

³⁶ C'est mis pour *Le Figaro* dont la parution 2 correspond au 16-11-2015.

³⁷ Pour le journal *Le Monde*, parution 2 du corpus.

³⁸ Nous détaillons les critères du choix des images dans la troisième section de ce chapitre.

mises en scène visuelles que les médias arrivent à limiter leur dépendance vis-à-vis de la « relation symbiotique » avec le terrorisme. Ce sont finalement 16 images qui ont été analysées.

Une telle double analyse du corpus plurimédiatique est le seul gage pour saisir les enjeux sociétaux liés aux médiatisations des drames collectifs comme l'annonce Benoit Lafon : « Analyser les médiatisations et savoir les resituer dans le processus qui les rend possible et les encadre est un projet qui doit permettre de mieux saisir les enjeux évolutifs de nos sociétés, désormais largement médiatisées. » (Lafon, 2019 : 185).

3. De l'analyse ternaire

Ayant à cœur de faire émerger les processus de construction de la fonction de réparation des médias, tel que développé dans le chapitre 2, il nous a paru judicieux de mobiliser l'analyse sémio-discursive. Mais cette approche ne peut être, dans le cadre de ce travail, parfaitement comprise que corrélée à la fois à l'analyse de contenu classique qui le précédera, et à l'analyse de l'image qui lui succédera. D'où l'appellation d'analyse ternaire.

S'agissant de l'analyse thématique, elle est une des façons historiques du fonctionnalisme d'approcher les documents (Bourdon : 69-70). La première étape consiste à choisir des documents selon une délimitation temporelle précise (*Ibid* : 69-70). En réalité, ce que ne précise pas l'auteur, la constitution du corpus et sa temporalisation sont fonction de l'objet de recherche en ses hypothèses et terrains choisis. C'est ce qu'affirment Simone Bonnafous et Alice Krieg-Planque, mais, à propos de l'analyse de discours, lorsqu'elles insistent sur le lien entre corpus et hypothèses de recherche allant jusqu'à « arguer » : « Il n'y a donc pas de bon corpus a priori, mais des corpus cohérents ou non avec des hypothèses et des problématiques. » (Bonnafous & Krieg-Planque, 2013 : 231). En revanche, ce que révèle en creux cette première phase, présentée par Bourdon, c'est que la constitution du corpus doit être établie suivant des critères d'homogénéité, de pertinence et d'exhaustivité que met en évidence Jean de Bonville (Bonville, 2006). Les étapes suivantes s'attelleront à faire la catégorisation, la quantification et l'interprétation (Bourdon : 70). Ce faisant, on poursuit une finalité précise : « (...) faire des inférences, soit sur la production, soit sur la réception (...) » (*Ibid*). Dans le cas d'espèce, cette catégorisation, basée sur l'analyse classique de contenu, a été doublée d'un pan narratologique. C'est ici que nous

faisons appel aux travaux de Marc Lits sur les récits médiatiques (Lits & Desterbecq, 2017). Il faut donc être davantage sensible aux thématiques développées, en faisant attention à celles récurrentes, ainsi qu'aux personnages des récits. Autrement dit, il faut être « (...) plus intéressé par un système de significations sous-jacent que par la quantification d'unités. » (Bourdon : 79).

Il serait toutefois expéditif de s'en tenir à ce développement ténu pour expliquer l'analyse de récits médiatiques. Car l'entreprise exige bien plus de délicatesse qu'on ne pourrait l'imaginer. C'est en cela que la recommandation de Jocelyne Arquembourg devient pertinente :

« A qui voudrait se lancer dans une sémiotique des récits d'événements qui font, ou ont fait l'actualité, ce chapitre invite à s'entourer de quelques précautions. Ce n'est pas que ce type d'approche soit plus risqué que n'importe quel autre en sciences humaines et sociales, mais c'est qu'il ressemble plus à un chantier en construction qu'à un espace préalablement aménagé dans lequel l'étudiant n'aurait qu'à tracer son parcours. En fait, dans ce domaine, ni l'objet, ni les outils n'existent préalablement à leur mise en œuvre. » (Arquembourg, 2009 : 239).

Si cette auteure lance un tel avertissement, c'est en raison de la présence permanente de la narration dans les médias d'information (au sens large de Jérôme Bourdon, 2009 : 9) sous forme de récits d'événements (Arquembourg, 2009 : 239). Ces discours médiatiques doivent moins être vus comme des produits de consommation que les fruits d'une opération de production de sens et de mise en « (...) visibilité de ce qui arrive dans les espaces publics démocratiques » (*Ibid*). Une sémiotique des événements devient alors pertinente pour les étudier. Mais, pour mener à bien une telle entreprise, il est nécessaire de se munir d'un certain nombre de précautions méthodologiques (*Ibid*). Sur le plan du corpus par exemple, il ne s'agira pas, comme le commanderait une analyse de contenu classique telle que développée plus haut, de le constituer sur la base d'un cadrage temporel arbitrairement choisi par le chercheur préférant une compilation de documents (*Ibid* : 240). Ce dont il convient de tenir compte, c'est d'une temporalisation encadrant la mise en intrigue du récit, articulant la temporalité propre aux médias, celle des acteurs qui réagissent dans l'espace public à l'événement. Bref, il s'agit de tenir compte de la manière dont chaque média présente son récit d'événement, quand il le commence jusqu'au moment où il le clôture en ayant à l'esprit que des pauses peuvent s'inviter entre ces deux bornes. Si des arbitrages doivent intervenir sur le corpus, c'est sur cette dimension temporelle de la mise en intrigue qu'ils doivent prendre forme (*Ibid* : 240-241) afin de rester bien fidèles à la phénoménologie des récits d'événements. Seulement, la question de

la fin d'un récit d'événement n'est pas tranchée en Sciences humaines et sociales. Jocelyne Arquembourg propose alors une alternative : la « mise en intrigue » (*Ibid* : 242) car elle « insiste davantage sur les opérations voire les tentatives successives des médias pour raconter un événement en attente de sa propre fin. » (*Ibid*).

C'est sur ce versant de sa réflexion que nous nous plaçons pour repérer la « mise en intrigue » des attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis, et considérer qu'un corpus prenant en compte les deux premiers jours des médiatisations de l'événement n'est pas incompatible avec sa perspective. Ici se déploie une deuxième perspective qui vient se greffer à la première. Il s'agit de l'analyse semio-discursive dont nous parle Rémy Rieffel (2005).

S'appuyant sur des travaux dirigés par Patrick Charaudeau sur la construction de la réalité du conflit en Bosnie dans les années 1990 par les médias (Rieffel, 2005 : 143-149), il nous familiarise avec l'approche sémio-discursive non sans avoir expliqué ce dont elle retourne. Ce n'est ni la production, ni la réception des messages médiatiques qui l'intéresse, c'est l'espace situé entre les deux. Mais, peut-être est-il préférable de découvrir cela sous la plume de l'auteur :

« Elle [l'approche sémio-discursive] ne s'intéresse ni à la production, ni à la réception de l'information, mais à cet entre-deux formé par le produit fini, c'est-à-dire par les discours et les images réellement diffusés. Elle ne dit a priori rien de la manière dont les journalistes travaillent avec leurs sources et au sein des rédactions, ni de la façon dont les téléspectateurs ressentent et interprètent les événements présentés dans les journaux télévisés, mais elle permet de mieux évaluer comment « l'énonciation médiatique » se réalise à l'aide d'une matière visuelle, verbale, sonore et comment elle produit des effets de sens. » (*Ibid*: 144).

S'agissant de cette partie de l'analyse à proprement parler, nous avons, sur la base de l'approche sémio-discursive, décrypté la construction des récits, répertorié les thématiques développées, listé les personnages des « mises en intrigue » médiatiques (voir Annexe 1).

Médias	TF1	France 2	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	Total sur 124
Thématiques					
Récit des attaques	5	3	1	1	10
Intelligibilité sur l'événement	1	1	9	10	21
L'enquête	2	4	2	2	10
Solidarité citoyenne	9	6	1	4	20
Solidarité mondiale	3	5	1	2	10
Réponse de l'État (du politique)	7	7	6	4	24
Prise en charge sanitaire des victimes	3	2	1	4	10
Gestion de la souffrance	-	-	-	1	1
Résistance au terrorisme	8	6	2	-	16
Résilience	5	4	-	1	10
L'héroïsation	3	3	-	-	6
Question autour de l'État Islamique (Daech)	3	2	-	1	6
Lieux de mémoire (TV)	1	1	-	-	2
Commémorations-Remémorations	3	2	1	-	6
Hommages-recueils	8	4	1	2	15
Devoir de mémoire	3	-	-	-	3

Illustration 2³⁹ Tableau de la distribution des principales thématiques (par nombres de documents) par média

Source : voir tableau 1

Fort de ces résultats, nous avons cherché à repérer dans le lexique des médias des éléments pertinents relatifs à notre objet de recherche. Nous avons eu recours à l'analyse

³⁹ Les données chiffrées de ce tableau sont basées uniquement sur le nombre de documents évoquant chaque thématique et non sur le nombre de fois où chaque thématique est traitée dans chaque document de notre corpus-textes.

lexicale en utilisant le logiciel de statistique lexicale Iramuteq tel que le mobilise Emmanuel Marty (Marty, 2019).

Le troisième traitement du corpus, l'analyse de l'image, a été inspiré prioritairement par notre première hypothèse. Il s'agit de celle qui renvoie à l'idée selon laquelle les médias chercheraient de plus en plus à éviter une quelconque « relation symbiotique » avec le terrorisme.

Parler d'analyse de l'image revient à parler de signification d'image, c'est en définitive parler de sémiotique. Pour nous guider sur cette voie, nous faisons recours à Martine Joly. Comme elle, il s'agit « (...) d'aborder l'image sous l'angle de la signification (...) » (Joly, 2015 : 25). Autrement dit, notre tâche de : « (...) sémioticien consistera plutôt à essayer de voir s'il existe des catégories de signes différentes, si ces différents types de signes ont une spécificité et des lois propres d'organisation, des processus de signification particulières. » (*Ibid*). Cette forme d'entrée dans le sujet pourrait laisser croire, pour paraphraser Roger Odin, qu'une telle entreprise est des plus faciles. Or, il est un aspect qui la complexifie non sans y ajouter une certaine dose de charme. C'est la question de la définition du mot image. Car, comment pourrait-on parler d'analyse d'image si l'on ne s'est pas au préalable entendu sur sa signification ?

Et s'il est une tâche qu'il n'est pas aisé d'accomplir, c'est définir simplement le mot image. Martine Joly souligne que : « Le terme d'image est tellement utilisé, (...) qu'il semble très difficile d'en donner une définition simple, qui en recouvre tous les emplois. » (*Ibid* : 9) Mais le charme⁴⁰ de ce terme sans doute, nous le pensons, réside dans le fait que malgré les différentes acceptions auxquelles il renvoie, il reste compréhensible. « Nous comprenons qu'il indique quelque chose qui, (...) emprunte certains traits au visuel (...) : imaginaire ou concrète, l'image passe par quelqu'un, qui la produit ou la reconnaît. » (*Ibid*). Une petite nuance cependant à cette étape, l'image ne reste pas pour autant d'instance culturelle. Empruntant à Platon une des plus anciennes significations du mot, l'auteure affirme que l'image est représentation d'une chose qui lui a précédé (*Ibid* : 9-10). Mais qu'est-ce finalement qu'une image ? Pour le savoir, nous poursuivrons notre cheminement avec Martine Joly. Un parcours théorique auquel elle convie son lecteur non sans avoir proposé une mosaïque des différentes utilisations du mot image (*Ibid* :10-24).

C'est ici que nous renouons le fil, pourtant pas rompu de notre réflexion, sur la

⁴⁰ Martine Joly trouve cet aspect frappant.

sémiotique. Le signe est placé dans une perspective piercienne⁴¹ et sa classification est tripartite, avant de se resserrer sur l'icône synonyme d'image (*Ibid* : 27-35). L'image devient donc, c'est le point commun de toutes ses significations, représentation-ressemblance mais pas n'importe quelle « représentation analogique » (*Ibid* : 35-36). C'est à ce stade que l'auteur introduit un point clé. De fait, il existe plusieurs sortes d'images : « (...) il y a les images fabriquées et les images enregistrées. » (*Ibid* : 36). Des deux, seules les dernières nous intéressent. Ce sont des images qui : « (...) ressemblent le plus souvent à ce qu'elles représentent. La photographie, la vidéo, le film sont considérés comme des images parfaitement ressemblantes, de pures icônes [sic], d'autant plus fiables qu'elles sont des enregistrements faits, (...) à partir d'ondes émises par les choses elles-mêmes. » (*Ibid*).

S'il nous est plus aisé de nous situer plus facilement par rapport au sens de l'image, il reste un problème en suspens, celui de l'analyse de l'image des récits d'information notamment télévisuels. Et l'horizon ne s'éclaircit pas pour autant quand on se réfère à Jocelyne Arquembourg qui a consacré une étude à l'analyse des récits d'information. Elle nous apprend l'inexistence de grille d'analyse toute faite pour étudier ces genres de mises en intrigue et cela n'est pas tout à fait rassurant : « Il n'existe pas de méthode unique, ni de grille pour étudier les images d'information, notamment les images de télévision. (...) On peut déplorer cette absence de méthode ou s'en réjouir si l'on considère qu'elle rend possible une certaine inventivité dans l'analyse » (Arquembourg, 2009 : 246). Une lueur d'espoir se dégage malgré cette pensée, quant à la marge de manœuvre laissée au chercheur. Mais n'en parlons pas maintenant. En guise de solution, complète l'auteur, la sémiotique peut proposer de questionner le mode de production des images télévisuelles et leurs utilisations dans les récits d'information : « La sémiotique peut préférer lui substituer un questionnement. Le montage des images est autant producteur de sens que leur enregistrement par les caméras. C'est donc à la fois le mode d'assemblage et la provenance des images qu'il faut interroger en priorité. » (*Ibid* 246-247).

Venons-en à notre lueur d'espoir ! En effet, c'est ici qu'une perspective s'offre à nous au sens où elle nous permet de repérer, dans les images diffusées sur les attentats du 13 novembre, les choix qui peuvent permettre de comprendre en quoi les médias ont essayé de limiter la visibilité que leurs médiatisations pourraient offrir au terrorisme. La

⁴¹ Cette qualification se réfère à Sanders Pierce, scientifique américain ayant largement contribué à la théorie de la sémiotique.

proposition de Jocelyne Arquembourg devient plus opérante lorsque nous la corrélons avec la citation précédente.

Pour notre part à la suite de ce parcours, nous considérons comme images, des images fixes, des photographies de presse et des captures d'écran pour les médias audiovisuels. Pour guider notre recherche, une grille d'analyse (voir Annexe 3) a été conçue dans l'esprit selon lequel cette limitation de la visibilité pour le terrorisme passerait par les mises en scène visuelles de l'information. Le guide d'analyse a été ainsi conçu selon la méthodologie de Martine Joly (Joly, 2015 : 48) avec la définition claire des objectifs et des outils d'analyse⁴². S'agissant de la constitution du corpus d'images, elle prend en compte des images des victimes et des morts avec l'idée que si les médias ne peuvent pas totalement échapper à la « relation symbiotique », c'est dans la monstration ou non de l'horreur des attentats terroristes que peuvent se jouer les limitations. Cette intuition prend davantage du relief avec la question de la circulation de l'information dans le cadre de ce que Jocelyne Arquembourg appelle « la configuration de récit transmédiatique » (Arquembourg, 2009 : 240). Car il ne faudrait pas penser qu'il existe une cloison étanche entre différents supports médiatiques dans la production et la diffusion des informations (*Ibid*). Cette absence de barrière se voit mieux pour les images, bien que chaque média ait ses particularités :

« Il ne s'agit donc pas de nier les spécificités qui caractérisent chaque journal, chaque chaîne, chaque site Internet. Mais les récits se constituent aussi en réception *in fine* de manière circulaire, ambulatoire pourrait-on dire. (...) De plus, aucun support, aucun média, n'est hermétique aux autres. Les mêmes images font souvent la Une de journaux très différents au niveau international, qu'elles proviennent d'agences de presse ou, comme parfois, des chaînes télévisées, qu'elles aient été achetées ou récupérées sur Internet. » (*Ibid*).

Nous avons ainsi retenu des images des médias du corpus (3 par télévision, 2 par presse) plus des images d'un média social, YouTube en considérant les dix différentes premières sources professionnelles et amateurs. A l'issue de la pré-enquête, on en a éliminé 4 pour ne retenir que 6 qui correspondaient aux critères de l'analyse (voir Annexe 2).

Un tel développement sur le choix des méthodes d'analyses laisse, peut-être, malgré tout, émerger encore d'autres types d'interrogations. Quelle place pour les entretiens et autres questionnaires dans cet appareil méthodologique ? Seront-ils mobilisés ou non? Si

⁴² Il convient de préciser que nous nous sommes inspiré aussi de notre cours d'analyse de l'image, du Master 1 Information-Communication publique et médias (ICPM) de l'année 2018-2019 à l'UGA, donné par Alexander Kondratov.

oui, comment ? Car à la lecture de notre démarche, il est remarquable de constater, si l'on omet leur évocation en introduction, l'absence de toute mention relative à ces techniques d'enquêtes si utilisées en Sciences humaines et sociales et conséquemment en Sciences de l'information et de la communication : les entretiens sociologiques. Il est temps de lever l'équivoque à leur sujet.

Disons d'emblée qu'il n'est pas nécessaire de les mobiliser ici. Et même si des passages du cadrage méthodologique laissent apparaître quelques justifications, il n'empêche qu'elles méritent d'être expressément exprimées, leur présence n'ayant peut-être pas été clairement perçue plus haut. A ce stade, nous pourrions appeler à notre secours tous les auteurs mobilisés plus haut. Mais, nous nous limiterons aux trois références qui nous paraissent plus pertinentes.

De fait, grâce aux co-auteurs Bonnafous-Krieg-Planque (Bonnafous & Krieg-Planque, 2013 : 231) nous avons mis l'accent sur le lien entre le corpus et les hypothèses de recherche. Ce qu'il faut ajouter c'est que les hypothèses ne commandent pas que le choix du corpus mais toute la méthodologie⁴³. Intéressé par la manière de caractériser la fonction sociale des médias en lien avec les médiatisations des attentats du 13 novembre sous une perspective mémorielle, il n'a pas semblé opportun de recourir aux entretiens sociologiques. Ensuite, à la lecture de Rieffel (Rieffel, 2005), cette idée se renforce avec l'approche sémio-discursive qui, souvenons-nous en, s'intéresse à l'« entre-deux » de la production et de la réception, constitué par les discours des médias.

⁴³ Nous remercions Bertrand Cabedoche et Isabelle Paillart, Professeurs de SIC à l'UGA, d'avoir suffisamment attiré notre attention sur les liens entre la problématique, les hypothèses et la méthodologie de toute recherche. Nous avons évoqué ces questions au cours de leurs enseignements, *Recherche en action et Méthodologie de réalisation du mémoire*, du premier semestre de notre Master 2.

Chapitre 5. Les portraits de victimes comme lieux de souvenir

Après la présentation de notre appareil méthodologique, confrontons les outils théoriques à la réalité d'un terrain. Traitant des médiatisations mémorielles des drames collectifs, il paraît opportun d'étudier, en premier, ce sujet sur sa dimension mnémonique. Son évaluation sous le prisme des lieux de mémoire nous est devenue un choix de référence.

Dans un premier temps, nous verrons comment un mémorial de victimes d'attentats peut être un exemple de lieux de souvenirs. En second lieu, la focale sera placée sur leurs équivalents télévisuels, du journal télévisé, ces « visages des victimes », pour voir si la notion de lieux de mémoire est également opératoire pour ces portraits de victimes.

1. Le mémorial du Monde

Un préalable s'impose en début de cette partie. Les portraits du mémorial du *Monde* ne font pas partie de notre objet d'analyse. Nous leur portons un intérêt prospectif et nous reviendrons sur cet aspect en fin de section. Mais, nous les mobilisons en raison du caractère incontournable des portraits de victimes dans les médiatisations des drames collectifs. Peut-être faut-il, nous le pensons, les considérer, dans le sillage de ce que proposent Simone Bonnafous et Alice Krieg-Planque en analyse de discours, comme un corpus extra-médiatique (Bonnafous & Krieg-Planque, 2013 : 232). Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un corpus extra-médiatique, parce que ces portraits relèvent d'une activité purement médiatique et nous ne leur avons pas appliqué rigoureusement la méthodologie d'analyse qui sied à un tel corpus. Aussi est-il utile d'appeler l'attention du lecteur sur l'intention délibérée de transposition de statut. C'est à ce prix que la mobilisation du Mémorial du *Monde* devient pertinente car elle permettra d'éclairer la dimension mémorielle des mises en intrigue des drames collectifs. Nous nous appuyerons sur les discours des portraits de ce mémorial. Cette clarification effectuée, que peut-on dire de ces mémoriaux de victimes de drames collectifs ?

Portraits de deuil ! Loin d'être un fait nouveau, la publication de photographies de victimes de drames collectifs est en train de devenir une pratique professionnelle journalistique récurrente et a beaucoup intéressé les chercheurs en Sciences humaines et

sociales (Niemeyer, 2018). Nous-même avons précédemment mentionné l'intérêt, en tout cas discursif pour ce que nous en savons, que cette pratique présente pour l'une de nos enseignantes. La réflexion la plus récente sur le sujet, consacrée au mémorial des victimes du 13 novembre 2015 du *Monde*, qu'il est encore possible de consulter⁴⁴, même si les publications ont eu lieu entre le 23 novembre 2015 et le 14 mars 2016 (*Ibid*), que nous avons mobilisée se positionne davantage sur une sociologie du journalisme au sens où elle questionne la possibilité d'une forme de journalisme d'empathie. Les résultats significatifs de la recherche montrent que ce genre de journalisme se matérialise à travers la conception éditoriale, graphique et surtout l'écriture des portraits (*Ibid*). Si cette expérience a révélé le vécu personnel des journalistes par rapport à l'événement du 13 novembre 2015, elle témoigne en creux des contraintes qui ont pesé sur la production de ce discours journalistique. Outre l'obligation de se situer par rapport à la publication officielle de la liste des victimes faite par l'Élysée, la production de ce mémorial a aussi montré les difficultés rencontrées par leurs producteurs (*Ibid*). Ils étaient obligés de tenir compte des décisions de certaines familles de victimes opposées à l'initiative au départ avant de se rétracter⁴⁵, de choisir un positionnement synonyme d'une forme de journalisme d'empathie induisant la proximité avec les personnes en deuil. En clair, elle rend compte des tensions, des contraintes propres aux discours de cette aventure humaine, sociale et médiatique, que l'on retrouve dans les opérations contraignantes inhérentes à la désignation des lieux de mémoire (*Ibid*).

La contrainte était aussi d'ordre international lorsqu'il a fallu aux journalistes rédacteurs des portraits de ce mémorial s'inspirer de l'exemple américain du *New-York Times*⁴⁶ lié au 11 septembre 2001. Bien que les journalistes français aient pris leur distance avec leurs confrères américains dans leur conception graphique (*Ibid*), leur travail ne relève pas moins d'une opération contraignante du fait même de sa temporalité qui emprunte beaucoup au cas des États-Unis d'Amérique (*Ibid*). Quoi qu'il en soit, ce que soulève cette comparaison, c'est la place prise par les portraits de victimes, ces *portraits of grief* c'est-à-dire : « (...) un hommage rendu à la mémoire des victimes du 11 septembre

⁴⁴ Page du mémorial aux victimes des attentats du 13 Novembre du journal *Le Monde* : <https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/visuel/2015/11/25/enmemoire_4817200_4809495.html> (consultée le 09/04/2020).

⁴⁵ Gérôme Truc avait déjà noté cette attitude chez certaines familles relatives aux portraits nécrologiques dans le cas du 11 mars 2004 et du 7 juillet 2005. Voir Truc, 2016 : 265.

⁴⁶ Avant la presse française, les médias espagnols et britanniques avaient aussi réalisé des portraits de victimes, respectivement des attentats du 11 mars 2004 et du 7 juillet 2005, sur la base du modèle américain du 11 septembre. *Ibid* : 265-266.

sous formes de photos et de brefs récits évoquant chacun des disparus (...) » (Zelizer, 2006 : 145), dans les médiatisations des drames collectifs.

Si l'intention mnémonique consubstantielle à la constitution des lieux de mémoire est évidente ici, une troisième dimension installe définitivement ce mémorial dans la sphère des sites de mémoire. Cela tient au point de tension, propre à la narrativité des mémoires collectives, qu'il constitue du fait des critiques auxquelles il donne lieu :

« Ainsi s'instaure une tension politique, mais aussi « une tension narrative de la mémoire collective, entre le monument aux morts (liste de noms) et la stèle (hommage à une personne) » (Jeanne-Perrier, 2007, p. 81). En cela, ces portraits de victimes d'attentats apparaissent bien également comme un lieu de mémoire (Nora, 1997) – sur la brèche entre une mémoire sociale en cours d'écriture et une histoire qui reste encore à écrire –, mais un lieu de mémoire 2.0, en mouvement : non seulement parce qu'ils sont partageables en ligne, réitérables et extensibles, mais aussi parce qu'ils se prêtent à des interprétations évolutives. » (Niemeyer, 2018).

Au-delà de leur inscription dans les lieux de mémoire, les mémoriaux de victimes de drames collectifs ont également une fonction réparatrice de l'état de santé de sociétés confrontées à l'horreur, au drame, au deuil. C'est l'apport significatif de Barbie Zelizer. Elle invite à voir dans ce déluge de photographies dans les médias des lendemains des drames collectifs, non pas une simple monstration du chaos mais un moyen de passage d'un état traumatique à un état post-traumatique. Nous avons pointé cela précédemment (chapitre 2, section 3) et il nous paraît opportun de le signaler à nouveau :

« La photographie est idéale pour inviter les individus et les groupes au voyage vers l'espace post-traumatique. L'image fixe se prête bien aux réponses collectives. Elle permet d'extraire les sujets de leur état de choc initial et de les guider vers un espace post-traumatique ; de voir et de continuer à voir jusqu'à ce que le choc et le traumatisme liés au caractère inouï de l'événement aient été dominés. (...) Le passage du stade traumatique au stade post-traumatique peut donc être facilité, du moins en partie, par la photographie, non seulement au moment de la prise de vue, mais longtemps après. Par leur visibilité, par leur centralité, par leur nombre, les photos créent un espace de « méditation documentaire ». Chacun y progresse à son rythme sur la voie de la guérison. » Zelizer, 2006 : 139)

C'est donc avec l'appui de Zelizer et Niemeyer que nous pouvons affirmer que les mises en scène visuelles des événements dramatiques, et plus spécifiquement des mémoriaux de victimes post-attentats, montrent comment l'expérience médiatique des médiatisations des événements participe à la construction d'une expérience collective et devient un lieu de mémoire orienté vers une mémoire collective (Niemeyer, 2018).

Seulement là, nous revenons à l'ambition prospective que nous nourrissons pour les mémoriaux de victimes post-attentats. Ces recherches questionnent moins les discours médiatiques à proprement parler que ces lieux de mémoire. Leur analyse, dans la

perspective de leur fonction de réparation que nous explorons dans ce travail, n'entraîne certainement pas dans les préoccupations de ces auteures. Il nous semble donc opportun d'envisager une étude à ce sujet ce que nous n'avons pu faire en raison des contraintes temporelles. Il s'agirait de s'intéresser à ces récits d'informations si particuliers, à leur construction et de repérer ce qui en eux, est réparateur d'un état de choc, est résilient. En attendant, nous l'avons fait avec leurs équivalents télévisuels : ces « visages de victimes »⁴⁷.

2. Les journaux télévisés et « les visages des victimes »

« (...) cette crise, elle n'a pas eu beaucoup de visages finalement. Et ça, ce sont les visages de cette crise sanitaire. »⁴⁸ (TMC *Quotidien* 21-04-2020). Il semble que les médiatisations de la souffrance nécessitent, pour être prises au sérieux, d'être données à voir à travers des visages qui les incarnent au mieux. Gérôme Truc avait relevé cette réalité dans le cadre de l'analyse des attentats du 11 mars 2004 à Madrid et du 7 juillet 2005 à Londres en mettant en évidence que de telles mises en scène correspondaient à une logique de suscitation de la compassion sur le mode de la singularité (Truc, 2016 : 260). Il ajoute, par ailleurs, qu'il s'agit d'« une perception médiatiquement et socialement construite. » (*Ibid* : 261).

S'agissant du 13 novembre, contrairement aux mémoriaux des victimes des attentats dont celui du *Monde* avec ses 130 visages, les JT de TF1 et de France 2 du 15 novembre 2015 n'ont diffusé que quelques portraits de victimes. Cela tient à la différence de nature des deux supports utilisés. Si un site web se prête, omission faite des difficultés graphiques induites par les choix opérés par les producteurs du *Monde*, plus facilement à la

⁴⁷ Il s'agit d'une appellation utilisée par France 2, un des médias audiovisuels que nous étudions dans ce travail, à propos de la mise en scène des portraits des victimes des attentats du 13 novembre 2015. Cette appellation s'apparente à celle de TF1 du même cadre. Nous en parlons dans la section suivante.

⁴⁸ Ce sont des propos de Maryse Burgot, Journaliste à France 2. Ils se rapportent à la souffrance des pensionnaires des maisons de retraite, due à la crise sanitaire du Coronavirus. En fait, la journaliste, à l'occasion d'une interview pour l'émission *Quotidien* de la chaîne de télévision TMC du 21-04-2020, y exprime sa fierté d'avoir réalisé et fait diffuser sur France 2 une interview de Jeanne Pault, 96 ans et pensionnaire d'un EHPAD, exprimant sa douleur liée au confinement engendré par la gestion de la crise du Covid 19 en France. Pour elle, il s'agit des « visages de cette crise sanitaire ». Voir la page : TMC, « 20h30 Médias : les coulisses du témoignage de Jeanne, 96 ans, visage de la souffrance dans les EHPAD », [en ligne] *tfl.fr*, 2020 : <<https://www.tfl.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/20h30-medias-les-coulisses-du-temoignage-de-jeanne-96-ans-visage-de-la-souffrance-dans-les-ehpad-52665216.html>> (consultée le 22/04/2020).

présentation d'autant de portraits ce n'est pas le cas du journal télévisé⁴⁹, encore moins d'un reportage qui ne dure que quelques minutes⁵⁰. Cela révèle déjà les contraintes liées à la production du discours médiatique que l'on retrouve dans les choix des lieux de mémoire.

Mais, c'est plus sur l'aspect de la discursivité qu'il faut déceler les traces du statut de lieux de mémoire propre aux portraits de victimes à la télévision et plus particulièrement au JT. Intéressons-nous d'abord aux titres de ces portraits. Si les formulations des titres des reportages consacrés, par les chaînes généralistes étudiées, à ces portraits des victimes varient d'un média à l'autre, elles se rejoignent néanmoins sur le choix des mots utilisés. En fait, ce sont les mêmes termes qui ont été mobilisés mais dans un ordre différent. *Le visage des victimes* de France 2 (JT 20H du 15-11-2015) rejoint *Les victimes ont un visage* de TF1 (JT 20H du 15-11-2015)⁵¹. Ces deux titres annoncent une intention d'associer une physionomie à chaque personne ayant perdu la vie, leurs personnages principaux (Lits, Desterbecq, 2017 : 145-152), comme pour redonner à chacun la vie. Le choix prend du relief lorsqu'on le compare à la rareté des images de cadavres⁵² dans d'autres reportages pourtant centrés sur la monstration de l'horreur engendrée par les attaques terroristes⁵³. Plutôt que de montrer des cadavres, les télévisions françaises « préfèrent » raconter la vie des victimes. L'association des mots victimes et visages fonctionne comme une oxymore au sens où visage⁵⁴ renvoie à la partie d'un être⁵⁵ dont la condition essentielle, pour la

⁴⁹ Cette question de la différence des supports et son impact sur le traitement de l'actualité et sur la concurrence entre médias est évoquée par Marc Lits et Joëlle Desterbecq (Lits & Desterbecq, 2017 : 143).

⁵⁰ Les contraintes liées à la production d'un journal télévisé ne nous sont pas étrangères même si l'environnement dans lequel nous avons évolué est différent de celui des médias français.

⁵¹ Il faut préciser que TF1 était le seul des médias étudiés à évoquer le chiffre de 132 morts, le 15 novembre 2015, alors que les attentats ont fait effectivement 130. Ce que nous avons établi en confrontant les chiffres mentionnés en 2015 et ceux de 2019. D'ailleurs TF1 parle aussi de 130 morts en 2016.

⁵² Il est nécessaire, en se basant sur les réflexions de Jérôme Truc, de préciser que ce sont plutôt les médias américains qui ont fait systématiquement le choix de ne pas montrer suffisamment d'images de cadavres dans leurs médiatisations d'attentats terroristes. A la place des corps, ils diffusent des images des dégâts matériels provoqués par ces attentats. Cette option adoptée dans le cadre du 11 septembre, selon le principe qu'en guerre on ne montre pas ses morts, a été reprise avec les attentats du 11 mars 2004 à Madrid et du 7 juillet 2005 à Londres (Truc, 2016 : 88, 89-90, 97, 101, 102, 117). A la différence des discours médiatiques des USA, les mises en scène européennes du terrorisme sont centrées sur les images de cadavres et de victimes, pour mettre en évidence la souffrance et susciter la compassion, comme ce fut le cas avec le 11 mars et le 7 juillet (*Ibid* : 92-93, 96, 98, 101, 102, 117). C'est seulement en l'absence de ces images, comme au sujet du 11 septembre, que les médias d'Europe se rabattent sur des images de victimes secourues ou celles des destructions (*Ibid* : 91, 116). Nous évoquons davantage dans l'épilogue cette question de différence de cadrage du terrorisme.

⁵³ Cet aspect fera l'objet d'une réflexion que nous développerons en fin de parcours réflexif. C'est la partie qui précédera la conclusion et qui fera un retour sur « la relation symbiotique » comme nous l'avons annoncé.

⁵⁴ Voir : <https://www.universalis.fr/> (consulté le 09/04/2020).

⁵⁵ Voir : <https://www.universalis.fr/> (consulté le 09/04/2020).

philosophie, est d'exister. Quant au mot victime⁵⁶, il correspond à une personne décédée. En choisissant d'attribuer des visages à des victimes, le discours favorise à leur sujet une sorte de retour à la vie. C'est ce qu'expriment les propos de TF1 : « (...) Car derrière les mots victimes des attentats, des vies brutalement brisées pourraient être racontées. Celles d'un couple, d'un fils, d'un père de famille. » (TF1 JT 20H du 15-11-2015). La probable incertitude est pourtant rapidement vaincue pour livrer des récits de vie à l'image de France 2 : « Ils s'appelaient Quentin, Véronique, Nick, Manu, Priscillia, Mathias et Marie. Mathias et Marie, un jeune couple heureux, espiègle, venu de Metz en septembre dernier pour construire leur vie à Paris (...). Elle s'était offerte une escapade, dans la capitale après six mois de travail dans un restaurant tropézien. » (France 2 JT 20H du 15-11-2015).

Mais en réalité, l'objectif de ces rhétoriques (Lits, Desterbecq, 2017 : 175), adossées à des récits, reste d'installer ces portraits, via les mémoires individuelles et de groupe, dans les mémoires collectives car : « Contre l'absurde, la brutalité, Georges [père d'une victime] tentera de ne retenir que la joie de vivre de sa fille et avec elle les sourires des 131 autres victimes. » (TF1 JT 20H du 15-11-2015). Ce phénomène est favorisé par la portée sociale de ces constructions narratologiques. Elles sont en effet produites dans la perspective d'une « intégration sociale des défunts. » (Truc, 2016 : 270). S'appuyant sur les travaux d'Adeline Wrona portant sur les portraits de victimes du 11 septembre, Truc nous apprend également que cette intégration repose sur six éléments. Les mises en intrigue de ce genre évoquent alors la sphère famille, la sphère de la sociabilité, la sphère professionnelle, les pratiques sportives, les appartenances religieuses ou culturelles (*Ibid* : 270-271). Ces « prises au concernement » (*Ibid* : 269-273) qu'offrent ces narrations sont aussi très remarquables dans les discours du 13 novembre.

Outre le fait que l'intention mnémorique y est manifeste, ce que précisent aussi ces récits c'est le bonheur qui remplissait la vie des victimes, présentées (presque) toutes souriantes. Cette réalité avait déjà été observée par d'autres chercheurs. Analysant le mémorial des victimes du 13 novembre du *Monde*, Katharina Niemeyer avait relevé la même chose à propos des portraits du journal. Elle nous apprend que cela relève des choix des familles des victimes désireuses « (...) de garder un beau souvenir des défunts » (Niemeyer, 2018). Recourant alors à Nancy Miller, qui a aussi analysé les mêmes portraits, l'auteure révélera que ces sourires sont destinés à marquer le souvenir des défunts comme si autrement, en les présentant sous leurs mauvais jours, leurs images auraient du mal à

⁵⁶ Voir : <https://www.universalis.fr/> (consulté le 09-04-2020).

s'incruster dans les mémoires. Mais, il faut aussi voir ces choix comme un moyen de résilience, de surmonter la douleur en train d'être vécue et aussi de résister à la barbarie, donc orientés vers la réparation. Les parents et les proches des personnes décédées, autres personnages de ces récits, incarnent cette volonté. Ces récits de vie se distinguent également par la focalisation sur les aspects positifs des victimes. Quand elles ne sont pas présentées en pleine ascension ou réussite professionnelle comme Pierre : « Pierre Innocenti, le patron d'un restaurant couru de la région parisienne. Un homme de 40 ans, épris de liberté, fou de voltige. Sur sa page Facebook, son dernier message, c'était, rock. Tout à sa joie d'assister au concert du Bataclan. » (France 2 JT 20H du 15-11-2015), c'est qu'elles sont mises en évidence comme nourrissant de grands rêves : « Lola a étudié dans plusieurs pays à l'étranger. Celle que son père décrit comme citoyenne du monde commençait tout juste sa carrière dans l'édition de livres pour enfants. » (TF1 JT 20H du 15-11-2015). Cela rejoint aussi le constat de Niemeyer (Niemeyer, 2018). Ces vies sont néanmoins montrées brisées par le terrorisme à travers une rhétorique particulière (Lits & Desterbecq, 2017 : 175) : « (...) Des histoires comme celle-là [de Lola], il y en a 132. Car derrière les mots victimes des attentats, des vies brutalement brisées pourraient être racontées. Celle d'un couple, d'un fils, d'un père de famille. Guillaume (...) avait deux filles. Ce journaliste de 43 ans passionné ne ratait aucun concert de rock. » (TF1 JT 20H du 15-11-2015). « Les victimes ont le visage de la diversité. Ils étaient d'ici ou d'ailleurs. Amateurs de rock ou de classique, des artistes, des avocats, ou des créatifs, des trentenaires, dont on a volé la vie un vendredi soir, dans les rues de Paris. » (France 2 JT 20H du 15-11-2015).

TF1	France 2
	
	
	
JT 20H 15-11-2015	JT 20H 15-11-2015

Illustration 3 Des « visages des victimes »

Vus sous ces angles, les visages des victimes révèlent leurs trois caractères : matériel, symbolique et fonctionnel (Nora, 1997 : 37). Fonctionnels, ils le sont car chargés d'installer dans les mémoires collectives les souvenirs joyeux des victimes et d'aider ceux qui leur ont survécu (Niemeyer, 2018) à trouver leurs résiliences. Symboliques ils le demeurent en raison de leur statut mnémorique. Matériels, ils le sont d'évidence. Même quand le journal télévisé se termine, ils regagnent leurs statuts dans les archives de la télévision ou dans les archives personnelles des personnes proches ou non des victimes. Il leur manque néanmoins cette ritualisation (Nora, 1997 : 37) que seul un rappel périodique dans le journal télévisé peut leur procurer, car ces visages de victimes à la télévision sont éphémères, sauf dans les archives du journal télévisé. Qu'importe, le partage dont ils font

l'objet, passant de mémoires individuelles à des mémoires de groupes et enfin à des mémoires collectives, les dote de cet antidote contre l'oubli et c'est cela aussi les lieux de mémoires : « Car (...) la raison d'être fondamentale d'un lieu de mémoire est d'arrêter le temps, de bloquer le travail de l'oubli, de fixer un état des choses, d'immortaliser la mort, de matérialiser l'immatériel pour (...) enfermer le maximum de sens dans un minimum de signes (...) » (*Ibid* : 38). Rien ne nous garantit qu'avec le travail du temps, ils ne nous gratifieraient pas des surprises, des évolutions qui caractérisent aussi les lieux de mémoire et que Pierre Nora attache solidement à ce devoir de l'oubli c'est-à-dire : « (...) leur aptitude à la métamorphose, dans l'incessant rebondissement de leurs significations et le buissonnement imprévisible de leurs ramifications. » (*Ibid*).

Bien sûr, ces résultats sur le statut de lieux de mémoire des « visages des victimes » du journal télévisé, propres aux médiatisations des drames collectifs, ne doivent être pris que pour ce qu'ils sont : des coups de sonde en raison de la taille infime de notre matériau d'analyse. Le corpus d'analyse mériterait d'être étendu à d'autres médiatisations d'événements dramatiques et à d'autres médias audiovisuels. Voilà un terrain de recherche encore quasiment en friche.

Chapitre 6. La sauvegarde de la mémoire collective par les médiatisations des commémorations des attentats du 13 novembre à Paris et à Saint-Denis

Si les phénomènes mnémoniques consubstantiels aux médiatisations des événements douloureux pour une société sont établis dès les premiers jours consécutifs à la survenance de ces drames, ils sont davantage prégnants à l'occasion de leurs commémorations. Les recueils, les remémorations attachés à ces manifestations rappellent aux souvenirs des publics les événements du passé et relancent un processus entamé des mois plus tôt, et peut-être interrompu entre ces deux moments, pour contribuer à entretenir les mémoires collectives bâties sur un vécu commun.

Un autre aspect, à la dimension historique, se lie à ce même processus et oblige à s'interroger sur la nature de la représentation du passé qu'opèrent les médias en de pareilles circonstances. Ce sera l'objet de la deuxième section de ce chapitre, quand nous aurons fini de mettre l'accent sur les liens entre commémorations et mémoires collectives.

Une deuxième interrogation s'invitera alors dans la réflexion en fin de chapitre. Son but sera de questionner la dimension mémorielle des médiatisations des drames collectifs.

1. Commémorations, recueils, remémorations pour la mémoire collective

Si les commémorations de drames collectifs cachent mal leurs intentions mnémoniques, c'est surtout par les remémorations d'événements vécus, douloureux soient-ils, qu'elles provoquent, qu'il est plus facile de saisir les liens les reliant aux mémoires collectives. Les commémorations sont l'occasion pour le journal télévisé, la télévision, de recourir aux phénomènes mnémoniques de sa remémoration, de sa production de « perception » (Niemeyer, 2011 : 58). Ces opérations liées à la mémoire reposent sur la « mémoire-habitude-du-journal-télévisé » et les « images-souvenirs-du-journal-télévisé ». Il s'agit, comme nous l'avons déjà montré, de deux activités que le journal télévisé déploie dans le temps grâce aux atouts que lui offre la temporalité propre aux événements se laissant revivre à leurs dates anniversaires et en cas de nécessité, suivant leurs mille et unes mouvances.

S'il n'y a aucun doute sur la matérialisation intégrale de la « mémoire-habitude-du-journal-télévisé », la manifestation des « images-souvenirs-du-journal-télévisé » peut emporter certaines réserves si l'on se positionne sur le fait que l'action de se souvenir, l'« image-souvenir », la représentation de la chose passée, est fondée à la fois sur la parole et l'image (*Ibid* : 46). Ce fut le cas lors des médiatisations des commémorations des attentats du 13 novembre 2015 dans tous les médias étudiés le 13 novembre 2016. Le constat est le même pour le 13 novembre 2019. Cependant, il est frappant que ni TF1, ni France 2 encore moins *Le Figaro* et *Le Monde* n'ont utilisé les images des attaques du 13 novembre 2015 lors des commémorations, du moins en 2016 et 2019. Ici, nous notons que l'acte de remémoration de la télévision et de la presse est amputé de la recherche d'images par le journaliste dans les archives du journal télévisé. De fait, ce retour dans le passé s'opère, prend forme, uniquement dans les discours médiatiques.

Dans la dimension narrative, ce qui constitue surtout un marqueur de la remémoration, c'est le chiffre 130 correspondant au nombre de victimes. En insistant sur ce chiffre, les détails des événements passés un an plus tôt, les médias rappellent au souvenir un vécu particulier. Bien sûr, il est loisible d'affirmer que cela n'a de sens que pour ceux et celles qui ont vécu de quelque manière ces événements. Mais, une telle critique doit souffrir une auto-critique. De fait, il faut reconnaître qu'en raison de l'ampleur des attentats terroristes de Paris et de Saint-Denis de 2015, de celle de leurs médiatisations, la part de personnes sentimentalement non impliquées était infime. De plus, rien ne nous dit qu'entre les deux bornes chronologiques, elles n'ont pas à travers des récits de leurs proches ou par simple curiosité découverts ces informations grâce aux médias. En surplus, les moments où ces événements ont dû être rappelés dans cet entre-deux par les médias ne sont pas moins nombreux, selon l'évolution de l'enquête par exemple.

Quoi qu'il en soit, ces récits d'information ont mis l'accent sur les souvenirs des victimes à travers une opération en deux directions autour du nombre de morts. D'une part, ce fut un lâcher de ballons dans le ciel de Paris au jour anniversaire des attaques : « Des centaines de ballons dans le ciel de Paris à la mémoire des victimes de ce vendredi 13 novembre 2015. Un hommage organisé par l'association de Caroline Langlade, rescapée du Bataclan (...) » (TF1 JT 20H 13-11-2016). D'autre part, c'était le dépôt de 130 lanternes sur le canal Saint-Martin. Cette double opération discursive fut également le moyen pour les médias, TF1, France 2, *Le Figaro*, de superposer des commémorations officielles de l'État et celles des associations de victimes dont *Life for Paris*. L'acte

intentionnel de remémoration des médias basé sur ces hommages et ces recueils se dévoile plus nettement dans d'autres formules discursives à l'image de celle de TF1 : « Habitants du quartier, touristes ou proches de victimes, chacun délivre son message, son hommage comme cette famille venue honorer la mémoire d'Eric mort au Bataclan il y a un an : « La lumière euh c'est la lumière de la vie. Il n'est plus là. Mais il est toujours là. On pense toujours à lui. Toute la famille est là. » (TF1 JT 20H 13-11-2016). On note aussi cela dans des micro-récits comme ceux du *Figaro* concernant le Bataclan, la salle de spectacle où il y a eu le plus de victimes, 90 au total : « Massées au pied du Bataclan, rouvert la veille au soir avec un concert du chanteur Sting, les familles de victimes se soutiennent dans un même chagrin, sous une pluie fine et un silence pénétrant. Il y a un an jour pour jour, la folie meurtrière des terroristes leur arrachait 90 des leurs. ». France 2 abonde dans le même sens : « Et depuis ce matin, loin des cérémonies officielles, les souvenirs sont revenus intacts. » (France 2 JT 20H 13-11-2016). Ainsi, ces médiatisations imbriquent les trois dimensions temporelles des événements : le présent de la commémoration est articulé avec un passé du drame pour s'orienter vers l'avenir. (Niemeyer, 2011 : 54).

Ce qu'il faut évoquer également au sujet de ces médiatisations des commémorations de drames collectifs, c'est qu'elles culminent vers un devoir de mémoire, un devoir de lutter contre l'oubli. Mais, il n'est pas question de ce sujet dans ce chapitre. Nous y reviendrons dans le chapitre 9. Si les liens entre commémorations et remémorations sont tels, qu'en est-il des rapports entre commémorations et mémoires collectives ?

Ils procèdent par le mécanisme du partage propre à la constitution des mémoires collectives. Si les récits d'information ontologiquement n'existent, d'un point de vue phénoménologique et sous l'angle de l'intelligibilité (Arquembourg, 2009 : 243), que par le rôle actif de la réception qui, à partir de ces récits va relire les événements, écrire les siens, il est alors possible de comprendre la construction des mémoires collectives. Ces récits qui se nourrissent aussi de partage vont migrer progressivement des mémoires individuelles vers les mémoires collectives en passant par les mémoires de groupe comme nous le rappelle Katharina Niemeyer (2011 : 68-69). La preuve évidente de ce mécanisme se manifeste par les commémorations simultanées. Dans le cas des attentats du 13 novembre 2015, les médiatisations de 2016 ont révélé que les cérémonies d'hommages ont pu avoir lieu dans d'autres régions de la France comme le note France 2 qui parle de commémorations spontanées à travers toute la France, en évoquant les villes de

Montpellier, Rennes, Clermont-Ferrand (France 2 JT 20H 13-11-2016). Pour que des villes autant éloignées les unes des autres puissent s'associer aux cérémonies officielles et nationales tenues à Paris, il a fallu que leurs habitants en soient informés et les médias ont joué un grand rôle dans ce cadre. Cela témoigne, à nouveau de l'« influence des médias » (Rieffel, 2005).

Les éléments notés dans les commémorations médiatisées des attentats du 13 novembre de l'année 2016 se retrouvent dans celles de 2019. Seulement, n'ayant pas été présentés sous la forme de reportages, seul genre journalistique retenu pour le corpus d'analyse, nous ne les évoquons pas. Tout comme TF1, France 2 n'a mentionné le sujet qu'à travers un commentaire lu par le présentateur du JT sur des images des commémorations. Quant au *Monde* et au *Figaro*, ils n'ont pas traité des sujets répondant aux critères de constitution de notre corpus. Ce constat n'empêche pas néanmoins d'interroger la dimension historique de ces productions.

2. Représentation médiatique du passé ou l'histoire écrite par les médias

Parler de représentation médiatique du passé revient à questionner encore la capacité des médias à écrire l'histoire. Rappelons que l'utilisation des processus de l'« opération historiographique » ne fait pas des journalistes des historiens. Ils sont tout juste auteurs d'une écriture d'une certaine histoire. Ici se pose alors la question de savoir en quoi les médiatisations des commémorations d'un événement comme les attentats terroristes sont une forme d'écriture médiatique du passé ?

Sans qu'il soit nécessaire de faire une focalisation sur ces médiatisations, leurs aspects essentiels étant centrés sur les hommages, les recueils et les commémorations susmentionnés, nous nous rabattons sur une proposition intéressante faite par Marc Lits et Joëlle Desterbecq. Traitant du récit médiatique, notamment de leurs composantes essentielles sous l'angle du rapport temps-récit (Lits & Desterbecq, 2017 : 121-145), ils proposent un travail sur la fonction historique de la presse. La réflexion qui se dessine à travers un titre si évocateur : « (...) le journal se fait historien » (*Ibid* : 136), dévoile leur intention. C'est un choix, une intention professionnelle qui expliquerait que les médias soient considérés comme des acteurs sociaux capables de faire de l'histoire. Les pratiques professionnelles, notamment dans la presse, par le biais de suppléments de

journaux, le « fac-similé » (*Ibid*: 138) contraignent les journalistes à faire un retour sans cesse dans le passé. (*Ibid* : 137). Si ces opérations ont du succès, c'est en raison de l'importance de l'histoire dans nos sociétés. On est donc dans un complexe d'« (...) enjeux du réinvestissement de notre histoire collective par les médias, qui deviennent désormais co-constructeurs de cette histoire revisitée par eux et donc cadrée par leur propres choix. » (*Ibid* : 138). Mais, ces enjeux ne sont intelligibles que par le biais des opérations journalistiques dont ils procèdent. C'est ainsi que les remémorations auxquelles donnent lieu les commémorations nourrissent une : « fonction pédagogique de rappel des grands événements de l'histoire contemporaine, pour inscrire le présent dans sa dimension historique et instruire de plus jeunes générations. » (*Ibid* : 142). Cet aspect rejoint la question des temps verbaux propres aux médiatisations des drames collectifs relevée par Niemeyer (2011 : 54, 150) dont nous avons discutée.

Le rôle des photographies du passé comme modes de compréhension de la dimension historique des discours médiatiques a été mis en évidence par Barbie Zelizer. Elle y voit une forme de présence non habituelle de l'histoire dans les récits d'événements passés : « (...) le fait de consacrer à des images du passé un espace voué à la couverture de l'information signale l'importance inhabituelle de l'histoire et de la photographie dans l'approche médiatique de cet événement. » (Zelizer, 2006 :146).

Cette réalité qui fait conjointement appétence des publics pour l'histoire et « stratégies commerciales » (Lits & Desterbecq, 2017 : 137, 143) fait des journalistes, dans le contexte de la presse étudiée, des *sélecteurs d'histoire* qui choisissent l'événement qui mérite d'être hissé au rang d'événement commémorable et par voie de conséquence d'événement historisant. Ils sont ces : « (...) *gate keepers*⁵⁷ du passé comme ils le sont pour les événements de l'actualité immédiate. Ils trient, en lieu et place des historiens, ce qui va constituer notre histoire commune, et inscrivent ainsi certains sujets et moments dans la mémoire collective. » (Lits & Desterbecq, 2017 : 143). Marc Lits et Joëlle Desterbecq notent que ces choix se font sur fond d'« options idéologiques et rédactionnelles » (*Ibid*) de chaque presse.

⁵⁷ Daniel Dayan reconnaît aussi aux journalistes une forme de *gate keeping*. Voir Dayan, 2006 : 166. Mais, il l'évoque dans le cadre d'une distinction nécessaire entre l'information produite par les journalistes, « l'information journalisée » (*Ibid*), et celle non produite par les médias, l'information « journalistique » (*Ibid*). Il affirme à ce propos ceci : « Pourquoi parler d'images « journalisées » et pas d'images journalistiques ? « Journalistiques » est un terme péjoratif. « Journalisé » propose au contraire une référence normative. La valeur ajoutée de l'information journalisée, par rapport au type d'informations que l'on peut désormais trouver sur toutes sortes de sites internet, est celle du filtrage qu'opère le journalisme comme corps professionnel, comme institution normative, comme institution liée aux normes de la démocratie. » (*Ibid*).

Il est aussi un aspect qui entretient l'idée de la capacité des médias à écrire de l'histoire. Cela passe souvent par leurs habitudes à décréter le caractère historique d'un événement qui survient, au risque d'entamer le travail de l'historien (Niemeyer, 2011 : 85). En cette matière, ils rivalisent de formules rhétoriques. Pour TF1, les attentats du 13 novembre 2015 méritent de gagner la sphère historique : « 13 novembre 2015. Cette date restera évidemment dans les livres d'histoire. Jamais en temps de paix, la France n'avait été frappée de cette manière. » (TF1 JT 20H 14-11-2015). France 2 charge déjà l'événement de son poids mnémonique : « Les Parisiens ont voulu ce dimanche rendre hommage aux victimes de ces attentats du 13 novembre. Une nouvelle date qui restera dans nos mémoires. » (France 2 JT 20H 14-11-2015). Les titres de la PQN ne sont pas en reste. *Le Figaro* évoque qu' : « Il s'agit de la pire tragédie jamais endurée par le pays depuis La Seconde Guerre mondiale. » (*Le Figaro* 14-11-2015). Quant au *Monde*, il déplace l'événement sur le terrain politique tout en lui gardant son caractère historique : « Vendredi soir, les principaux ténors du parti Les Républicains (LR) ont exprimé leur soutien au gouvernement ainsi qu'au chef de l'État dans cette crise sans équivalent sous la Ve République. » (*Le Monde* 16-11-2015). Niemeyer fit le même constat et conclut que : « L'événement est donc extraordinaire et s'introduit comme un « jamais-vu ». En revanche, ce « jamais-vu » rejoint le « déjà-vu » précité et c'est peut-être ici que la véritable compréhension de ce qui se passe se révèle. » (*Ibid* : 292). C'est le récit à « dimension historique et explicative » (*Ibid* : 110).

Il semble donc que ce soit cette activité récurrente, marquée par un retour incessant dans le passé à partir des archives médiatiques et pas seulement des images (Lits & Desterbecq, 2017 : 143), pour éclairer le présent de l'actualité et se projeter dans l'avenir qui explique cet *effet de brouillage du régime d'historicité journalistique* au niveau des consciences collectives, et même chez les journalistes. Considérant que les médias disposent d'une influence (Rieffel, 2005) et que les historiens de métiers ne sont pas très médiatisés, du moins pas autant que les journalistes, omission faite de ceux qui sont sollicités pour des émissions d'histoire, il n'est pas très difficile de comprendre pourquoi les journalistes sont assimilés aux historiens. Un tel phénomène a forcément ses revers à moins de questionner encore « (...) les modalités de cette représentation journalistique de l'histoire. Pour éventuellement modifier la manière de réécrire ainsi l'histoire. » (Lits & Desterbecq, 2017 : 145). A condition d'épouser l'idée que les médias sont prégnants dans

la constitution du rapport des hommes aux événements historiques (*Ibid*). Mais, les revers sont-ils aussi significatifs au niveau des mémoires collectives ?

3. Faut-il relativiser la dimension mémorielle des médiatisations des attentats ?

Est-il possible d'envisager un usage totalement neutre de la mémoire ? Il semble que cela ne soit pas possible. Les enjeux de la mémoire, si vertueux soient-ils, auraient leurs pendants négatifs. Un événement pourrait alors être mobilisé d'un point de vue mémoriel, suivant différentes directions selon les intérêts aussi nombreux que divers qui les guident. Ainsi, « La question de la mémoire est donc loin d'être innocente. Au contraire, la mémoire sert souvent de moyen politique, mais aussi médiatique, renforçant ainsi une vue sur l'histoire d'un pays qui semble être octroyée ou parfois manipulée. »⁵⁸ (Niemeyer, 2011 : 42).

L'idée de manipulation de la mémoire n'a pas échappé à d'autres auteurs. Notamment Zelizer remarque que des mises en scène visuelles, les photographies d'événements dramatiques pourraient servir à susciter l'adhésion des peuples en vue des représailles contre les auteurs de leurs malheurs.

« Les photos du désastre, des victimes et du travail de mémoire sont déterminantes dans la mobilisation de l'opinion en faveur des actions militaires et politiques à venir. L'image fixe exerce dès lors une double fonction : elle représente à la fois une étape dans le processus de mémoire et de deuil - étape particulièrement importante au lendemain des attentats – et un instrument de propagande (...). En effet, tout en procédant à une sorte de thérapie par la vision, les images du 11 septembre sont également destinées à mobiliser le soutien de l'opinion à la guerre en Afghanistan. Cette guerre restera largement invisible. On peut en déduire que l'abondance visuelle du 11 septembre fait écran au déroulement discret des événements qui suivront. » (Zelizer, 2006 : 147, 149).

Ces photographies sont donc à la fois l'instrument de propagande, d'activation de mémoires collectives et de remémoration puisqu'il n'est pas exclu que les mêmes médias qui les ont diffusées les utilisent à dessein lors des commémorations. Ce résultat d'analyse « contrebalance » t-il pour autant la dimension vertueuse des médiatisations mémorielles des drames collectifs ?

Rien n'est moins certain. Car, il ne faudrait pas s'arrêter à ce niveau et relever que le politique n'a pas forcément besoin de photographies pour déclencher ses actions. Bien sûr,

⁵⁸ L'auteur avant d'arriver à cette conclusion donne l'exemple de la date du 09 novembre (prise ici comme date de la chute du mur de Berlin) en Allemagne qui renvoie à une multitude d'événements, donc à autant de mémoires. Voir Niemeyer, 2011 : 41.

celles-ci aident à renforcer la crédibilité de l'action engagée. Mais, nous avons déjà relevé que dans le cas des commémorations des attentats du 13 novembre dans les médias français, il n'y avait aucune photographie de l'événement. Même, les médiatisations des lendemains des attaques mettaient moins l'accent sur le carnage et l'horreur provoqués par les attentats terroristes. Néanmoins, il y avait des photographies capables de susciter la souffrance et la pitié à travers l'émotion. Mais, pour Zelizer les photographies de presse doivent être davantage prises pour ce qu'elles représentent c'est-à-dire pensées dans leur dimension curative et résiliente plutôt que des moyens d'instrumentalisation des affects. Elle relève aussi l'aspect propagandiste de ces photographies comme ce qu'il y a de moins essentiel dans son analyse.

S'il faut relever réellement la relativisation de la dimension mémorielle des médiatisations des drames collectifs, ce devrait être plus dans les opérations journalistiques inhérentes à ces médiatisations lorsqu'elles concernent des commémorations d'événements. Les productions médiatiques étant la conséquence de choix éditoriaux, économiques, et même idéologiques des médias, les journalistes pourraient bien venir à ne sélectionner que les événements qui leur paraissent dignes d'être remémorés (Lits & Desterbecq, 2017 : 143). Ils agiraient ainsi en *sélecteurs d'histoire*. Ce faisant, ils se substituent à l'historien pour juger des choix d'événements qui méritent d'être entretenus par les mémoires collectives et passer à la postérité. Marc Lits et Joëlle Desterbecq trouvent en cela plusieurs risques. Chaque média évoluant selon ses logiques propres, il faut alors se rendre à l'évidence que : « (...) des lecteurs de journaux différents seront exposés à des reconstructions historiques différentes. » (*Ibid* : 144). De la sorte, « (...) il n'y a pas d'histoire commune qui se construise intermédiatiquement, mais bien autant d'histoires qu'il y a de supports. » (*Ibid*).

Mais, il est possible de questionner ce résultat, non pas à la manière de Paul Ricœur retournant contre Maurice Halbwachs sa propre problématique au sujet de la mémoire collective (Ricœur, 2000 : 151 ; Niemeyer, 2011 : 61), pour mettre l'accent sur le substrat commun à toutes les médiatisations d'un même événement. Car même si les représentations historiques peuvent varier d'un support médiatique à l'autre, elles ne demeurent pas moins communes sur ce qui est essentiel dans l'événement, ce qu'il faut en retenir. En règle générale, toutes les médiatisations commencent par des aspects factuels en lien étroit avec les événements qui se produisent. Nous en avons eu la preuve. Que ces médiatisations prennent ensuite différentes directions en fonction des intérêts de chaque média, c'est in-

évitable. C'est peut-être de la responsabilité des publics des différents médias de savoir les histoires, les mémoires additionnelles auxquelles ils veulent s'accrocher. Ces récepteurs sont bien loin d'être dupes surtout qu'eux-mêmes choisissent leurs sources d'information en fonction des critères qui rejoignent souvent ou non ceux de leurs médias d'information.

Quoi qu'il en soit, l'activité médiatique du 13 novembre a permis aux médias de devancer le travail des historiens de métier, comme cela leur est familier sur certains types d'événements, en qualifiant cette situation d'historique dès sa survenance et de produire des matériaux pour une écriture professionnelle future de l'histoire de ce drame. Elle a aussi produit sa « perception » digne d'un travail de remémoration à l'occasion de ses commémorations. Cette activité, nous l'avons vu, a enfin constitué des « lieux de mémoire » et des mémoires collectives. Ce sont là quelques dimensions de la fonction mémorielle des médiatisations du drame collectif du 13 novembre. Mais, il est aussi d'autres utilités qui méritent d'être mises en évidence.

Troisième partie

-

Les enjeux des médiatisations des drames collectifs

Les mises en intrigue de drames collectifs recèlent de nombreuses utilités. Chargées éminemment d'éléments de résilience, elles nourrissent une fonction de réparation à travers trois directions.

Ces récits médiatiques convoquent une « religiosité terminologique » qui invite à surmonter la souffrance. Le dépassement de la souffrance se matérialise aussi par la construction de certains modèles d'événements. Il en est ainsi du modèle des héros et de celui la solidarité. De même, ces discours médiatiques procèdent d'un devoir de mémoire qui n'est pas exempt de tout abus. Dès lors, le devoir de mémoire peut se retrouver rapidement en corrélation avec un probable devoir de l'oubli.

Chapitre 7. Des actes et des mots de la réparation : « La religiosité terminologique » réparatrice

La question de la « religiosité terminologique » (Lafon, 2011) a été développée par Benoit Lafon. Elle renvoie à la place du religieux dans les discours médiatiques relatifs aux médiatisations des catastrophes et deuils collectifs par la télévision entre 1970 et 2009. Cette notion s'appuie sur le concept de « religiosités séculières » d'Albert Piette (*Ibid*). Ainsi, sur la base de nombreux recadrages du cadre culturel préexistant défini par les religions, le discours journalistique convoque non seulement des termes issus du lexique religieux mais aussi accorde une importance particulière à la mise en scène de personnages mobilisés pour des fins sociales (*Ibid*).

C'est le cas des acteurs politiques dont les figurations médiatiques sont de nature à promouvoir l'union nationale (section 1), des personnalités manifestant leurs solidarités aux victimes et à leurs parents et/ou proches (section 2) et des scientifiques dont les propos sont destinés à faire comprendre aux publics le sens du drame qui les frappe (section 3).

1. « Les religiosités politiques » unifiantes

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui, des médiatisations de drames collectifs sans figuration d'acteurs politiques tant leur présence est devenue une constante de ces productions médiatiques (Lafon, 2011). Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. Lafon rapporte alors que cette figuration des politiques dans de tels contextes est la conséquence d'une lente mais progressive évolution dont il fait remonter le début au XVIII^{ème} siècle (*Ibid*). S'ils sont absents des mises en scènes médiatiques de drames collectifs dans les années 1970, leur monstration devient systématique dès 1982 (*Ibid*).

Comme un devoir patriotique, les acteurs politiques sont visibilisés par les médias, témoignant leur soutien aux victimes des événements dramatiques et à leurs proches. Mais surtout, ils appellent tous les citoyens à la nécessaire union nationale capable de permettre à la nation de faire front contre la barbarie qui la secoue. La principale figure de l'incarnation de cette valeur, rappelée pour les circonstances, de nature républicaine reste le chef de l'État. François Hollande⁵⁹, Président de la République française, au moment des attentats du 13 novembre, est en tout cas présenté de cette manière. Un reportage lui est entièrement consacré par les deux médias audiovisuels étudiés, même s'il apparaît une

⁵⁹ Son mandat présidentiel était de 2012 à 2017.

différence entre les deux sources en terme d'emplacement⁶⁰ de ce sujet dans leurs respectifs JT 20H (14-11-2015). Quoi qu'il en soit, les deux récits dont le principal personnage est le chef de l'État n'hésitent pas à évoquer l'émotion d'un Président face aux attaques terroristes : « François Hollande masque difficilement son émotion. » (TF1 20H 14-11-2015) ou encore : « Un peu avant minuit, François Hollande regagne l'Élysée grave et visiblement ému (...) » (France 2 20H 14-11-2015). Ces traits émotionnels contribuent à manifester une proximité, une compassion de l'acteur politique dirigeant avec son peuple affligé. Cet aspect rejoint ce qu'a remarqué Benoit Lafon sur les mises en scène des politiques, relatives aux médiatisations des drames et deuils collectifs entre 1970 et 2009 (*Ibid*). Tel François Fillon, alors Premier ministre de la France sous Nicolas Sarkozy (2007-2012), en 2007 affichant sa compassion par rapport à l'accident de Vizille, François Hollande laisse apparaître son ressenti émotionnel pour montrer à quel point il est touché par le malheur dont la France est la cible.

L'acte discursif unifiant du Président français gagne davantage en allure unificatrice lorsqu'il appelle clairement le peuple français à l'union nationale. TF1 et France 2 choisissent toutes deux de le montrer sur le terrain, non loin du Bataclan, de cœur avec les forces policières. Celles-ci donnaient l'assaut contre les terroristes preneurs d'otages à l'intérieur de la salle de spectacle. De fait, le discours de Hollande est le même sur les deux médias, ou pratiquement identique : « Nous allons mener le combat. Il sera impitoyable. Parce que quand (...) des terroristes sont capables de faire de telles atrocités, ils doivent être certains qu'il y aura en face d'eux une France déterminée, une France unie. » (TF1 20H 14-11-2015). « Nous voulions être là, parmi tous ceux qui ont vu ces choses atroces, pour dire que nous allons mener le combat, qu'il sera impitoyable, parce que quand des terroristes sont capables de faire de telles atrocités, ils doivent être certains qu'il y aura en face d'eux, une France déterminée, une France unie, une France rassemblée » (France 2 20H 14-11-2015).

Comme les médias audiovisuels, *Le Figaro* choisit de faire un article uniquement sur François Hollande, même si le récit n'est pas orienté spécifiquement sur les réactions du

⁶⁰ TF1 a placé son reportage sur le chef de l'État, pratiquement en début du journal, juste après les informations factuelles sur les attentats. Sur France 2, cela vient un peu plus tard. Ces reportages représentent respectivement les documents 2 et 27 de notre corpus, c'est-à-dire qu'un seul reportage répondant aux critères de notre corpus (confer chapitre 4) est placé avant celui portant sur Hollande sur TF1. Cependant, huit précédent le même sujet chez France 2. Nous avons aussi confronté ce résultat avec la fiche descriptive du JT fournie par l'INA (surtout de TF1 n'ayant pas trouvé celle de France 2) et qu'on appelle conducteur dans le milieu professionnel. Sur cette fiche de TF1, le sujet consacré à Hollande est à la quatrième position.

chef de l'État⁶¹ dans les premières heures qui ont suivi les attaques. Il porte sur la prise de la mesure de l'état d'urgence. Mais, comme dans les deux précédents documents, il est ici aussi question d'unité nationale, non sans référence à ce qui avait prévalu lors des attentats de janvier de la même année : « Nous devons faire preuve de compassion, d'unité et de sang-froid », a-t-il dit. » (*Le Figaro* 14/15-11-2015).

Marc Lits et Joëlle Desterbecq avaient noté cette même réalité dans le cas américain face aux attentats du 11 septembre. Mais, les auteurs plantent cette situation dans la perspective des médiatisations de la riposte consécutive aux attaques. Ainsi : « Il doit [le Président] donc à la fois montrer qu'il peut témoigner de la compassion pour sa communauté touchée dans sa chair (...) et préparer la réplique contre l'adversaire. » (Lits & Desterbecq, 2017 : 187). Il n'est pas moins question de représailles à propos du 13 novembre. Toutefois, nous faisons l'impasse sur cette vue car elle n'entre pas dans le cadre de notre analyse.

De toutes les manières, le représentant de l'État est montré chérissant les valeurs républicaines et appelant son peuple à l'union nationale : « L' élu, en tant que représentant de son peuple, incarne une légitimité et son discours, verbal et non verbal, qu'il s'agisse d'une déclaration ou de la seule présence physique, se doit de rendre cette légitimité opérante. » (Lafon, 2011). Cela, c'est un trait caractéristique des « religiosités politiques » montrées comme assumant un sacerdoce (*Ibid*).

C'est le cas aussi d'autres élus, du moins comme ils sont présentés. Ici sont mis en valeur les responsables des principales forces politiques françaises. Ce qui est commun aux médias, surtout audiovisuels, ce sont les discours du Premier Secrétaire du Parti Socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, et du responsable du front de gauche, Jean-Luc Mélenchon. Tous ces politiques appellent à l'union nationale, bien que ce langage d'apaisement soit temporaire. En tout cas, l'urgence aux lendemains des attentats, c'est de faire bloc contre l'ennemi, le terrorisme comme le dit Jean-Luc Mélenchon : « Pour l'heure, il faut se rendre utile. La lutte reprendra bien assez tôt. Dans l'instant, soyons capable de faire face. » (TF1 20H 14-11-2015).

⁶¹ Les titres des reportages de TF1 et de France 2 sont d'ailleurs très éclairants sur cet aspect. D'un côté, c'est *Attentats de Paris : la soirée de François Hollande* (TF1 20H 14-11-2015). De l'autre, c'est *Attentats de Paris : les dernières 24h de Président Hollande*. A propos du titre de France 2, il convient d'ajouter que sa formulation est basée sur le reportage contrairement à celui de TF1 que nous avons obtenu grâce à un document de l'INA.

Ce manque de discordance, dans une certaine mesure, des acteurs politiques face au drame terroriste est aussi observé en Côte d'Ivoire. Travaillant sur la place des technologies médiatiques dans les médiatisations⁶² de la crise successive aux attentats terroristes du 13 mars 2016 à Grand-Bassam, Jules Toa⁶³ relevait que les acteurs politiques et sociaux firent preuve d'une union nationale qui permit de désigner le terrorisme comme l'ennemi commun de ce pays, même si la gestion gouvernementale de cette crise ne fut pas des plus irréprochables : « Cette mobilisation exceptionnelle de toutes les forces vives de la mère patrie a contribué à apaiser les tensions politiques. L'ennemi commun semble être l'attaque de Grand-Bassam dont la gestion communicationnelle a laissé entrevoir quelques failles. » (Toa, 2017).

Si ce manque de désaccord sur l'unité nationale est à peine apparent chez TF1, France 2 et *Le Figaro*, omission faite du reportage de France 2 consacré à la rencontre Hollande-Sarkozy à l'Élysée où le discours montre que l'ancien Président pose des conditions à son soutien à l'unité nationale, ce n'est pas le cas dans *Le Monde*. Pour afficher cette opposition, le journal choisit de centrer son attention sur les personnalités de droite. Il prend pour titre de l'article, *Les attaques terroristes à Paris. Des voix dissonantes chez les politiques*. Pourtant, des propos de certaines personnalités de droite appellent quand-même à l'unité ce qui ne se retrouve pas dans les autres médias, si l'on omet le fait que François Fillon et Alain Jupé y soutiennent cette unité. De plus, à la différence des autres médias, *Le Monde* fait une focalisation sur un camp politique : « Je soutiens la décision prise ce soir de décréter l'état d'urgence et la fermeture des frontières », a indiqué Nicolas Sarkozy dans un communiqué peu après l'intervention de François Hollande, ajoutant que « dans ces circonstances tragiques, la solidarité de tous les Français s'impose. » ». « Même tonalité grave et responsable chez François Fillon. Pour l'ex-premier ministre, « le président de la République a pris les décisions nécessaires à la sécurité des Français. L'état d'urgence est décrété, et l'unité nationale est maintenant notre devoir. » ». « La France doit faire bloc », a renchéri Alain Juppé, écrivant sur son compte Twitter : « Compassion pour les victimes. Détermination à mener la guerre. Unité avec les autorités et forces de sécurité. » » (*Le Monde* 16-11-2015). En fait, cette discordance au sujet de l'urgence de l'unité nationale cache mal l'intention contraire de ce titre de promouvoir

⁶² L'auteur utilise le terme médiatisation au singulier.

⁶³ L'auteur est Professeur Titulaire de Sciences de l'information et de la communication des Universités du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). Enseignant-chercheur, il est précisément en poste à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Nous l'avons connu, en qualité de Professeur-invité de la chaire UNESCO de l'ICM, dans le cadre d'un séminaire de recherche sur la communication internationale du second semestre de notre Master 2.

cette union. Car, ce qu'il propose *in fine* c'est une opposition entre acteurs de la droite comme pour montrer que le choix du rejet de l'appel à l'unité nationale ou de l'instrumentalisation politique des attaques à des fins de visibilités électorales, les régionales ne devant plus tarder à avoir lieu, ne fait pas l'unanimité au sein de ce même camp politique. Il est impossible de ne pas corréliser ce choix du journal avec les nombreux enjeux qui gouvernent souvent l'activité journalistique. Nous avons mentionné entre autres les enjeux économiques et idéologiques (Bernier, 2018 : R4 ; Lits & Desterbecq, 2017 : 143). Ici, manifestement, il est plus question d'enjeux politiques et idéologiques. *Le Monde*, journal qui partage l'idéologie de gauche⁶⁴ essaie à sa façon de soutenir l'action d'un gouvernement de gauche au pouvoir, en se servant d'acteurs politiques de droite pour montrer en creux le fait que même à droite l'unité nationale est la nécessité du moment.

Ces appels à l'union nationale rejoignent ceux de l'extérieur. Sur TF1 comme sur France 2, on retrouve les mêmes chefs d'État ou de gouvernement étrangers tels Angela Merkel, Chancelière allemande, James Cameron, Premier ministre britannique. Ils évoquent tous la solidarité à l'égard de la France (TF1 JT 20H 14-11-2015, France 2 JT 20H 14-11-2015). A ce répertoire, *Le Monde* (16-11-201) ajoute d'autres dirigeants, comme France 2 et le *Figaro*, tel le Président américain Barack Obama, dont tous les médias disent qu'il était le premier chef d'État au monde à réagir, même avant François Hollande, pour exprimer sa proximité avec le peuple français et affirmer que le monde entier a en partage les valeurs qui définissent le pays : « Ce n'est pas seulement une attaque contre Paris, c'est une attaque contre l'humanité tout entière et contre les valeurs universelles » (Le Figaro 14/15-11-2015). D'autres personnalités suivront son exemple.

2. « Les religiosités laïques » réconfortantes

Un autre groupe de personnages essentiels dans la manifestation de la « religiosité terminologique » est constitué par les personnalités. Ce sont ces stars du monde de la culture ou du sport entre autres qui font aussi l'objet de mises en scène médiatiques lors des médiatisations des drames collectifs.

La presse choisit pour le coup de se focaliser sur Hillary Clinton, candidate à l'investiture démocrate pour la présidentielle américaine de 2016. Tous les moyens étaient

⁶⁴ Nous remercions Winie Kouto et Abdou Diagne, étudiants en Licence 3 Information-Communication à l'UGA qui, en nous sollicitant pour travailler avec eux sur des sujets propres à leurs cursus, nous ont permis d'être davantage attentif à la question des enjeux dans le milieu de l'information journalistique.

bons pour médiatiser la solidarité de l'ex Secrétaire d'État des USA envers la France. *Le Figaro* mentionne son tweet : « Hillary Clinton, l'ancienne patronne de la diplomatie américaine et candidate à la présidentielle de 2016, a tweeté pour dire qu'elle priait « pour la ville de Paris et pour les familles des victimes. » » (*Le Figaro* 14/15-11-2015).

Elle est aussi convoquée par *Le Monde* tout comme de nombreux autres candidats à la présidentielle de 2016 : « Et les principaux candidats aux investitures démocrate et républicaine pour la présidentielle de 2016, Hillary Clinton, Bernie Sanders, Donald Trump, Ben Carson, Jeb Bush, Marco Rubio et Ted Cruz, [sic] ont assuré « se recueillir » ou « prier » pour les victimes. » (*Le Monde* 16-11-2015). Il faut noter ici l'usage de termes du lexique religieux. Avec « se recueillir » ou « prier », il y a des traces d'une opération de configuration adossée à cette matrice culturelle basée sur la religion, dont la convocation est devenue une constante des médiatisations des catastrophes et deuils collectifs (Lafon, 2011). Ainsi : « (...) le récit journalistique intègre désormais toute une palette de qualificatifs issus de la religion et des rituels religieux, assumant très certainement davantage qu'au cours des décennies passées sa fonction « liturgique », comme l'a nommée Mihaï Coman (...) » (*Ibid*).

A l'instar du *Monde*, France 2 parle d'Hillary Clinton et d'autres personnalités : « (...) Avec les soutiens des anonymes, ceux des personnalités, Hillary Clinton, Madonna, le basketteur français Boris Diaw ou encore le chanteur Justin Bieber. Tous disent avoir leurs pensées tournées vers la France. » (France 2 14-11-2015).

Il faut attendre le surlendemain des attaques pour voir TF1 déployer ses personnalités. L'Opéra de New-York était la figure idéale : « Le soutien de l'opéra de New-York sous la baguette de Placido Domingo. Comme une onde, La Marseillaise a traversé les océans, les continents. » (TF1 14-11-2015). Le recours au monde culturel ne s'arrête pas là. D'autres initiatives de solidarité sont présentées comme : « Autant de prises de positions assumées par des artistes comme Madonna⁶⁵, très émue hier soir devant son public à Stockholm : « Personne dans ce monde ne pourra nous empêcher de faire ce que nous aimons. » » (TF1 15-11-2015).

Le choix de La Marseillaise dans ce récit n'est pas anodin. Si l'hymne national de la France invite, en toute logique, à répondre à l'appel de la Patrie, le fait qu'il soit repris en dehors de la France symbolise la solidarité sans faille d'autres nations vis-à-vis du pays. Le

⁶⁵ D'autres personnalités du monde de la musique furent aussi mobilisées par les médias. C'est le cas du chanteur Sting, invité pour le concert de réouverture du Bataclan le 12 novembre 2016. Nous reviendrons sur son rôle dans le chapitre 9.

récit médiatique ne manque pas de jouer de sa rhétorique ici : « La Marseillaise, au mythique Metropolitan Opéra de New-York, reprise en chœur par un public debout (...) » (France 2 15-11-2015).

TF1		France 2
		
Le chef de l'État François Hollande non loin du Bataclan au moment de l'assaut des forces de l'ordre contre les terroristes JT 20H 14-11-2015	La chanteuse Madonna durant un concert à Stockholm JT 20H 15-11-2015	Le chanteur Sting au concert de réouverture du Bataclan JT 20H 13-11-2016

Illustration 4 Des figures de la religiosité terminologique

A propos de cette solidarité internationale, Julien Atchoua⁶⁶ et Jean-Jacques Bogui⁶⁷ notent que les productions des médias internationaux, qui en sont les principaux vecteurs, sont fondées sur un caractère sélectif. Pour les auteurs, cela procède en fait d'une

⁶⁶ L'auteur est Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication des Universités du CAMES. Il est enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Voir la page de présentation du comité éditorial de la revue *Communication en question* du Centre d'enseignement et de recherche en communication (CERCOM) <http://www.comenquestion.com/comiteeditorial_ok.html> (consultée le 21/05/2020).

⁶⁷ Il est enseignant-chercheur, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, des Universités du CAMES, à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Il est également Professeur associée à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Voir la page de présentation de l'enseignant de l'UQAM : <<https://www.cricis.uqam.ca/portfolio/bogui/>> (consultée le 21/05/2020). Voir aussi la page de présentation du comité éditorial de la revue *Communication en question* du Centre d'enseignement et de recherche en communication (CERCOM) <http://www.comenquestion.com/comiteeditorial_ok.html> (consultée le 21/05/2020).

sélectivité des informations (Atchoua & Bogui, 2016). Dans un tel contexte, toutes les victimes des attaques terroristes qui surviennent dans le monde ne bénéficient pas, dans les mêmes proportions, de l'empathie, qui est au fondement de cette solidarité (*Ibid*), dont la fonction est, nous l'avons souligné, éminemment réparatrice. De plus, par l'analyse de commentaires d'internautes de sites d'information en ligne africains relatifs à cette solidarité « sélective » (*Ibid*), ils ajoutent que cette pratique ne favorise pas l'harmonisation des relations interculturelles (*Ibid*).

3. « Les religiosités scientifiques » éclairantes

Comme pour le mémorial du *Monde* et ses 130 portraits des victimes des attentats terroristes du 13 novembre, les discours des religiosités scientifiques ne font pas partie de notre corpus d'analyse. Cela tient au fait qu'elles se sont, pour l'essentiel, exprimées sous formes d'entretiens en studio durant les JT de TF1 et de France 2. Cependant, en raison de leur importance dans les médiatisations de drames collectifs et de leur place dans les « religiosités séculières », nous leur consacrons une section, en tant que « corpus extra-médiatique »⁶⁸.

S'il est un scientifique qui fut le plus sollicité par la plupart des médias, c'est Gilles Keppel. Spécialiste des mouvements djihadistes, il fut « naturellement » interviewé lors des médiatisations du 13 novembre. Les entretiens auxquels il fut soumis avaient tous pour but de comprendre les motivations et le fonctionnement de l'État Islamique, commanditaire des attaques. En d'autres termes, sa convocation avait pour objectif d'aider les publics des médias, par conséquent la société, à comprendre ce qui s'était passé. C'est France 2 qui ouvre la série de ses passages médiatiques. Il y était en tant que l'un des nombreux invités du JT (France 2 14-11-2015). 48 heures plus tard, nous le retrouvons dans un entretien du *Figaro*, le 17 novembre 2015 dans un autre du *Monde*. Partout, c'était la même question : comment expliquer ces attaques aussi éloignées de la Syrie et de l'Irak où le mouvement djihadiste avait sa base. Il soulèvera notamment que : « Daech veut montrer qu'il frappe où il veut, quand il veut » (*Le Figaro* 16-11-2015) et « (...) cherche à

⁶⁸ Nous insistons encore, comme ce fut le cas dans la section 1 du chapitre 5, sur le fait que ces discours de scientifiques ne rentrent pas à proprement parler dans la catégorie d'un corpus extra-médiatique parce qu'ils ont été produits par les médias.

déclencher une guerre civile » (*Le Monde* 17-11-2015). Il mettra aussi l'accent sur le fait que ces attentats n'étaient pas une surprise parce qu' : « (...) en fait on est, on a franchi un stade depuis ce qui s'est passé en janvier à Charlie Hebdo et à l'Hyper Cacher. C'est-à-dire qu'on est maintenant dans l'attentat délibérément aveugle. » (France 2 14-11-2015).

S'il est aussi une autre personne pour qui les attaques du 13 novembre ne sont pas une surprise, c'est le magistrat, ancien juge anti-terroriste Marc Trévidic. Mais, il se fonde sur les informations fournies par d'anciens terroristes. Ceux-ci avaient échoué dans des attaques antérieures. Il évoque des signaux qui annonçaient l'imminence de ces attentats (JT France 2 14-11-2015).

Outre ces deux spécialistes, d'autres types de « scientifiques » ont été aussi mobilisés par les médias. Ce sont des anciens patrons des forces d'élite. TF1 fait appel à Amaury De Hautecloque, ancien patron du RAID⁶⁹ qui, concernant l'assaut donné au Bataclan, explique en quoi aucune négociation n'était possible avec les kamikazes du 13 novembre 2015 : « En fait (...) en phase opérationnelle, dans leurs têtes ils [les terroristes] sont déjà morts. » (TF1 14-11-2015). Comme TF1, France 2 consacre des interrogations à la mission des forces d'élite avec Jean-Louis Flamenghi, ancien chef du RAID.

Un autre sujet préoccupa des médias : la nature des blessures des victimes. France 2 voulut savoir si elles correspondaient effectivement à des blessures de guerre : « Les blessures que vous avez vues en face de vous sont des blessures de guerre ? Des armes ? Près de 300 douilles ont été retrouvées dans les rues » (Laurent Delahousse, France 2 JT 20H 14-11-2015). Patrick Pelloux, médecin urgentiste répondit : « Oui, oui, oui. Ça c'est une (...) on bascule dans une époque de guerre. Euh, on n'a jamais vu ça mais heureusement vous avez des chirurgiens, des réanimateurs, des urgentistes qui se sont formés rapidement pour sauver le plus de personnes possibles et je pense aux victimes, aux familles. ». Un tel re-cadrage est évidemment tributaire de la qualification des attentats opérée par François Hollande quelques heures après ces assauts terroristes. Ils les avaient qualifiés « d'actes de guerre »⁷⁰. Cette qualification rappelle celle faite par George W. Bush quinze ans plus tôt dans le cas du 11 septembre (Truc, 2016 : XI).

⁶⁹ « Le RAID est une unité d'élite de la Police nationale française. Le nom est choisi en référence au mot « raid », désignant un assaut militaire, mais a reçu par rétroacronymie le sens Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion (...) ». Voir : la page du RAID sur Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Recherche,_assistance,_intervention,_dissuasion> (consultée, le 17/04/2020).

⁷⁰ Les JT 20H de TF1 et de France 2 du 14-11-2015 insistent sur cette qualification.

Ces quelques convocations de spécialistes avaient pour rôle la mobilisation du discours scientifique par la parole d'experts pour expliquer les attentats. C'est une pratique systématique pour les médiatisations des catastrophes (Lafon, 2011). Ce faisant, cela déploie la troisième dimension du deuxième axe de « la religiosité terminologique ».

Si la convocation du religieux, notamment par son lexique et ses symboles, dans le cadre de cette « religiosité terminologique » est un incontournable, il prend du relief dans les médiatisations de certains événements comme les attentats terroristes en raison de leurs motivations religieuses, islamistes. Cette religiosité incorpore aussi les discours d'autorités religieuses ne portant pas sur des pratiques qui leurs sont propres. Dans le cas d'espèce, ce sont des imams français, des prélats comme l'Archevêque de Paris, le Cardinal André Vingt-Trois, le Pape François qui ont condamné la violence des attaques et dénoncé l'instrumentalisation de l'Islam à des fins terroristes. Également, elles se sont exprimées sur les implications sociologiques de ces actes. Peut-être, ce sont de nouvelles religiosités qu'il faudrait considérer en qualité de « religiosités religieuses ». La qualification n'est pas très heureuse, nous le savons.

La convocation du religieux, soit par le lexique ou des symboles, soit par le recours aux personnalités qui manifestent une laïcité religieuse, est donc devenue un élément récurrent des médiatisations de drames collectifs. Elle répond à un besoin sociétal (*Ibid*). Ici, elle nourrit une finalité de réparation quand par des discours d'union nationale, de solidarité, elle invite à la résilience. Mais, il est aussi d'autres formes discursives, d'autres types de narrativité et leurs personnages qui ancrent les médiatisations dans le domaine de la réparation.

Chapitre 8. La gestion de la souffrance : des modèles d'événements bâtis autour de la résilience

La fonction de réparation des médiatisations des drames collectifs ne se limite pas qu'à une « religiosité terminologique ». Elle se manifeste également à travers certains modèles d'événements.

Si ces modèles portent tous sur la résilience, ils ne mettent pas en scène les mêmes réalités. Les mises en intrigue ici révèlent des histoires de héros (section 1), ou la résistance à l'agression (section 2), ou encore des manifestations de solidarité (section 3).

1. Le modèle des héros

L'héroïsation de figures humaines lors des médiatisations de drames collectifs n'est pas une pratique médiatique nouvelle. Cela tient au fait que les productions médiatiques sont, pour l'essentiel, présentées sous la forme de récits d'information qui empruntent beaucoup d'éléments à la fiction, comme des schémas narratologiques, notamment ses personnages (Lafon, 2011 ; Lits & Desterbecq, 2017 : 183-184). De fait, les médias nous ont habitué à comprendre des réalités qu'ils nous proposent par le biais de personnages, souvent mythologiques, dont l'investissement affectif est très déterminant (*Ibid* ; *Ibid*). C'est ainsi qu'il faut comprendre le modèle de héros devenu une constante de certaines médiatisations.

Ce modèle d'événement est prégnant dans les discours médiatiques relatifs au 13 novembre. Il se laisse même saisir dans une relative diachronie. Les récits qui sont consacrés à ce type de cadrage médiatique déploient leur temporalité dès la survenance des attaques. C'est ainsi que tous les supports médiatiques mettent surtout en évidence un journaliste du *Monde*, Daniel Psenny⁷¹. Riverain du Bataclan, salle de spectacle où les terroristes ont fait le plus de victimes, 90 au total, il descend de son logement, situé dans un immeuble qui donne sur l'arrière de la salle, pour secourir notamment un blessé, au moment de la prise d'otages. Mais, il prend une balle des agresseurs. Ce qui est magnifié dans les discours journalistiques qui concernent ce moment, c'est évidemment son action

⁷¹ C'est aussi l'auteur d'une vidéo montrant la fuite de certains spectateurs du Bataclan par la porte de secours. Cette vidéo amateur montre également la détresse d'autres personnes qui se sont réfugiées aux fenêtres d'un immeuble. Ce film fera ensuite le tour des télévisions, du moins celles étudiées. C'est en fait parce que le journaliste l'a mis à la disposition de son journal, *Le Monde*, qui a décidé de l'envoyer aux médias audiovisuels. Voir *Le Monde*, « Attentats du 13-Novembre : ce qui a changé dans les médias », [en ligne] *lemonde.fr*, 2016 : <https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/video/2016/11/11/attentats-du-13-novembre-ce-qui-a-change-dans-les-medias_5029532_4809495.html> (consulté le 13/01/2020).

de solidarité et surtout son acte de bravoure. Un gros plan est fait sur lui dans de nombreux reportages télévisuels (TF1, France 2) du 14 novembre 2015, où on le voit un bras ensanglanté. Il apparaît dès les premiers reportages de télévision du lendemain des attaques (TF1 JT 20H 14-11-2015, France 2 JT 20H 14-11-2015) et dans les premières parutions de la presse (*Le Monde*, 16-11-2015). Il deviendra alors le héros principal des médias, autour duquel ils construiront divers récits.

Ce modèle de héros fut relevé à propos des attentats du 11 septembre. De fait, « A la recherche de héros » (Lits & Desterbecq, 2017 : 184) met l'accent sur les pompiers new-yorkais, qui ont lutté contre les flammes des tours du World Trade Center (WTC). Plusieurs perdirent la vie. Cette démarche corrobore l'analyse de Benoit Lafon sur des figures présentées dans une forme de « religiosité terminologique » (Lafon, 2011), fondée sur une « sacralité laïque »⁷². Les discours journalistiques n'hésitent pas à les montrer dans : « (...) une forme d'engagement qui peut aller jusqu'au sacrifice (...) » (*Ibid*). Ces pompiers américains furent présentés comme les héros d'une nation qui, à travers eux, trouve le symbole de la lutte contre l'ennemi (Lits & Desterbecq, 2017 : 184) : « Quand tout s'effondrait, ils portaient à eux seuls la volonté de reconquête contre l'ennemi, ils gagnaient la première bataille de la guerre .» (*Ibid* : 186). Mais, à la différence de ce que notent Marc Lits et Joëlle Desterbecq sur le 11 septembre, la figure du héros du 13 novembre est moins construite dans l'optique d'une riposte que dans une vision de résistance au terrorisme⁷³ et de résilience.

Curieusement, ce personnage central de l'héroïsme du 13 novembre, présent dans les médias, surtout le premier jour post-attentat, est absent du seul reportage véritablement héroïsant du surlendemain des attaques (15 novembre 2015), de notre corpus. Dans le sujet *Attentats à Paris : les héros du 13 novembre*, France 2 préfère mettre l'accent sur des personnes dont les logements ou lieux d'activités commerciales ont servi de refuges à des gens en fuite. C'est Murielle qui accueille alors chez elle des blessés et leur procure les premiers soins ; c'est Rodolphe, un restaurateur, qui transforme spontanément son restaurant en hôpital ; c'est Samir, un employé d'un autre restaurant, qui secourt des victimes. Ce faisant : « Ce soir là, (...) [ils] ont été trois héros ordinaires parmi des dizaines d'autres. » (France 2 JT 20H 15-11-2015).

⁷² Voir Lafon, 2011 qui cite Piette.

⁷³ Nous consacrons la section suivante au modèle de résistance.

Toutefois, ces héros ne seront vraiment glorifiés qu'à l'occasion des commémorations du 13 novembre, notamment lors de la première. En 2016, un hommage national leur sera rendu par une association de victimes du 13 novembre, *Lives for Paris*, qui étend le statut de héros également aux parents de victimes. Les propos de Caroline Langlade, présidente de ladite association, sont assez éclairants à ce sujet : «*« Héros celui qui a aidé son prochain sous le feu des balles au prix parfois de sa propre survie. Héros, les proches de disparus de ne pas avoir sombré dans la haine à l'annonce d'une terrible nouvelle. »*» (TF1 JT 20H 13-11-2016). Tous ces personnages, sortis certes déjà de l'anonymat grâce aux médiatisations immédiatement postérieures au drame terroriste du 13 novembre 2015, accèdent un an plus tard à la reconnaissance nationale. Les honneurs dont ils bénéficient sont à la hauteur de la bravoure qui les caractérisa. Ils sont tout autant à la hauteur de la marque de distinction accordée par la nation américaine à ses héros du 11 septembre car : « Les remerciements de la population américaine fut [sic] aussi à la mesure de l'héroïsation de ces hommes de première intervention. » (*Ibid*).

Mais, il aura fallu du temps pour que ces héros du 13 novembre soient magnifiés. Il a fallu surtout une compréhension rétrospective à l'événement (Arquembourg, 2011), à travers sa manifestation initiale sous forme d'occurrence, sa transformation en drame national en passant par sa présentation en événement médiatique. Dès lors, on peut comprendre les récits héroïques comme présentant des personnes qui sont, c'est peut-être exagéré, comparables à ces Saints de l'Église catholique; comme ces modèles, ils ont eu droit à leur forme de béatification et de canonisation⁷⁴; autant que ces Saints, ils sont présentés tels des modèles à imiter. Il ne leur manque que la grâce d'intercession intrinsèque aux Saints. Mais, ils ne sont que des modèles non sanctifiés qui sont médiatisés seulement : « (...) à travers une imagerie sanctificatrice et rédemptrice. » (Lits & Desterbecq, 2017 : 184).

Comme notre développement l'aura révélé, les figures habituelles de l'héroïsme des drames collectifs sont les pompiers. Mais, contrairement aux études évoquées ici, ces personnages n'ont pas été médiatisés sous cet angle lors du 13 novembre et après, du moins dans notre corpus. Ils sont montrés comme exerçant naturellement leurs fonctions. Cependant, la mobilisation à laquelle ils ont participé est à rapprocher de la solidarité citoyenne nationale, voire internationale, très manifeste des productions médiatiques du 13 novembre. C'est pourquoi, nous les évoquerons dans la troisième section.

⁷⁴ Il convient de préciser que ces deux processus dans l'Église catholique sont beaucoup moins simplistes que cela.

Le phénomène de héroïsation gagna davantage en importance lors de la dernière commémoration du 13 novembre en 2019. Ici, c'est la figure d'une héroïne qui est présentée en toute anonymisation. C'est l'histoire d'une femme auteure du témoignage qui a permis l'arrestation d'Abdel Hamid Abaaoud, un des organisateurs clés des attentats du 13 novembre 2015. Même si le récit (France 2 JT 20H 13-11-2019) la donne à voir comme ayant sacrifié sa vie, devant vivre dans l'anonymat et changer sans cesse de maison, il la montre aussi comme une figure de résistance au terrorisme comme le précisent Marc Lits et Joëlle Desterbecq dans le cas du 11 septembre (Lits & Desterbecq, 2017 : 184). La résistance fut en effet en surplus un des modèles d'événements déployés par les médiatisations du 13 novembre.

2. Résister, un modèle d'événement de référence ou « Ne pas avoir peur » : quand les médias construisent la résilience autour du refus de la peur du terrorisme !

Il n'est pas, du moins dans notre corpus, un document spécifique consacré au modèle de la résistance. Ce modèle se déploie par le prisme d'autres sujets comme les récits des attaques de Paris et de Saint-Denis, les hommages, les recueils et les commémorations. Quoi qu'il en soit, la résistance se traduit par les actes de survie ou un discours citoyen de la résistance.

S'agissant des récits des attaques, qui mettent généralement l'accent sur la chronologie de leur déroulement, c'est la monstration de personnages mis en valeur pour leur instinct de survie qui renvoie à la résistance au terrorisme. Le film amateur de Daniel Psenny, dont nous avons parlé, et qui a été exploité par les médias audiovisuels, est un bon matériau pour saisir ce cadrage résistantiel. Mais, plus que le film, ce sont les discours qui le commentent qui révèlent en creux ce choix médiatique. Car, si nous ne pouvons présumer que l'auteur de la vidéo l'ait faite dans un but de révéler une résistance chez les spectateurs du Bataclan, nous pouvons au moins à travers les récits médiatiques, auxquels sa matière sert de source d'images, déceler des marques d'une volonté des médias de développer un modèle propre à la résistance.

Dans les reportages⁷⁵ basés sur ce film, on voit de nombreuses personnes sortir en courant du Bataclan par l'arrière de la salle de spectacle. De même, on aperçoit des

⁷⁵ TF1 et France 2 ont consacré chacun un reportage à la fuite des spectateurs du Bataclan. Les deux productions médiatiques sont construites à partir de la vidéo de Daniel Psenny.

personnes accrochées aux rebords de fenêtres d'un immeuble, les pieds dans le vide : « Pour échapper à la mort, certains se sont réfugiés aux fenêtres, une femme tient à bout de bras, sur le rebord, ses pieds dans le vide à six mètres du sol, heureusement quelqu'un lui vient en aide. » (TF1 20H 14-11-2015). « A l'étage, enfin de l'aide, la femme suspendue dans le vide depuis plusieurs minutes est tirée à l'intérieur par une autre personne. » (France 2 20H 14-11-2015). Ce que révèlent ces discours, outre le fait qu'ils sont pratiquement identiques, c'est l'attitude de personnes qui usent de tous « les moyens » à leur disposition pour ne pas mourir. C'est surtout l'attitude de gens qui font échouer le projet meurtrier de terroristes venus les assassiner mais à qui ils ont échappé par leur instinct de survie.

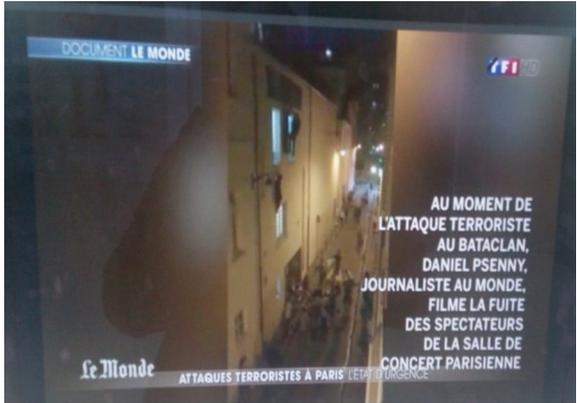
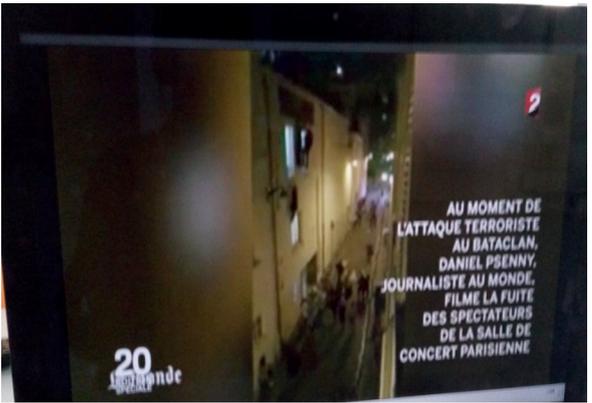
TF1	France 2
	
	
JT 20H 14-11-2015	JT 20H 14-11-2015

Illustration 5 Des figures de la résistance au terrorisme

Ce trait des médiatisations des actes terroristes se retrouve dans les récits médiatiques du 11 septembre. Marc Lits et Joëlle Desterbecq évoquent entre autres le cas de passagers des avions que les terroristes ont fait écraser contre les tours du WTC (Lits & Desterbecq, 2017 : 185-186). Même si ces passagers, remarquables par leur absence, n'ont pas eu la chance des rescapés du Bataclan, ils ne représentent pas moins pour la nation américaine des résistants. Ces personnages ont été découverts par les USA grâce aux récits

sonores⁷⁶ qu'ils ont laissés via les dernières conversations avec leurs familles, par téléphones portables (*Ibid*) : « Au départ de ces évocations personnelles, plusieurs portraits des passagers furent dressés, entre autres [sic] autour de la figure patriotique des résistants qui se trouvaient dans l'avion qui n'avait pas atteint l'objectif fixé par les terroristes. » (*Ibid* : 186).

Les médiatisations des hommages-recueils et des commémorations du 13 novembre furent les deuxièmes lieux de convocation du discours de la résistance. Les hommages et le recueillement qui donnent lieu souvent à des rassemblements sont présentés ici, comme l'acte significatif même de la résistance au terrorisme. Cela d'autant que les premiers recueils post-attentats ont lieu quelques heures après les attaques, dans un contexte où la ville de Paris a interdit des rassemblements. France 2 met en évidence cette vision suivant une série de rassemblements dans plusieurs villes de la France. Le choix des villes citées est loin d'être anodin. En montrant les hommages à Arras, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Lille et Grenoble, qui dessinent comme un schéma hexagonal, comme la carte de la France, l'ambition du discours télévisuel est de montrer que la résistance n'est pas que parisienne mais qu'elle est devenue nationale. A cette mise en scène s'ajoutent *les marques discursives résistancielles* comme : « Poitiers, Toulouse, Montpellier, Grenoble. Partout en France, des rassemblements spontanés, malgré l'appel des autorités à ne pas manifester (...) Les Lillois aussi ont voulu montrer qu'ils n'ont pas peur du terrorisme. » (France 2 20H 14-11-2015).

Cette stratégie médiatique ressemble à celle de TF1. La télévision convoque pratiquement le même quadrillage géographique⁷⁷ avec Paris, Arras, Lille, Lyon, l'Alsace-Lorraine et Montpellier. Ici, comme chez France 2, le même objectif : prouver que la France entière a fait le choix de la résistance : « Rassemblement spontané Place du Capitole à Toulouse. La préfecture incite à la prudence. Mais, pour certains, il s'agit aujourd'hui de braver ses propres angoisses, de s'afficher ensemble (...) Dire que l'on reste combatif, c'était aussi le message en Lorraine et en Alsace où les matchs de coupe de France ont tous été maintenus après une minute de silence dans les stades. » (TF1 20H 14-11-2015).

⁷⁶ Marc Lits et Joëlle Desterbecq précisent que c'est avec le 11 septembre et l'audition des conversations de ces passagers qu'on a assisté à l'émergence de cette forme de récit, pour la première fois (Lits & Desterbecq, 2017 : 186).

⁷⁷ Le quadrillage hexagonal du reportage qui s'apparente à la forme de la France est plus clair avec TF1. On a ainsi Lille à la pointe nord du pays, Montpellier à la pointe sud, Lyon au sud est. Seule manque une ville à l'ouest pour un quadrillage complet de la France.

Les hommages résistanciers furent également évoqués dans les JT 20H du 15 novembre 2015. Un prétexte sert, en tout cas, à les médiatiser. C'est en effet le mouvement de panique qui a perturbé les recueils au cours de cette journée. Une fausse alerte d'attaque terroriste en était la cause. Si les Parisiens ont fui un instant plusieurs lieux d'hommages de la ville, le temps de se mettre à l'abri, ils y sont retournés dès que la situation s'est calmée afin de signifier qu'ils sont déterminés à vaincre la peur du terrorisme.

Les médiatisations de commémorations du drame terroriste de Paris et de Saint-Denis renforcent davantage cette idée de la résistance. Dans ce cas, c'est la culture, à travers la réouverture du Bataclan, qui est le symbole de la résistance. Celle-ci est plus à corréler avec la renaissance au sens où la culture retrouve sa place, renaît dans un lieu où elle avait dû cesser d'exister un an plus tôt. Il s'agit là de l'esprit des discours télévisuels (TF1, France 2 20H 13-11-2016).

Le Figaro se positionne sur les cérémonies officielles et trouve dans les commémorations, le signe éloquent du choix résistanciel : « Un panneau d'affichage de la Ville [sic] de Paris les surplombe : « 13 novembre 2015, Fluctuat nec mergitur, Paris uni » . Il y en a partout dans la capitale. Depuis des mois, la devise en latin de la ville (« Il est battu par les flots, mais ne sombre pas ») est devenue un slogan de résistance au terrorisme. » (*Le Figaro* 13-11-2016).

3. La solidarité en discours

Face aux nombreuses manifestations de solidarité engendrées par les attentats du 13 novembre, nous avons fait des choix par rapport à notre réflexion. La solidarité dont nous traitons est porteuse d'une idée de soin. Cela concerne tout ce qui a aidé les victimes et/ou leurs proches à surmonter le drame des attentats. Le développement suivant traitera de la solidarité sanitaire, des initiatives apparues sur le web proposant des abris aux victimes et des soutiens financiers.

Pour ce qui concerne les soins, ce sont ceux procurés par des citoyens qu'il convient de noter d'abord. Ils ont été donnés sur les terrasses des cafés, bars et restaurants des 10ème et 11ème arrondissements dont certaines furent des cibles des terroristes. Cette forme de solidarité est présentée dans les discours télévisuels comme le fruit d'une entraide

spontanée développée entre blessés, les moins gravement touchés n'hésitant pas à porter secours aux blessés graves : « (...) les premiers soins d'urgence se font directement sur le trottoir et les moins touchés aident les plus faibles (...) » (TF1 JT 20H 14-11-2015). La même tonalité se retrouve sur France 2 : « Des rescapés retirent leurs chemises pour faire des garrots aux blessés. » (France 2 JT 20H 14-11-2015).

Quand ce ne sont pas des blessés qui se secourent, ce sont des passants qui spontanément procurent les soins nécessaires aux victimes : « Des dizaines de blessés sont à terre. D'autres tentent de leur prêter secours comme ils le peuvent. Cet homme torse nu sur ces images est secouriste. (...). Il était l'un des premiers à intervenir, après avoir vu l'attaque depuis son appartement (...) » (TF1 JT 20H 14-11-2015). Mais, d'autres figures interviennent dans ces prises en charge sanitaires.

Sur ce plan, les personnels soignants et les secours (sapeurs-pompiers, médecins, infirmiers-infirmières etc.) sont concernés. Leur solidarité s'est surtout manifestée à travers la suspension d'une grève en cours et le retour de certains agents à leurs postes, sacrifiant des jours de repos : « Les médecins qui avaient entamé une grève ont aussi suspendu leur mouvement pour se mettre à la disposition des équipes de secours. » (*Le Figaro* 14/15-11-2015). Ce que donnent à voir les médiatisations dans ce contexte, c'est la solidarité dont procède la mobilisation du système sanitaire parisien, qui a permis une prise en charge rapide des blessés. *Le Monde* choisit de mettre autant l'accent sur cette réalité : « Des organisations de médecins en grève depuis vendredi (Le BLOC, le SML, la FMF, l'UFML, le MPST) ainsi que la Fédération de l'hospitalisation privée ont appelé à « reprendre l'activité » dans un communiqué commun. » (*Le Monde* 16-11-2015).

En appui à la solidarité sanitaire, de nombreuses autres initiatives de soutien aux victimes du 13 novembre ont fleuri sur le net. Elles vont soit dans le sens de la proposition d'abris ou servent à la recherche de disparus⁷⁸ (TF1 JT 20H 15-11-2015). Cette question est abordée par *Le Figaro* sous le prisme du rôle des réseaux sociaux dans les médiatisations des attentats. Le journal présente ces « dispositifs médiatiques » (Lafon, 2019 : 9) comme ayant été des lieux de solidarité grâce à une fonctionnalité mise en place par Facebook (*Le Figaro* 16-11-2015). Mais, le journal attire également l'attention de son lecteur sur le rôle de vecteur de la terreur que jouent ces dispositifs.

⁷⁸ Nous utilisons le terme disparu au sens juridique. Le disparu est celui qui a cessé d'apparaître dans des circonstances propres à mettre sa vie en danger. Nous tenons cela de notre parcours en sciences juridiques fait au Bénin jusqu'en année de Licence. Voir aussi Sossa Dorothée, 2007.

Le temps qui passe ne fait pas disparaître la munificence de la société française envers les victimes. Les commémorations sont aussi l’occasion de leur manifester davantage de solidarité. En ce sens, une association de victimes, *Toujours Paris*, choisit de collecter des fonds issus d’une cérémonie d’hommages. Ils servent à mettre des bougies allumées sur le canal Saint-Martin, pour soutenir d’autres associations de victimes : « Les dons recueillis grâce à la vente des lanternes seront reversés aux deux associations de victimes du 13 novembre et les lampions, il y en avait des centaines qui flottaient sous les yeux d’une foule de Parisiens (...) » (TF1 JT 20H 13-11-2016). C’est là la preuve que la société civile n’abandonne pas les victimes à leur sort comme l’avait remarqué Isabelle Garcin-Marrou et Isabelle Hare (Garcin-Marrou & Hare, 2019).

Toutes ces productions médiatiques ne visent qu’un seul but : promouvoir un discours de résilience. De la survenance de l’événement jusqu’à sa transformation, le but des médiatisations consista à aider les publics et conséquemment la société française à surmonter l’épreuve du drame.

Thématiques	TF1	France 2	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	Total
Documents de résilience	24	21	11	14	70
Autres documents	9	13	9	23	54
Total	33	34	20	37	124

Illustration 6 Tableau de la place des thématiques de la résilience (fonction de réparation)

Source : voir tableau 1

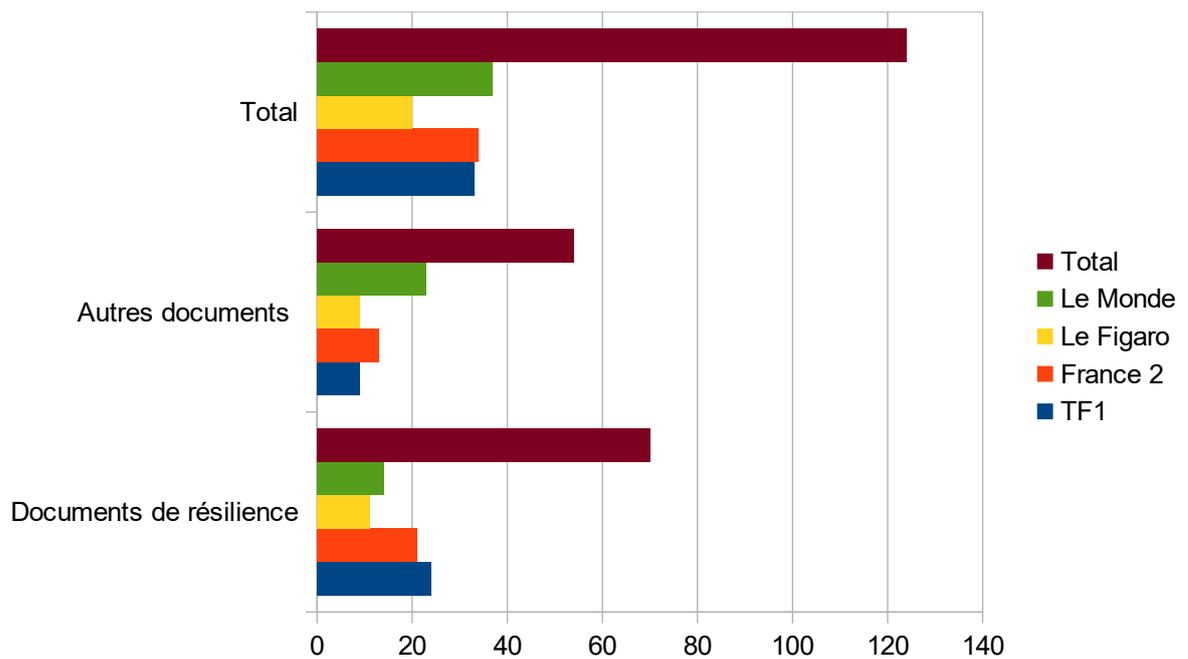


Illustration 7 Graphique de la place des thématiques de la résilience (fonction de réparation)

Source : voir tableau 1

La résilience ainsi à l'œuvre se manifeste par *le triptyque héroïsation-résistance-solidarité*. C'est peut-être ici une nécessité dont ne pourront plus se passer les médiatisations des drames collectifs.

Pour ce qui est des médias étudiés, il convient de préciser que la dimension résiliente occupe une place de choix dans leurs mises en intrigue du 13 novembre. De sorte qu'à part les occurrences relatives au déroulé de l'événement, à la réaction politique et à l'aspect judiciaire, leurs discours sont dominés par le lexique de l'empathie qui, nous l'avons démontré, est facteur de résilience.

Chapitre 9. Le devoir de mémoire versus le devoir de l'oubli

Tout développement sur la question de la mémoire, dans cette réflexion, commande que nous ayons toujours pour appui des penseurs et chercheurs ayant cheminé avec la notion, comme nous l'avons déjà fait dans le chapitre 3. Ici, c'est la mémoire sous une autre facette, non sans rapport avec celles déjà évoquées, qu'il s'agit de saisir dans les récits médiatiques. C'est cette mémoire perçue comme une tâche, une obligation sociale qui nous intéresse. C'est le devoir de mémoire.

Selon Pierre Nora, le sens du devoir de mémoire peut être saisi par la différence entre la mémoire vraie, mémoire habitude par excellence, dont les derniers bastions sont « (...) dans les métiers où se transmettent les savoirs du silence, dans les savoirs du corps, les mémoires d'imprégnation et les savoirs réflexes. » (Nora, 1997 : 30) et la mémoire historisée. De plus, c'est en resserrant la focale sur la deuxième mémoire, indirecte, « mémoire archivistique » (*Ibid*) qui a engendré la manie, la « pathologie » de l'archivage, un archivage démocratisé, décentralisé, populaire (*Ibid* : 30-32), que transparait le sens du devoir de mémoire. Ainsi, à la faveur d'une re-lecture ou d'une compréhension retrospective des lignes précédentes se fait jour la notion de devoir de mémoire puisque c'est le corrélat de la « mémoire enregistreuse » (*Ibid* : 30) « (...) volontaire et délibérée, vécue comme un devoir et non plus spontanée ; psychologique, individuelle et subjective, et non plus sociale, collective, englobante. » (*Ibid*).

L'idée de l'injonction dont recèle le devoir de mémoire a aussi interpellé Paul Ricœur. Pour le philosophe, cette injonction ne peut prendre tout son sens que mise en rapport avec les difficultés traversées par une communauté à se souvenir des événements passés de manière apaisée⁷⁹ (Ricœur, 2000 : 105) : « (...) le devoir de mémoire se formule comme une tâche (...) » (*Ibid* : 106) lorsqu'il concerne une « cure thérapeutique » (*Ibid*). Par ailleurs, le devoir de mémoire est étroitement lié au travail de mémoire et au travail de deuil. Il représente une forme fédérative de toutes ces dimensions sociales de la gestion du drame collectif et s'oriente vers l'impératif de justice. « On peut alors suggérer [poursuit-il] que le devoir de mémoire, en tant qu'impératif de justice, se projette à la façon d'un

⁷⁹ L'auteur précise aussi que cette corrélation ne peut révéler entièrement ses secrets sans s'être nourrie de l'épistémologie de l'histoire et sans traiter des conflits entre mémoire individuelle, mémoire collective et mémoire historique, des réflexions qui demandent d'aller plus loin. Il présente alors le devoir de mémoire comme un lieu de friction, « (...) ce point où la mémoire vivante des survivants affronte le regard distancé et critique de l'historien, pour ne rien dire de celui du juge. » Voir Ricœur, 2000 : 105.

troisième terme au point de jonction du travail de deuil et du travail de mémoire. En retour, l'impératif reçoit du travail de mémoire et du travail de deuil l'impulsion qui l'intègre à une économie des pulsions. Cette force fédérative du devoir de justice peut alors s'étendre au-delà du couple de la mémoire et du deuil jusqu'à celui que forment ensemble la dimension vériditive et la dimension pragmatique de la mémoire. (...) » (*Ibid* : 107).

Si le devoir de mémoire, tel que défini, par le biais de la remémoration, est un moyen pour ne pas oublier, ne rien oublier (*Ibid* : 36-37), la mémoire est-elle pour autant préservée de l'oubli ? Est-il possible que les médiatisations des drames collectifs, dont nous avons vu les nombreuses ramifications, produisent également des lieux de l'oubli ? C'est ce que nous examinerons dans la troisième section. Avant cela, il faudrait d'abord voir comment les discours journalistiques sont des lieux de devoir de mémoire.

1. Une remémoration entretenue par la collusion entre acteurs politiques, associations de victimes et médias dans le rituel des commémorations

Il ne s'agit pas de traiter ici de la ritualisation médiatique d'événement au sens de Daniel Dayan. Il n'est pas non plus question de développer les ritualités de certains événements, selon les caractéristiques médiatiques « (...) (la simultanéité du direct, l'interruption des autres programmes, l'omniprésence sur toutes les chaînes) » [sic] (Dayan, 2006 : 174) qui les différencient des récits d'information (*Ibid*). En revanche, nous nous occuperons d'entrevoir les récits de ritualité dans leurs considérations qui font qu'ils ont « (...) pour fonction de pérenniser des symboles. » (*Ibid* : 177). Nous nous intéressons donc aux récits d'information dans leur dimension ritualisée.

Pour ce qui concerne les commémorations de l'année 2016 du 13 novembre, les symboles sont de nature mémorielle dans la mesure où les récits médiatiques invitent à un travail de remémoration. Le journal télévisé, dont on a déjà mentionné la façon de produire la remémoration, opère sa « perception » (Niemeyer, 2011 : 58) via *une narrativité chronologique du rituel des commémorations*. C'est une chronologie qui, en faisant suivre au rituel le même parcours défini par les terroristes, imbrique les hommages de la nation aux victimes et surtout l'évocation des souvenirs du drame. Le discours de France 2 l'atteste : « Les premiers mots, ceux d'un fils pour son père, Manuel Dias. Il est tombé devant le stade de France, c'est la première victime du 13 novembre (...) Sur chaque lieu d'attentat, le même geste. Le même hommage. Une journée de recueillement où les noms

des victimes résonnent (...) Ultime hommage devant le Bataclan. » (France 2 JT 20H 13-11-2016).

TF1 s'inscrit également dans la même discursivité chronologique de la façon suivante : « Alpha Diakité, Noémie Gonzalez (...) » Les noms des morts sont égrenés. Au Petit Cambodge et au Carillon, dans le 11ème arrondissement, 13 personnes sont tombées sous les balles des terroristes. (...) Aux terrasses de la Bonne Bière de Casa Nostra, le même hommage. Les noms qui s'égrènent. Commémorations devant cet autre bar du cœur de Paris. Ici, les terroristes ont assassiné 21 personnes. (...) Devant le Bataclan enfin, encore et toujours le même rituel, le temps s'étire, 90 noms lus, 90 mémoires honorées (...) » (TF1 JT 20H 13-11-2016).

La chronologie devient du coup une constante des récits médiatiques du 13 novembre. Comme en 2015 après les attentats, les discours télévisuels de 2016, lors des commémorations, se déploient chronologiquement en référence au déroulement des attaques. *Le Figaro* réussit à articuler expressément toutes les dimensions temporelles de l'événement lorsqu'il affirme que : « Le chef de l'État et la maire de Paris ont dévoilé six plaques, sur tous les lieux du drame, en suivant l'ordre chronologique des attaques. Ils se sont d'abord rendus au Stade de France, puis à proximité des bars et restaurants Le Petit Cambodge, Le Carillon, La Bonne Bière, Le Comptoir Voltaire et La Belle Équipe, dans les Xe et XIe arrondissements, où 39 personnes ont été assassinées, pour terminer au Bataclan. » (*Le Figaro* 13-11-2016).

Ce discours présente en outre l'avantage de révéler certains des symboles de cette ritualisation⁸⁰. Sur chaque lieu de commémoration, ce sont donc le dévoilement de la plaque commémorative, le dépôt de gerbe, la lecture de tous les noms de victimes⁸¹ et surtout le silence des acteurs politiques, selon le choix des associations de victimes⁸², qui sont les temps forts.

Un autre symbole est le lâcher de ballons préféré par une association de victimes *Lifes for Paris*. Cette action a fait l'objet d'une des nombreuses autres cérémonies de commémorations du 13 novembre à laquelle ont assisté également les politiques de la cérémonie officielle notamment le Président Hollande et la maire de Paris, Anne Hidalgo,

⁸⁰ Nous précisons que TF1 et France 2 mettent aussi l'accent sur ces symboles.

⁸¹ Au stade de France, il n'y eut qu'une victime dont le nom fut lu.

⁸² C'est ce que révéleront les discours médiatiques à propos de l'absence de discours politiques sur les lieux de commémorations.

du moins pour les commémorations ayant eu lieu à Paris. Les 130 ballons lâchés représentent les 130 victimes du 13 novembre. Avec la convocation du chiffre 130, il devient « impossible » d'échapper aux souvenirs du chaos de l'année précédente. De fait, les médias en général, le journal télévisé en particulier, font le travail du rappel du souvenir aux publics (Niemeyer, 2011).

Ces différents rituels sont répétés le 13 novembre de chaque année depuis 2016⁸³. Cependant, les productions médiatiques sur les commémorations de 2019, n'entrent pas dans notre corpus. Quoi qu'il en soit, toutes ces cérémonies révèlent de façon diachronique comment une expérience mémorielle des attentats terroristes du 13 novembre 2015 a été co-construite par les acteurs politiques, les associations de victimes et les médias. De plus, ces médiatisations de drames collectifs sont créatrices d'autres formes de rituels qui transforment des lieux de commémorations en sites de pèlerinage insérés dans la boucle médiatique mémorielle. Ce processus de médiatisation contribue à la transformation du monde créé par le chaos des attaques. Ceci conduit à une remise en ordre sociétale comme le souligne Roger Silverstone⁸⁴ à propos des lieux d'hommages du 11 septembre : « De la même manière que les funérailles médiatisées de Lady Di avaient rallié les émotions des nations (...) et transformé les trottoirs des villes en sanctuaires (à Paris comme à Londres), les ruines du World Trade Center sont également devenues à la fois un sanctuaire et une attraction touristique. Ces deux aspects reflètent le réenchâtement maîtrisé de la vie quotidienne, la sanctification de la catastrophe qu'opèrent les médias.⁸⁵ » (Silverstone, 2006 : 119). Daniel Dayan trouve que ces moments de ritualisation sont destinés à médiatiser « un corpus de valeurs » (Dayan, 2006 : 181). Ce sont des « moments d'exception » (*Ibid*). « Ce ne sont pas des informations que l'on y propose [précise t-il] mais des ritualisations grandes ou petites, explicites ou non (...) en réponse à certaines situations (...) [la] sécession [des ritualisations] par rapport à la sphère de « controverse légitime » se fait sans préavis. » (*Ibid*). Ces quelques résultats soulignent la place des médias dans les médiatisations mémorielles des drames collectifs. Celle-ci s'étend au devoir de mémoire.

⁸³ Notons qu'Emmanuel Macron (Président de la République française), Édouard Philippe (Premier ministre) et Christophe Castaner (Ministre de l'intérieur) se sont relayés successivement en 2017, 2018 et 2019 pour diriger les commémorations. Voir les JT 13H du 13 novembre des trois dernières années de TF1 et de France 2.

⁸⁴ Il est enseignant-chercheur, Professeur des Sciences des médias et de communication à l'École d'économie et de sciences politiques de Londres.

⁸⁵ Texte traduit de l'anglais en français par Béatrice Bocard.

2. « Nous ne les oublierons pas », clé de voûte du discours médiatique sur le devoir de mémoire

Comme avec les ritualisations des commémorations du 13 novembre, c'est par leurs discours que les médias consacrent le devoir de mémoire. Cependant, c'est la force du témoignage qui donne à cet impératif toute son importance. Les récits médiatiques convoquent diverses personnes à cette fin. Elles vont des témoins des attaques aux personnalités en passant par les rescapés, les proches des victimes et les riverains des quartiers attaqués.

Selon un personnage du Figaro, Odette, «« (...) c'était important d'être là ». Ses collègues de travail ont perdu un fils, les amis de ses enfants une copine (...) » (*Le Figaro* 13-11-2016). La même idée est mise en évidence par France 2 : «« C'est mon quartier, c'est des gens de mon âge qui ont perdu la vie pour rien et je me, je me ressens un peu à travers eux. J'avais juste envie et besoin d'être là. »» (France 2 JT 20H 13-11-2016). Outre les proches des victimes, des rescapés insistent aussi sur la nécessité de se souvenir des morts et de les honorer. TF1 révèle alors la pensée de Bley Mokono, survivant des attaques du stade de France et condamné à se déplacer désormais en fauteuil roulant : «« Il ne faut pas oublier qu'on a une responsabilité. C'est le devoir de mémoire. Les autres sont morts, on est vivants. Mais, il faut qu'on rappelle qu'ils sont pas morts pour rien. »» (France 2 JT 20H 13-11-2016).

Ce que mettent au jour ces discours, c'est l'idée de dette que les survivants ont désormais envers les morts. C'est l'un des sens de l'injonction de se souvenir dont parle Ricœur. Le devoir de mémoire précise-t-il : « entretient le sentiment d'être obligés à l'égard de ces autres dont nous dirons (...) qu'ils ne sont plus mais qu'ils ont été. » (Ricœur, 2000 : 108).

En surplus, une rhétorique particulière s'attache au devoir de mémoire que les médias mettent en évidence. Fonctionnant suivant le recours à « une religiosité laïque », elle fait de l'expression : « Nous ne les oublierons pas » la clé de voûte du discours médiatique sur l'impératif du souvenir. En fait, cette expression a été lancée par le chanteur Sting, en début du concert-hommage de la réouverture du Bataclan en novembre 2016. Si cette expression a été reprise par toutes les télévisions, du moins celles étudiées, c'est en la plaçant dans le contexte de son utilisation révélé par France 2 qu'il est plus facile de comprendre la perspective de son auteur : «« Nous avons deux tâches [dit-il]. D'abord, se

souvenir, honorer ceux qui ont perdu la vie. (...) [avant d'ajouter] « Nous ne les oublierons pas. »» (France 2 JT 20H 13-11-2016).

Sans présupposer que cette formulation ait été récupérée par d'autres personnages, puisque le concert et les propos de Sting sont antérieurs aux commémorations du 13 novembre 2016, il est loisible de constater des expressions similaires dans d'autres reportages. A ce propos, on note que : «« Tout commence par quelques mots : « J'ai écrit vous êtes dans nos cœurs. Nous ne vous oublions jamais, plus jamais ça. »» (TF1 JT 20H 13-11-2016). Ce refus d'oublier, cette promesse de se souvenir sont également mis en évidence chez France 2 : «« Le pire ce serait d'oublier. Ce don des victimes insupportable, qui reste insupportable, un an après, qui le sera encore dans dix ans et voilà. Ce qui est fait est irréparable et faut pas, faut pas oublier. » «« Gravée à jamais en nous. Euh, parce que c'est une date qu'il faut retenir. »» (France 2 JT 20H 13-11-2016).

Si le devoir de mémoire est nécessaire pour entretenir par les médiatisations le souvenir des drames collectifs, il n'est pas à l'abri d'éventuels abus (*Ibid*). Ricœur trouve dans la frénésie commémorative la manifestation éloquentes de ces abus, lorsqu'ils sont issus d'une revendication du devoir de mémoire (*Ibid* : 108-109). Les commémorations condamnées sont la conséquence de l'inversion de la dynamique même des commémorations (*Ibid* : 110). C'est « (...) le modèle mémoriel qui l'a emporté sur le modèle historique et, avec lui, un tout autre usage du passé, imprévisible et capricieux » (*Ibid*). Ce constat est basé sur les analyses de Nora, étonné de la destinée des « lieux de mémoire » devenus objets de commémoration, alors qu'ils n'y étaient pas destinés (Nora, 1997 : 3031, Ricœur, 2000 : 110). Mais, il y a aussi les abus de l'oubli.

3. Les lieux de l'oubli ?

Est-il possible que les médiatisations des drames collectifs, dont nous avons vu les nombreuses ramifications, produisent également des lieux de l'oubli ? Telle était la question que nous avons laissée en suspens en début de ce chapitre. Afin de l'examiner, il est nécessaire de s'intéresser d'abord à la question même de l'oubli. Ricœur nous livre sur le sujet des réflexions intéressantes (Ricœur, 2000 : 536-589). Pour l'auteur, l'oubli est d'abord un phénomène tout à fait positif. Il l'est dans la mesure où il est la preuve de quelque chose qui a cessé d'exister, il est sa trace : « Il y a oubli là où il y a eu trace. » (*Ibid* : 374). De ce fait, l'oubli ne doit pas être considéré uniquement comme une menace

pour l'histoire et la mémoire (*Ibid*). Le philosophe attire ensuite l'attention du lecteur sur différents types d'oublis. Nous en retenons un seul, celui qui se rapproche du travail de mémoire que réalisent les médias. C'est ce qu'il nomme : « L'oubli de rappel: us et abus » dans la section qui en porte le nom (*Ibid* : 574).

« L'oubli de rappel » est utile (*Ibid*) parce qu'il renvoie par le rappel à la mémoire. Ricœur n'hésite pas à établir indirectement un lien entre le devoir de mémoire et le devoir de l'oubli⁸⁶. Les deux phénomènes mnémoniques qu'il met en relation en fait, ce sont l'abus de mémoire et l'abus de l'oubli. Le premier ne saurait exister sans l'autre. Procéder à un abus de mémoire, c'est déjà une manière de faire un abus de l'oubli (*Ibid* : 579). Cela tient à la nature de l'acte narratologique (*Ibid*) : « (...) c'est en raison de la fonction médiatrice du récit que les abus de mémoire se font abus d'oubli. En effet, avant l'abus, il y a l'usage, à savoir le caractère inéluctablement sélectif du récit. » (*Ibid* ; Lits, 2019 : 137). Or, nous l'avons souvent mentionné tout au long de cette réflexion, l'activité médiatique est surtout une œuvre de narratologie. Autant les médias nous présentent une occurrence dès sa survenance sous la forme de récits d'information, autant ils nous offrent des racontés par rapport à sa transformation, durant les commémorations par exemple. Développant une section (chapitre 2) sur la fonction d'intelligibilité des médias, nous avons également montré en quoi l'acte de raconter est une activité de compréhension. Nous avons surtout précisé, suivant Jocelyne Arquembourg, que l'opération de configuration narrative emportait des choix, donc des non-dits (Ricœur, 2000 : 579). C'est cela un *lieu de l'oubli* : « Les stratégies de l'oubli se greffent directement sur ce travail de configuration : on peut toujours raconter autrement, en supprimant, en déplaçant les accents d'importance, en refigurant différemment les protagonistes de l'action en même temps que les contours de l'action. » (*Ibid* : 579-580). Avec de telles certitudes, il est alors possible de reconnaître que les médias exercent un devoir de l'oubli. Mais, ce résultat mérite d'être relativisé.

S'il n'est pas possible de discuter l'oubli intrinsèque aux récits d'information, il est indiqué de préciser que le devoir d'oubli ne peut s'appliquer à l'analyse des médiatisations de certains événements. C'est le cas du 13 novembre que nous traitons. En raison de la multiplicité des médiatisations dont il a été l'objet, faisant de cet événement vécu collectivement, un moment si fort médiatisé, partagé, inscrit dans les mémoires collectives, il paraît impossible d'imaginer les médias pouvoir le refigurer lors de sa remémoration.

⁸⁶ Il convient de préciser que l'auteur n'emploie pas l'expression *devoir d'oubli*. C'est nous qui l'utilisons.

Même si l'auteur ne traite pas spécifiquement de médias dans sa réflexion, il est possible de penser que Paul Ricœur, au début du siècle, au moment où paraissait son ouvrage ne pouvait pas anticiper l'impact qu'auraient les technologies de l'information et de la communication sur les phénomènes de médiatisations.

Bien sûr, il n'est pas exclu qu'un devoir d'oubli procède d'une volonté de refiguration imposée par des puissances supérieures aux médias ou d'un déni de mémoire. L'auteur le montre à travers plusieurs exemples dont le malaise de Vichy (*Ibid* : 581-583). C'est ainsi qu'il faut comprendre l'affirmation suivante : « Voir une chose, c'est ne pas en voir une autre. Raconter un drame, c'est oublier un autre. » (*Ibid* : 584, Lits, 2019 : 137). Mais là, ce devoir d'oubli ne pourrait être imputable directement aux médias d'autant que plusieurs logiques guident ce choix : « En tout cela, la structure pathologique, la conjoncture idéologique et la mise en scène médiatique ont régulièrement joint leurs effets pervers, tandis que la passivité excusatoire composait avec la ruse active des omissions, des aveuglements, des négligences. La fameuse « banalisation » [sic] du mal n'est à cet égard qu'un effet-symptôme de cette combinatoire retorse. » (Ricœur, 2000 : 584).

C'est peut-être finalement sur la part d'intransmissible de notre vécu commun qu'il est possible de situer les vrais *lieux de l'oubli médiatique* comme le laisse entrevoir Ricœur : « La limite pour l'historien, comme pour le cinéaste, pour le narrateur, pour le juge est ailleurs : dans la part intransmissible d'une expérience extrême. Mais, (...) qui dit intransmissible ne dit pas indicible (...). » (*Ibid*).

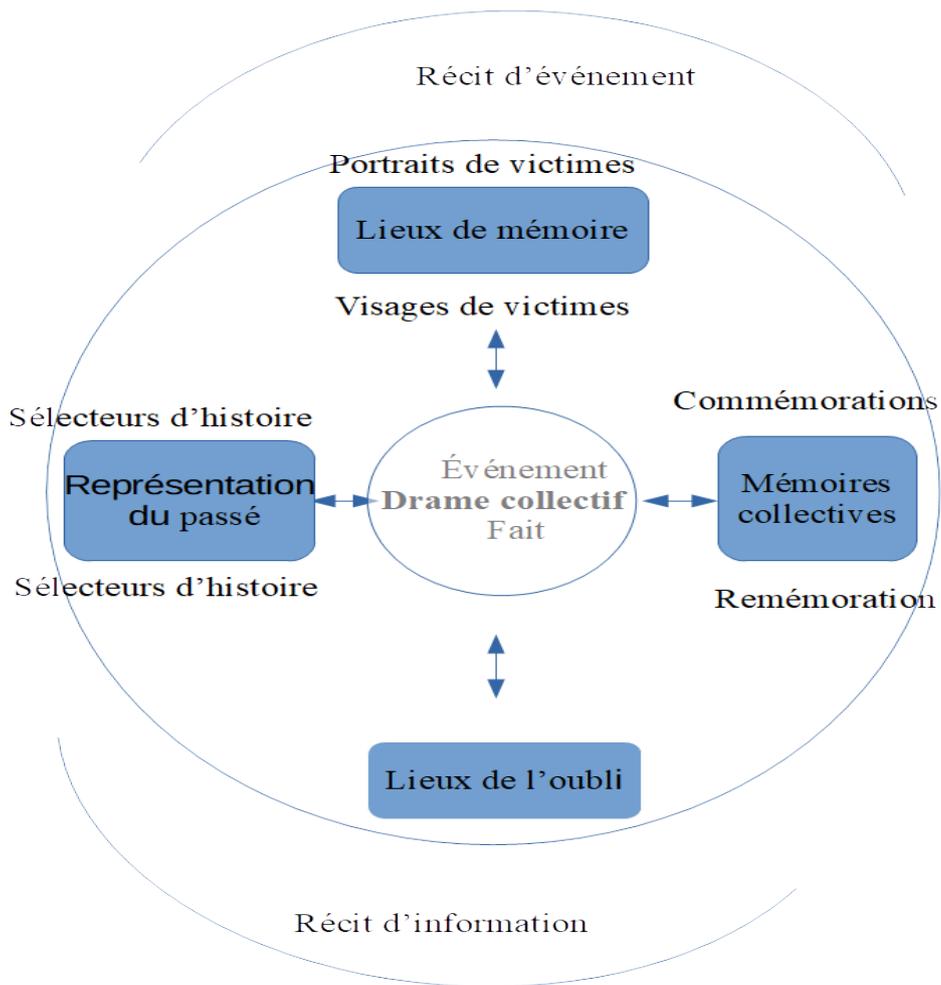


Illustration 9 Figure du cycle des médiatisations des drames collectifs

Bilan, retour sur la « relation symbiotique » : vers une relativisation de la notion ?

Notre développement antérieur (section 3, chapitre 1) sur la relation symbiotique a révélé l'impossibilité pour les médias de ne pas faire « l'apologie du terrorisme » (Yaméogo, 2018 : R13) dans leurs mises en intrigue médiatiques d'actes terroristes. Des auteurs pour justifier ce dilemme des médias insistent, nous l'avons mentionné, sur la surproduction médiatique (*Ibid* : R10), la monstration de l'horreur à travers les images de cadavres, des dégâts des attaques etc. (*Ibid* : R13). Ils mettent aussi l'accent sur la consubstantialité médias-terrorisme en montrant que les attentats terroristes sont préparés et exécutés en fonction de l'écho qu'en donneront les médias (Dayan, 2006 : 15, 16 ; Rieffel, 2005 : 157). Les médiatisations du 13 novembre 2015 répondent parfaitement à ces critères.

De plus, la publicité dont jouit le terrorisme, dans cette sorte de « relation perverse » (Bernier, 2018 : R3) dictée par des logiques économiques (*Ibid*), qu'il entretient avec les médias, procède également d'une autre forme de visibilité marquée par des productions sur les organisations auteurs des attentats. Il en est ainsi de tous les sujets journalistiques qui, dans le cas des attaques de Paris et de Saint-Denis, ont cru devoir dévoiler le mode de fonctionnement de l'État Islamique⁸⁷. Ces discours médiatiques d'une part ont révélé l'organisation de Daech, son financement et même son mode de recrutement, séduisant de nombreux Occidentaux dont des Français. D'autre part, ils sont construits à partir des images de propagande de l'organisation, les mêmes qui lui servent à appâter des candidats au djihad dans la sphère numérique, notamment par les réseaux sociaux. Toutes ces mises en scènes font plus de publicités à Daech, bien que la motivation des médiatisations soit moins guidée par la volonté de lui donner de la visibilité. Quelques titres⁸⁸ prouvent cet état de choses : *État islamique : qui est notre ennemi ?* (TF1 JT 20H 15-11-2015), *Des questions autour du groupe État Islamique et de son financement* (France 2 JT 20H 15-11-2015), *Les attaques terroristes à Paris. Assailli sur ses terres, L'EI frappe tous azimuts* (*Le Monde* 17-11-2015). Quoi qu'il en soit, c'est l'organisation terroriste qui en est ressortie « glorifiée ».

⁸⁷ C'est l'organisation qui a été désignée comme commanditaire des attaques du 13 novembre 2015 par les autorités françaises. Le Président Hollande s'est chargé lui-même de l'annoncer dans un discours.

⁸⁸ Ces titres, pour ce qui concerne les télévisions, ont été tirés des documents de présentation des JT 20H du 15-11-2015 proposés par l'INA. Nous mêmes, nous nous rappelons qu'ils ne sont pas très différents de ceux proposés par les médias mêmes et figurant sous formes d'infographies sur les reportages concernés.

n'est qu'un exemple, choisir davantage des termes comme attaques ou fusillades, moins facilement associables au terrorisme.

Si tous ces éléments permettent de conclure que la « relation symbiotique » entre médias et terrorisme est inévitable, ne peut-on pas en trouver des atténuations ? N'est-t-il pas possible d'envisager que les médias essayent de plus en plus, suite aux enseignements tirés des médiatisations antérieures du terrorisme, d'en limiter les effets ? Il semble que oui. Nous nous permettons de risquer ici une analyse.

Nous faisons le pari que pour saisir le rôle des médias dans l'atténuation des effets de la « relation symbiotique », à laquelle les condamne toute médiatisation du terrorisme, il faut se pencher sur les mises en scène visuelles. Nous considérons que ce sont les images qui peuvent être des lieux de limitation de la publicité faite au terrorisme.

Nous engageons donc l'analyse de l'image que nous avons annoncé dans le chapitre 4 (section 3). Pour ce faire, nous avons considéré les mises en récit des 13, 14 et 16 novembre 2015 du corpus plurimédiatique. Sachant que « la relation symbiotique » est inévitable, nous avons écarté toutes les images exprimant une visibilité claire pour le terrorisme comme celles sur Daech ou les terroristes du 13 novembre. A partir de ce préalable, nous avons élaboré notre guide d'analyse⁸⁹ (Annexe 3) suivant les propositions faites par Martine Joly, exposées dans le chapitre 4. La sous-hypothèse de travail (adossée à la première hypothèse) postule que les limitations de la visibilité accordée au terrorisme passeraient par les mises en scène visuelles des médiatisations des attentats terroristes. A partir de ce postulat, nous avons formulé trois objectifs relatifs à la monstration de l'horreur des attentats. Ainsi, sur le mode de l'absence/présence (Joly, 2015 : 50-51) il a été question de repérer des éléments de cette limitation. Les images choisies, dans les parutions de presse, via captures d'écran dans les reportages JT et les vidéos amateurs et professionnelles diffusées sur le web et obtenues grâce à l'INA, portent sur la mise en récit des attentats, à l'exclusion de celles mettant distinctement en évidence les terroristes ou leur commanditaire (l'État Islamique, Daech). Elles sont centrées sur les corps et les victimes, et sur le lieu de la plus grande tuerie, le Bataclan. De plus, les images retenues (souvent les mêmes) sur différents supports permirent de mesurer la mobilisation de ce mode d'absence/présence. Ce choix renvoie à la logique des « images-types » notée par Gérôme Truc à propos de l'analyse des attentats du 11 septembre 2001, du 11 mars 2004 et

⁸⁹ Nous rappelons que nous nous sommes aussi beaucoup inspiré de notre cours sur l'analyse d'image du Master 1 Information-communication publique et médias de l'UGA. Il fut dispensé par Alexander Kondratov, Maître de conférences en Sciences de l'information et communication à l'UGA.

du 7 juillet 2005 (Truc, 2016 : 88, 92, 93, 94, 98, 115, 116). Au total, ce sont 16 images qui constituent notre deuxième corpus.

Sources	TF1	France 2	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	Réseau social YouTube (images professionnelles comme amateurs)
Nombre d'images/ Personnages					
Corps	1	1	-	1	2
Victimes (ensanglantées ou non)	1	1	1	-	1
Secouristes	1	1	1	1	3
Total	3	3	2	2	6

Illustration 11 Tableau du corpus d'images

Source : Voir tableau n°1

Les principaux résultats peuvent être présentés en deux points. D'abord, nous notons l'absence de visibilité pour le terrorisme sur certaines images tant professionnelles qu'amateurs. Cela se traduit par la non-monstration du carnage par le nombre limité de corps et/ou de l'ampleur des attaques, par le procédé de floutage des victimes ensanglantées des scènes d'horreur. De plus, les valeurs de plans choisis (plans éloignés ou de profil) contribuent à limiter cette publicité du terrorisme. Gêrôme Truc évoque la même conclusion relative à l'analyse des mises en scène visuelles du 11 mars 2004 en Europe et en Amérique. Il souligne notamment les différents recadrages subis par une « image-type » (Truc, 2016 : 100-101) mettant en évidence des blessés secourus, des fragments de corps humains et des cadavres (*Ibid* : 99). Contrairement au journal espagnol *El Pais*, et à d'autres rares médias européens, d'autres presses d'Espagne ou étrangères ont préféré masquer les détails macabres de cette scène via des retouches numériques (*Ibid* : 99-101). Il conclut en mettant en opposition les cadrages médiatiques européens et américains. Pour les uns, il s'agissait de montrer avant tout la souffrance même s'il faut faire des retouches sur les images, pour les autres, il fallait éviter de montrer cette

souffrance en écartant ce genre d'images (*Ibid* : 101). Même si l'auteur insiste sur le fait que la non-monstration de l'horreur du terrorisme par les médias européens procède souvent de blocages ou de censures politiques et/ou militaires comme noté avec le 11 septembre (*Ibid* : 91, 92) ou de l'impossibilité de prendre des photographies exploitables en référence au 7 juillet 2005 (*Ibid* : 113, 116), ces procédés susmentionnés révèlent une part de limitation de la publicité pour le terrorisme.

Ensuite, ce manque de visibilité pour le terrorisme est parfois anéanti par les infographies de titres des reportages (TV), ou les titres de la presse parlant clairement d'attentats terroristes. La présence de ces éléments de mises en récit associée aux messages des images suffisent à créer un état de choc, en offrant une visibilité au terrorisme.

Par ailleurs, en corrélant les contextes de monstration des images des médiatisations du 13 novembre avec les discours qui les accompagnent, il est loisible de relever un décalage entre l'horreur décrit et les illustrations visuelles. Ce faisant, ce dont il est question est plus à situer dans les perceptions des publics. François Jost, qui a fait une analyse de la violence du terrorisme dans les récits d'information, est parvenu au même résultat dans le cadre du 11 septembre :

« En ce sens, je ne peux suivre Tisseron quand il pose comme préalable de son raisonnement psychanalytique sur le 11 septembre « l'horreur de ce que [les images] montraient (...) ». Non que je nie l'horreur suscitée par l'événement mais, parce que, précisément, elle ne fut jamais au niveau de la « qualité sensible », dirait Peirce, de l'iconique. Elle résulta plutôt de la pensée du téléspectateur sur l'événement et de ce qu'il pouvait imaginer au-delà du visible. » (Jost, 2006 : 68).

Il faut évidemment marquer la distinction entre la nature des images dont parle Jost et les nôtres, et relever la différence qu'il opère entre images violentes et images de violence. L'auteur montre que les images iconiques du 11 septembre se caractérisant par une relative transparence n'étaient pas situées à hauteur d'hommes, contrairement aux images indicielles centrées sur l'anthropomorphisme (*Ibid* : 72). Cette catégorisation est reprise par Truc (Truc, 2016 : 86-87) dans sa sociologie des attentats au chapitre 3 « Montrer (ou pas) la violence » (*Ibid* : 85-118). Bien que les nôtres se répartissent dans la deuxième catégorie, elles ne montrent pas d'horreur.

C'est aussi le lieu de mobiliser nos propres conclusions quant à l'utilité réparatrice des images des médiatisations du terrorisme. Avec l'appui des réflexions de Zelizer, nous avons montré que ces images ne servent pas qu'à visibiliser le chaos, mais sont de bons moyens de résilience. Il faut également les comprendre comme relevant d'une obligation professionnelle et sociétale. Autrement dit : « L'adage « il faut le voir pour le croire »

semble être particulièrement adapté aux périodes de traumatisme, aux périodes où des guerres, catastrophes majeures ou autres cataclysmes, ébranlent les idées reçues sur les implications morales qu'impose l'appartenance à un groupe. » (Zelizer, 2006 : 138-139).

Une mise en scène intelligente du terrorisme, c'est peut-être là la clé de la limitation médiatique de la « relation symbiotique » médias-terrorisme. Bien sûr, nos résultats ne sont, encore une fois, qu'un coup de sonde. L'analyse de la relation symbiotique mériterait d'être plus étendue, appliquée à d'autres contextes d'attentats terroristes, y compris de moments où les TIC n'étaient pas aussi développées qu'aujourd'hui. Ce n'est qu'à ce prix qu'émergeront des résultats plus significatifs.

Conclusion

Faut-il voir dans les médiatisations des drames collectifs autre chose que l'horreur qu'elles montrent ? Faut-il croire que l'activité médiatique sur des situations dramatiques a d'autres utilités sociétales que la présentation d'un monde chaotique, parce que frappé par l'indicible ? Ce travail s'est attelé à répondre à ce questionnement par l'affirmative.

Il le fait d'abord en proposant de regarder au plus près le traitement journalistique des attentats de Paris et de Saint-Denis. Ainsi, c'est une entreprise qui a consisté à pourchasser, à travers des récits d'information, cet événement depuis son surgissement où il se révèle en tant qu'occurrence (un 13 novembre 2015) jusqu'à sa manifestation la plus éloignée lors des commémorations (13 novembre 2019) en passant par sa transformation (en événement médiatique depuis lors).

Ce faisant, les récits d'événements ont révélé les liens étroits qu'ils entretiennent avec de nombreux phénomènes mnémoniques. Ils servent à alimenter à travers *Les Lieux de mémoire* (Nora, 1997), le phénomène de la remémoration, *La mémoire collective* (Halbwachs, 1997) ou plus précisément les mémoires collectives.

S'agissant de la remémoration, il est nécessaire de préciser que le journal télévisé et la presse ne peuvent vraiment faire acte de se souvenir. C'est le journaliste, producteur de ce programme de télévision ou du journal papier, qui prête au média télévisuel ou à la presse sa fonction de remémoration. Cela passe par le recours aux « images-souvenirs-du-journal-télévisé » (Niemeyer, 2011 : 49) et à la « mémoire-habitude-du-journal-télévisé » (*Ibid* : 48). Finalement la télévision produit de la perception (*Ibid* : 58).

Si la place des archives est déterminante dans la qualification du journal télévisé de lieu de mémoire, les discours médiatiques renforcent également ce statut au sens où ils sont porteurs de l'intention mémorielle. De fait, des productions spécifiques deviennent des « lieux de mémoire » à l'image de ces « visages de victimes » de la télévision. Cela procède aussi de la « Singularisation des victimes » (Truc, 2016 : 260-273). De plus, les médias disposent de lieux de mémoire spécifiques. C'est le cas des mémoriaux des portraits de victimes des attentats. L'exemple du *Monde*, du 13 novembre nous en a apporté la preuve en tant que « lieu de mémoire 2.0, en mouvement » (Niemeyer, 2018).

Les actes de partage propres aux médiatisations des drames collectifs contribuent à la constitution des mémoires collectives. Si cette construction commence à partir des discours médiatiques post-attentats, elle se renforce à l'occasion des commémorations où

les médias clament davantage la dimension mémorielle de leurs activités, qui découlent d'un impératif de se souvenir.

Le devoir de mémoire est ainsi manifeste dans les discours journalistiques. Les médias les font généralement porter par la force du témoignage. Sont convoqués des témoins des attaques, des rescapés, des proches de victimes comme s'il fallait que ce soit ceux qui ont été le plus exposés au drame, qui rappellent à toute la société la dette qu'elle a envers les défunts. Dès lors, des formulations deviennent la clé de voûte de ce devoir de mémoire. C'est le cas du « Nous ne les oublierons pas » propre au 13 novembre. Malheureusement, cette injonction à se souvenir (Ricœur, 2000 : 105) comporte ses effets pervers. Ils se matérialisent par les abus de mémoire dont la manifestation éloquente reste la frénésie de la commémoration. « Étrange destinée de ces Lieux de mémoire (...) [s'agacera pratiquement Nora car ayant été rattrapés par la commémoration alors qu'] ils se sont voulus (...) de type contre-commémoratif (...) » (Nora, 1997 : 4687). Seulement, l'abus de mémoire n'est pas le seul revers du devoir de mémoire. Il s'accompagne forcément de l'abus de l'oubli (Ricœur, 2000 : 579). « (...) Raconter un drame, c'est oublier un autre. » (*Ibid* : 584). Les médias dont l'activité est essentiellement narratologique se retrouvent en premier concernés. Cependant, l'activité journalistique dont relèvent les mises en récits du 13 novembre échappe à cette évidence. En raison des médiatisations dont cet événement fit l'objet, il n'est pas possible d'envisager de possibles refigurations des attentats de Paris et de Saint-Denis à l'occasion de leurs commémorations. S'il y a des *Lieux de l'oubli*, ce ne peut foncièrement qu'être « (...) dans la part intransmissible d'une expérience extrême. Mais, (...) qui dit intransmissible ne dit pas indicible (...). » (*Ibid*).

Ensuite, il a été question d'analyser les mises en scène visuelles des médiatisations des drames collectifs. Cette nécessité nous a obligé à questionner « la relation symbiotique ». S'il n'est pas possible aux médias de ne pas y souscrire, il leur est permis d'en limiter les effets. Une analyse d'une quinzaine d'images professionnelles comme amateurs a révélé ces lieux de limitation de cette relation. Elle prouve surtout que, la non-monstration de l'horreur provoquée par les attentats se lit dans les montages des images du drame collectif. Ce constat corrélé au décalage entre l'horreur décrit dans les discours journalistiques et la réalité des images apportent la preuve supplémentaire de l'existence des lieux de limitations de « la relation symbiotique ».

Mais, ce n'est pas la vraie finalité des médiatisations mémorielles des drames collectifs. Elles sont utiles au sens où elles assurent une fonction de réparation. Celle-ci se déploie de façon diachronique à travers *le triptyque héroïsation-résistance-solidarité*, en recourant à « la religiosité terminologique » (Lafon, 2011). En d'autres termes, elles aident des personnes à passer de l'espace traumatique à l'espace post-traumatique (Zelizer, 2006 : 139).

Ce faisant, les médiatisations des attentats terroristes du 13 novembre assurent une fonction de remise en ordre de la société (Lafon, 2011). Elle devient donc une constante des médiatisations mémorielles des drames collectifs (*Ibid*).

Si ces résultats sont vrais pour une société donnée, le sont-ils pour une autre non touchée par le même événement ? Certes, par la politique de la pitié au cœur de *La souffrance à distance* (Boltanski, 2007), des événements peuvent être vécus par des tiers non concernés de la même manière, ou pratiquement, que les personnes directement touchées. Mais, doit-on s'arrêter là ? Ne doit-on pas prendre en compte les significations des discours médiatiques qui peuvent varier d'un cadre à l'autre au nom des spécificités culturelles comme le note Rémy Rieffel évoquant les différences de réception des traitements médiatiques de la guerre du Golfe au sein de la même Europe en raison des contextes politiques variés (Rieffel, 2005 : 162-163) ? S'il en est ainsi d'un même continent, qu'en sera-t-il à l'échelle de continents différents ? Cela devrait être plus qu'une nécessité de traiter ces questionnements. D'autant que Gérôme Truc attire notre attention sur le fait que la variété de cadrages médiatiques entre l'Europe et l'Amérique au sujet des attentats de grande ampleur des premières décennies du XXI^{ème} siècle (Truc, 2016 : 96-97, 101, 102, 117) est le reflet « (...) des divergences de points de vue sur [ces] événement[s], [leurs] causes et [leurs] conséquences. » (*Ibid* : 86). Une analyse mémorielle comparative, sous le prisme culturel d'un même attentat, ne pourrait que révéler des logiques médiatiques diversifiées et des fonctions dont les caractérisations ne manqueraient pas d'être stimulantes. Une telle analyse devrait aussi servir à nourrir la réflexion entamée, ici, sur la relativisation de « la relation symbiotique ».

Bibliographie

Ouvrages

ARQUEMBOURG Jocelyne, *Le temps des événements médiatiques*, Bruxelles : De Boeck Université, 2003, 120 p. (MEDIAS RECHERCHES)

ARQUEMBOURG Jocelyne, *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris : Éditions des archives contemporaines, 2011, 194 p.

BOLTANSKI Luc, *La souffrance à distance*, Paris : Éditions Métailié, 2007, 528 p. (Folio Essais)

BOURDON Jérôme, *Introduction aux médias*, Paris : Montchrestien Lextenso éditions, 2009, 160 p. (Clefs/Politique)

CYRULNIK Boris, SERON Claude dir. *La Résilience ou comment renaître de sa souffrance ?*, [en ligne], Paris : Editions Fabert, 2003. (Penser le monde de l'enfant), Disponible sur : <https://books.google.fr/booksid=6xRfwQmyNRcC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false> (consulté le 02/05/2020)

DAYAN Daniel dir. *La terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles : De Boeck Université, 2006, 320 p. (MEDIAS RECHERCHES)

DAYAN Daniel, KATZ Elihu, *La télévision cérémonielle*, Paris : Presses Universitaires de France, 1996, 268 p. (La politique éclatée)

DUPPERON Sébastien, *Les symbioses microbiennes : association au cœur du vivant*, [en ligne], Londres : ISTE Editions Ltd, 2017. (Ecologie), Disponible sur : https://books.google.fr/bookshl=fr&lr=&id=cONiDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA5&dq=les+symbioses+micobiennes&ots=ATYSTg0UWP&sig=1VWRg1_b5KCdpMNNKD1GU6uYYw4#v=onepage&q=les%20symbioses%20micobiennes&f=false (consulté le 06/04/2020)

ESQUENAZI Jean-Pierre, *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble : PUG, 2013, 192 p. (Communication en +)

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris : Édition Albin Michel, 1997, 304 p. (Édition critique établie par Gérard Namer)

HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris : Édition du Seuil, 2012, 352 p. (« La Librairie du XXI^e siècle »)

JOLY Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris : Armand Colin, 2015, 160 p. (FOCUS CINÉMA)

LAFON Benoit dir. *Médias et médiatisations. Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, Fontaine : PUG, 2019, 308 p. (Communication en +)

LITS Marc, DESTERBECQ Joëlle, *Du récit au récit médiatique*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2017, 272 p. (INFO&COM)

MATTELART Armand, MATTELART Michèle, *Histoire des théories de la communication*, [en ligne], Paris : Éditions La Découverte, 2018. (Repères), Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-2.grenet.fr/histoire-des-theories-de-la-communication--9782348040672.htm> (consulté le 07/04/2020)

NIEMEYER Katharina, *De la chute du mur de Berlin au 11 septembre 2001*, Lausanne 7, Suisse : Editions Antipodes, 2011, 344 p. (MEDIAS ET HISTOIRE)

NORA Pierre dir. *Les lieux de mémoire*, Tome 1, Paris : Editions Quarto Gallimard, 1997, 1652 p.

NORA Pierre dir. *Les lieux de mémoire*, Tome 3, Paris : Editions Quarto Gallimard, 1997, 1736 p.

ODIN Roger, *Les Espaces de communication : Introduction à la sémio-pragmatique*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2011, 160 p. (« Communication en + »)

RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris : Editions du seuil, 2000, 720 p.

RIEFFEL Rémy, *Que sont les médias ?*, Paris : Editions Gallimard, 2005, 544 p. (Folio Actuel)

SOSSA Dorothé, *Introduction à l'étude du droit*, Cotonou : Editions Tundé, 2007, 239 p.

TISSERON Serge, *La résilience*, [en ligne], Paris : Presses Universitaires de France, 2017. (Que sais-je ?), Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-1.grenet.fr/la-resilience--9782130792581.htm> (consulté le 02-05-2020)

TRUC Gérard, *Sidérations : Une sociologie des attentats*, Paris : Presses Universitaires de France, 2016, 354 p. (Le Lien social)

Chapitres d'ouvrages

ARQUEMBOURG Jocelyne, « Le mythe de Pandore revisité » in DAYAN Daniel dir. *La terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles : De Boeck Université, 2006, pp. 79-85 (MEDIAS RECHERCHES)

ARQUEMBOURG Jocelyne, « Sémiologie des médias. L'analyse des récits d'information » in LETEINTURIER Christine, LE CHAMPION Rémy dir. *Médias, information et communication*, Paris : Ellipses Éditions, 2009, pp. 239-251 (TRANSVERSALE)

ARQUEMBOURG Jocelyne, « Les médias, l'improbable miroir des événements » in LAFON Benoit dir. *Médias et médiatisations. Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, Fontaine : PUG, 2019, pp. 291-297 (Communication en +)

BONNAFOUS Simone, KRIEG-PLANQUE Alice, « L'analyse du discours » in OLIVESI Stéphane dir. *Sciences de l'information et de la communication*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2013, pp. 223-238 (Communication en +)

BONVILLE Jean de, « De la population au corpus » in *L'analyse du contenu des médias*. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur, 2006 (Culture & Communication), Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-1.grenet.fr/l-analyse-de-contenu-des-medias--9782804153014-page-101.htm> (consulté le 02/04/2020)

CHOULIARAKI Lilie, « Le 11 septembre, sa mise en images et la souffrance à distance » in DAYAN Daniel dir. *La terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles : De Boeck Université, 2006, pp.123-136. (MEDIAS RECHERCHES)

DAYAN Daniel, « Quand montrer c'est faire » in *La terreur spectacle. Terrorisme et télévision*. Bruxelles : De Boeck Université, 2006, pp. 165-184 (MEDIAS RECHERCHES)

JOST François, « Les images du 11 septembre sont-elles des images violentes ? » in DAYAN Daniel dir. *La terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles : De Boeck Université, 2006, pp. 63-73 (MEDIAS RECHERCHES)

LAFON Benoit, « Des médiatisations au processus de médiatisation » in *Médias et médiatisations. Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, Fontaine : PUG, 2019, pp. 157-189 (Communication en +)

LITS Marc, « Récits médiatiques » in LAFON Benoit dir. *Médias et médiatisations. Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, Fontaine : PUG, 2019, pp.137-144 (Communication en +)

MAIGRET Eric, « La sociologie des professions de la communication. Que font les journalistes ? » in *Sociologie de la communication et des médias*, [en ligne], Paris : Armand Colin, 2015. (U), Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-2.grenet.fr/sociologie-de-la-communication-et-des-medias--9782200278274.htm> (consulté le 03/05/2020)

MARTY Emmanuel, « Contenus et discours des médias, concepts, méthodes et outils » in LAFON Benoit dir. *Médias et médiatisations. Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, Fontaine : PUG, 2019, pp. 79-103 (Communication en +)

MIEGE Bernard, « L'espace public : perpétuité, élargi et fragmenté », in PAILLIART Isabelle dir. *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : ELLUG, 1995, pp. 163-

NEVEU Erik, « Les sciences sociales face à l'espace public, les sciences sociales dans l'espace public », in PAILLIART Isabelle dir. *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : ELLUG, 1995, pp. 37-64

NORA Pierre, « Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux » in *Les lieux de mémoire*. Tome 1, Paris : Éditions Quarto Gallimard, 1997, pp. 23-43

NORA Pierre, « L'ère de la commémoration » in *Les lieux de mémoire*. Tome 3, Paris : Éditions Quarto Gallimard, 1997, pp. 4687-4715

PAILLIART Isabelle, « Médiatisation et espace public » in LAFON Benoit dir. *Médias et médiatisations. Analyser les médias imprimés, audiovisuels et numériques*, Fontaine : PUG, 2019, pp.191-211 (Communication en +)

SILVERSTONE Roger, « La médiatisation de la catastrophe : le 11 septembre et la crise de l'Autre » in DAYAN Daniel dir. *La terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles : De Boeck Université, 2006, pp.115-122. (MEDIAS RECHERCHES)

ZELIZER Barbie, « Photographie, journalisme et traumatisme » in DAYAN Daniel dir. *La terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles : De Boeck Université, 2006, pp. 137-151 (MEDIAS RECHERCHES)

Articles de revues

ANAUT Marie, « La résilience : évolution des conceptions théoriques et des applications cliniques », [en ligne] *Recherche en soins infirmiers*, 2015, no 121. Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-1.grenet.fr/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2015-2-page-28.htm> (consulté le 02/05/2020)

ATCHOUA Julien, BOGUI Jean-Jacques, « Médias internationaux, solidarité « sélective » et relations interculturelles : cas des attentats de 2015 en France et en Afrique », [en ligne] *Cahiers du GERACII*, 2016, Vol. 1, n°1. Disponible sur : https://geracii.uqam.ca/cahiers-du-geracii/volume-1-no1/atchoua_bogui/ (consulté le 15/05/2020)

AUBERT Aurélie, « Retransmettre l'incompréhensible : informer en continu face au défi terroriste », [en ligne] *Les Cahiers du Journalisme*, 2018, Vol. 2, no 1. Disponible sur : <http://www.cahiersdujournalisme.org/V2N1/CaJ-2.1-Edition.pdf> (consulté le 08/12/2019)

BERNIER Marc-François, « Introduction, Médias, terrorisme et conflit : pratiques et stratégies », [en ligne] *Les Cahiers du Journalisme*, 2018, Vol. 2, no 1. Disponible sur : <http://www.cahiersdujournalisme.org/V2N1/CaJ-2.1-Edition.pdf> (consulté le 09/12/2019)

CABEDOUCHE Bertrand, « Transversalité des champs et Universalité des outils scientifiques ? Esquisse d'analyse comparée de communications institutionnelles et organisationnelles en France et en Tunisie », [en ligne], *ESSACHESS - Journal for Communication Studies*, 2015, Vol. 8, no 1. Disponible sur : <http://ssrn.com/abstract=2652223> (consulté le 24/12/2019)

GARCIN-MARROU Isabelle, HARE Isabelle, « Presse écrite et événement terroriste : routines narratives et émergence de la société civile (1995-2016) », [en ligne] *Le Temps des médias*, 2019, no 32. Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-2.grenet.fr/revue-le-temps-des-medias-2019-1-page-153.htm> (consulté le 07/12/2019)

KONDRATOV Alexander, « Les réseaux socionumériques et la reconfiguration de l'espace public en Russie post-soviétique : la plateforme de blogs LiveJournal comme espace numérique de débats », [en ligne] *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, 2016, no17. Disponible sur : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2016/supplement-a/09-reseaux-socionumeriques-reconfiguration-de-lespace-public-russie-post-sovietique-plateforme-de-blogs-livejournal-espace-numerique-de-debats/> (consulté le 24/09/2019)

LAFON Benoît, « La télévision face aux catastrophes et aux deuils collectifs », [en ligne] *Le Temps des médias*, 2011, no 17. Disponible sur : <http://www.histoiredesmedias.com/La-television-des-catastrophes-et.html> (consulté le 15/01/2020)

NIEMEYER Katharina, « Un journalisme d'empathie ? Le mémorial du *Monde* pour les victimes des attentats du 13 novembre 2015 », [en ligne] *Mots. Les langages du politique*, 2018, no 118. Disponible sur : <https://www-cairn-info.sidnomade-2.grenet.fr/revue-mots-2018-3-page-59.htm> (consulté le 13/01/2020)

RUELLAN Denis, « Le professionnalisme du flou », [en ligne], *Réseaux*, 1992, Vol. 10, no 51. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1992_num_10_51_1922 (consulté le 19/11/2019)

TERELL Robert, ROSS Kristina, « Terrorism, censorship and the U.S. press corps », [en ligne], *Gazette (Leiden, Netherlands)*, 1988, Vol. 42, no 1. Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/001654928804200102> (consulté le 08/01/2020)

TOA Jules, « Les technologies médiatiques dans le traitement de la crise sécuritaire de Grand-Bassam en mars 2016 en Côte d'Ivoire », [en ligne] *Communication, technologie et développement*, 2017, no 4. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/ctd/812> (consulté le 19/02/2020)

YAMEOGO Lassané, « Les médias, un allié du terrorisme ? », [en ligne] *Les Cahiers du Journalisme*, 2018, Vol. 2, no 1. Disponible sur : <http://www.cahiersdujournalisme.org/V2N1/CaJ-2.1-Edition.pdf> (consulté le 08/12/2019)

Mémoires et thèses

FASSI Léonore, *Comment la France lutte-t-elle contre le phénomène de radicalisation djihadiste ?*, Mémoire de Master 2 en Droit pénal et sciences criminelles, sous la direction de FIECHTER-BOULVARD Frédérique, Université Grenoble Alpes, 2017, 94 p.

MARTIN Sophie, *La résilience dans les modèles de systèmes écologiques et sociaux*, [en ligne], thèse de doctorat en mathématiques appliquées, sous la direction de NADAL Jean-Pierre, École Normale Supérieure de Cachan, Cachan, 2005. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00135007/document> (consultée le 02/05/2020)

Rapports publics

Ina, La revue des médias : <<https://larevuedesmedias.ina.fr/attentats-du-13-novembre-la-saturation-des-ecrans-tv>> (consulté le 08/12/2019)

Sitographie

Page de présentation des enseignants de l'Université Paris-Sorbonne Nouvelle : <<http://www.univ-paris3.fr/ercomes-equipe-de-recherche-sur-la-constitution-des-medias-des-evenements-et-des-savoirs-24348.kjsp>> (consultée le 29/12/2019).

Page du manuel pour les journalistes sur le rapport des médias au terrorisme de la Bibliothèque numérique de l'UNESCO : <<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247075>> (consultée le 13/01/2020).

Page de la couverture média des attentats terroristes de RFI : <<http://www.rfi.fr/emission/20151121-couverture-medias-attentats-terroristes-france-ei-saint-denis-paris>> (consultée le 13/01/2020)

Page de présentation de Barbie Zelizer de l'Annenberg School of Communication : <<https://www.asc.upenn.edu/people/faculty/barbie-zelizer-phd>> (consulté, le 06/02/2020).

Page du mémorial aux victimes des attentats du 13-Novembre du journal *Le Monde* : <https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/visuel/2015/11/25/enmemoire_4817200_4809495.html> (consultée le 09/04/2020)

Page de définition du mot visage de l'encyclopédie Universalis : <<https://www.universalis.fr/>> (consulté le 09/04/2020).

Page de définition du mot être de l'encyclopédie Universalis : <<https://www.universalis.fr/>> (consulté le 09/04/2020).

Page de définition du mot victime de l'encyclopédie Universalis : <<https://www.universalis.fr/>> (consultée le 09/04/2020)

Page de présentation des enseignants de l'UQAM : <<https://www.cricis.uqam.ca/portfolio/bogui/>> (consultée le 21/05/2020)

Page de présentation du comité éditorial de la revue *Communication en question* du CERCOM : <http://www.comenquestion.com/comiteeditorial_ok.html> (consultée le 21/05/2020)

Page de définition et présentation de l'historique du RAID de Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Recherche,_assistance,_intervention,_dissuasion> (consultée, le 17/04/2020).

Vidéo en ligne

Le Monde, « Attentats du 13-Novembre : ce qui a changé dans les médias », [en ligne] *lemonde.fr*, 2016 : <https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/video/2016/11/11/attentats-du-13-novembre-ce-qui-a-change-dans-les-medias_5029532_4809495.html> (consultée le 13/01/2020)

TMC, « 20h30 Médias : les coulisses du témoignage de Jeanne, 96 ans, visage de la souffrance dans les EHPAD », [en ligne] *tf1.fr*, 2020 : <<https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/20h30-medias-les-coulisses-du-temoignage-de-jeanne-96-ans-visage-de-la-souffrance-dans-les-ehpad-52665216.html>> (consultée le 22/04/2020)

Sigles utilisés

CAMES : Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur,

CERCOM : Centre d'enseignement et de recherche en communication

GRESEC : Groupe de recherche sur les enjeux de la communication,

ICM : Institut de la communication et des médias

ICPM : Information-communication publique et médias

INA : Institut national de l'audiovisuel,

SIC : Sciences de l'information et de la communication,

SHS : Sciences humaines et sociales,

UGA : Université Grenoble Alpes,

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UQAM : Université du Québec à Montréal

Table des illustrations

Illustration 1 Tableau du nombre de productions par média.....	58
Illustration 2 Tableau de la distribution des principales thématiques (par nombres de documents) par média.....	62
Illustration 3 Des « visages des victimes ».....	74
Illustration 4 Des figures de la religiosité terminologique.....	92
Illustration 5 Des figures de la résistance au terrorisme.....	101
Illustration 6 Tableau de la place des thématiques de la résilience (fonction de réparation).....	105
Illustration 7 Graphique de la place des thématiques de la résilience (fonction de réparation).....	106
Illustration 8 Graphique des lexiques des médiatisations du 13 novembre.....	107
Illustration 9 Figure du cycle des médiatisations des drames collectifs.....	116
Illustration 10 Figure du nuage de mots du 13 novembre.....	118
Illustration 11 Tableau du corpus d'images.....	120

Table des annexes

Annexe 1 Le référencement du corpus-textes.....	137
Annexe 2 Le référencement du corpus-images.....	166
Annexe 3 Le guide de l'analyse des images.....	175

Annexe 1
Le référencement du corpus-textes⁹⁰

Dates	N° de doc	Supports Médiatiques	Sources/ Programmes	Biens Médiatiques	Titres- Sous-titres	Thématiques	Personnages	Construction du récit
Jour 1								
14/11/15	1	TV généraliste	TF1/20H	Reportage	Attentats de Paris : récit de la soirée du 13 novembre	Scénario des attaques, bilan des victimes, réponse de l'État (le politique, les forces de l'ordre), de la société (solidarité vis-à-vis des blessés, des rescapés), actes héroïques du journaliste du <i>Monde</i> et d'autres gens qui vont secourir des personnes en difficulté à leurs	Spectateurs du match France-Allemagne, kamikazes, PR Hollande, témoins des attaques, personnes présentes sur les terrasses des cafés et restaurants visés, spectateurs du Bataclan, le journaliste du <i>Monde</i> ,	Il y a comme un fil, invisible, qui relie le déroulement général des attaques, le déroulement de chaque attaque, son lieu, son mode opératoire, ses protagonistes, sa durée, le nombre de victimes (morts, blessés, rescapés) et la fonction finale de certains lieux des attaques (restaurants transformés en hôpitaux) Les marqueurs : heure, nom de lieu, expression « même scène »

⁹⁰ Il ne s'agit ici que d'une partie du référencement de notre corpus-textes. L'intégralité des Annexes 1 et 2 fait l'objet d'un volume des annexes réalisé à l'aide d'un tableur, l'ensemble des documents ne pouvant être présenté dans ce mémoire, à cause de la taille de notre fichier. Nous avons ainsi suivi une recommandation contenue dans le modèle de mémoire proposé par l'UGA et mis à notre disposition par le service de scolarité de notre Master 2 ICPM.

						risques et périls	personnels des hôpitaux, inconnus ou personnels des cafés et restaurants abritant des gens en fuite, équipes de secours, rescapés, forces de l'ordre	
"	2	"	TF1/20H	"	Attentats de Paris : la soirée de François Hollande	Attitude du chef de l'État Hollande (dès les premières attaques, pendant les autres attaques et les heures qui ont suivi l'assaut des forces de l'ordre au Bataclan), mesures sécuritaires prises, solidarité du monde envers la France	Joueurs équipes de France et d'Allemagne, kamikazes, PR Hollande, Premier ministre, membres du gouvernement, forces de l'ordre, dirigeants étrangers, PR Tunisie	L'État a été sonné, a pris conscience de ce qui lui arrivait très vite, rassure son peuple, affiche son autorité et n'est pas laissé seul car soutenu par d'autres États
"	9	"	TF1/20H	"	Attentats de Paris : la mobilisa-	Visites aux blessés dans les hôpitaux de Paris, stratégies	Proches de blessés, personnels	Le discours est basé sur la mobilisation du système sanitaire face aux attaques et la solidarité

					tion des services médicaux	de soins aux blessés, dons de sang (solidarité)	soignants, Dr Pierre Carli, Chef du SAMU de Paris, Dr Christophe Prudhomme, médecin urgentiste au SAMU de Seine-Saint-Denis, François Ducrocq, Responsable de la cellule médico-psychologique (zone nord), donneurs de sang	citoyenne vis-à-vis des victimes des attentats
”	11	”	TF1/20H	”	Attentats de Paris : l'émotion Et la solidarité en province	Résistance au terrorisme, solidarité citoyenne, résilience, Unité nationale	Citoyens de différentes villes : Paris, Arras, Lille, Lyon, l'Alsace-Lorraine, Montpellier	Le discours oriente très clairement vers l'union nationale en attirant l'attention sur la solidarité des Français vis-à-vis des personnes touchées par les attaques. Il encourage les Français à la résistance et à la cohésion nationales. C'est une façon de montrer que ce qui est arrivé ne touche pas que Paris

								<p>mais toute la France. Le choix des villes l'atteste avec Lille à la pointe nord du pays, Montpellier à la pointe sud, Lyon au sud est. Seule manque une ville à l'ouest pour un quadrillage complet de la France. Nous sommes bien en face d'un discours de résilience, donc de réparation</p>
"	16	"	TF1/20H	"	<p>Attentats de Paris : réactions politiques en France</p>	<p>Sécurité nationale, union nationale, souveraineté nationale</p>	<p>Nicolas Sarkozy, Président des Républicains, Jean-Christophe Cambadélis, Premier Secrétaire du PS, Jean-Luc Mélenchon, député européen (Front de gauche), Laurent Wauquiez, député (Les Républicains), Claude Bartolone, Président (PS)</p>	<p>Le discours médiatique cherche à présenter le panorama des positions des acteurs politiques face à la crise. Ces politiques sont partagés entre sécurité, union et souveraineté nationales. Preuve que l'appel à l'union nationale lancé par le Président Hollande bute contre des intérêts propres aux partis politiques</p>

							de l'Assemblée Nationale, Marine Le Pen, Présidente du Front National	
"	17	"	TF1/20H	"	Attentats de Paris : réactions dans le monde	Solidarité du monde, traitement des attaques de Paris par les médias étrangers (TV Chine, Corée du sud, Inde ; presse USA)	Citoyens de diverses villes étrangères (Moscovites par exemple), plusieurs dirigeants étrangers : James Cameron de la Grande-Bretagne, Angela Merkel de l'Allemagne	Le discours montre la manifestation de la solidarité mondiale vis-à-vis de la France (rassemblements, propos de soutien, mises des édifices-symboles de certains pays aux couleurs de la France) et celle des dirigeants étrangers. Cette attitude n'est pas sans rappeler la souffrance distance. Voir Luc Boltanski et d'autres auteurs
14/11/15	18	TV généraliste	France 2/20H	Reportage	Attentats de Paris : Le film des événements (proposé par nous)	Chronologie des attaques, dimension temporelle de chaque attaque, appel au secours, assaut des forces de l'ordre	Blessés, rescapés, morts, Parisiens, terroristes, clients de restaurants et bars	Le récit dévoile la chronologie des attaques en insistant pour chacune d'elles sur son lieu, sa durée, ses protagonistes, son mode opératoire, l'heure de début et le bilan humain. Chaque attaque est un petit récit qui s'insère dans le récit global même si c'est moins perceptible

								<p>ici que chez TF1. Le discours trouve aussi le moyen de mettre en évidence l'état de choc qui s'en est suivi et la solidarité des Français dont les premières manifestations sont concomitantes au déroulement de l'attaque du Bataclan. En revanche, le récit fait l'impasse ici sur l'attitude du chef de l'État, préférant se centrer sur les attaques contrairement au choix de TF1</p> <p>Marqueurs : « Tout commence vers 21h20 au stade de France » « C'est le week-end, il fait doux, l'ambiance est festive quand soudain, une détonation puissante. » « A minuit 20 l'assaut est donné. »</p>
"	22	"	France 2/20H	"	Attentats de Paris : fuite des spectateurs du Bataclan (proposé par nous)	Actes de survie des rescapés du Bataclan (ceux qui ont réussi à fuir par la porte de secours), entraide entre rescapés, solidarité du journaliste du <i>Monde</i>	Rescapés du Bataclan, le journaliste du <i>Monde</i> , équipe de secours	Le récit raconte comment des spectateurs du Bataclan ont réussi à survivre : en s'enfuyant par la porte de derrière et en bénéficiant de la solidarité d'autres rescapés ou héros

”	26	”	France 2/20H	”	Attentats de Paris : Mobilisation des hôpitaux (proposé par nous)	Prises en charge sanitaires des blessés, mobilisation des personnels des hôpitaux, solidarité citoyenne (mobilisation spontanée des soignants, donneurs de sang)	Blessés, personnels soignants, Pr Philippe Juvin, Chef des urgences de l’hôpital européen Georges-Pompidou (AP-HP), donneurs de sang	Il s’agit ici de montrer que la société ne laisse pas seuls les victimes et blessés des attentats à travers la prise en charge sanitaire et la mobilisation des personnels soignants. La solidarité se manifeste aussi dans la mobilisation des donneurs de sang. Un geste qui est inscrit dans la perspective d’un « devoir de mémoire »
”	27	”	France 2/20H	”	Attentats de Paris : les dernières 24h du PR Hollande (proposé par nous)	Attitudes du PR Hollande face aux attaques, discours d’unité nationale du chef de l’État, mesures sécuritaires, fermeté de l’État, promesse de punition des auteurs, mesures d’hommages aux victimes, qualification des faits en actes de guerre, solidarité des dirigeants étrangers	PR Hollande, membres du gouvernement, forces de l’ordre, membre du Conseil de défense, PR tunisien	Le récit montre la réponse de l’État face aux attaques mais surtout un État qui, à travers la personne de son chef, travaille sans relâche, se montre fort, rassure, ne reculera pas devant les terroristes mais sera impitoyable avec eux. L’État reçoit aussi la solidarité de l’extérieur

”	30	”	France 2/20H	”	Attentats de Paris : réactions des politiques (proposé par nous)	Exigence de mesures sécuritaires, appel à l’unité nationale, anéantissement de l’islamisme radical, évitement de la division, condamnation des attaques de la communauté musulmane	Nicolas Sarkozy, Président du parti ‘Les Républicains’, François Fillon, François Bayrou, Président du Modem, Marine Le Pen, Présidente du Front National, Jean-Christophe Cambadélis, Premier secrétaire du PS, Jean-Luc Mélenchon, Parti de gauche, Tareq Oubrou, Recteur de la Grande Mosquée de Bordeaux	Le récit met en évidence les réactions des politiques qui appellent à l’unité nationale dans leur grande majorité
”	31	”	France 2/20H	”	Attentats de Paris :	Solidarité mondiale (monuments,	Barack Obama,	Le récit montre la solidarité affichée par plusieurs pays vis-à-

					solidarité du monde (proposé par nous)	infrastructures de pays étrangers aux couleurs de la France), solidarité des dirigeants du monde, résistance, solidarité populaire	Président des Etats-Unis, Angela Merkel, Chancelière allemande, Matteo Renzi, Premier ministre italien, David Cameron, Premier ministre britannique, citoyens de plusieurs villes étrangères	vis de la France en mettant leurs infrastructures aux couleurs françaises, dans les discours des dirigeants et citoyens étrangers comme si cette souffrance vécue à distance était nécessaire pour guérir celles des Français directement touchés. A expliquer avec la souffrance à distance de L. Boltansky
"	32	"	France 2/20H	"	Attentats de Paris : attentats à Paris : des rassemblements d'hommages partout en France	Rassemblements-hommages spontanés dans la France (Arras, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Lille, Grenoble), résistance au terrorisme	Habitants de différentes villes françaises, Jean-Claude Casadesus, Directeur de l'orchestre de Lille	L'accent est mis sur les hommages partout en France aux victimes, sur les rassemblements spontanés malgré les interdictions et aussi sur la volonté des Français de résister au terrorisme. Le choix des villes exprime une volonté de montrer que toute la France est concernée par les attaques
"	33	"	France 2/20H	"	Attentats à Paris : élan de solidarité	Initiatives des internautes sur la solidarité, soutiens de personnalités	Internautes	Le récit montre comment la toile s'est mobilisée pour apporter sa solidarité aux victimes des attaques

					sur les réseaux sociaux	internationales		
"	34	"	France 2/20H	"	Attentats à Paris : les Français sous le choc	Etat de choc chez les Français, ravivement de souvenirs douloureux, peur des Français, résistance au terrorisme, risque de stigmatisation des musulmans, solidarité face au drame national	Habitants de diverses villes de la France (Marseille, Montpellier, Rennes, Toulouse)	Le récit traite de l'état de choc perceptible dans toute la France
14/11/15	35	PQN	<i>Le Figaro</i>	Article/ Politique 1506 mots	Attaques terroristes sans précédent en plein Paris	Attaques des terroristes, bilan, fermeté de l'État, mesures sécuritaires, description des attaques sur les terrasses des cafés, au Bataclan, protagonistes, modes opératoires, lieux des attaques, intervention des forces de l'ordre, équipes de secours, protection des	Terroristes, victimes, PR Hollande, Préfet de police de Paris, témoins, forces de l'ordre, spectateurs du match France-Allemagne, équipes de secours, Premier ministre, Ministre de l'intérieur	Le récit dresse le tableau des attaques et présente les réactions de l'État, des forces de l'ordre, des personnels soignants. La solidarité et les causes des attentats sont aussi mises en évidence. Mais, il ne s'agit pas encore d'un récit véritable, c'est un récit non encore configuré et qui se cherche. D'ailleurs il ressemble à une dépêche

						<p>spectateurs et des passants du stade de France, mobilisation des hôpitaux, solidarité citoyenne, inscription des attaques dans le continuum des attentats de janvier 2015, attentats comme conséquence des opérations de la France contre l'État Islamique</p>		
"	36	"	<i>Le Figaro</i>	"/Politique 465 mots	Solidarité immédiate exprimée Par les Alliés	<p>Rapidité de la solidarité américaine avant l'intervention du PR Hollande, inscription des attentats dans le continuum du 11 septembre, réactions d'autres personnalités politiques étrangères dont des chefs de gouvernements</p>	<p>Barack Obama, Président des États-Unis, Hillary Clinton, David Cameron, Premier ministre Grande-Bretagne, Angela Merkel, Chancelière allemande,</p>	<p>Le récit met l'accent sur la manifestation de la solidarité étrangère vis-à-vis de la France, solidarité rapide, qui surmonte toutes les divergences. En corrélant chaque solidarité avec une expérience terroriste antérieure, le récit cherche à montrer que les pays qui ont réagi comprennent plus facilement ce que vit la France pour l'avoir déjà vécu. C'est un enjeu de légitimation des réactions choisies qui se joue en creux</p>

							Jean-Claude Junker, Président de la Commission de l'Union Européenne, Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin	
16/11/2015	41	”	<i>Le Monde</i>	”/service international 953 mots	Les attaques terroristes à paris [sic] Obama : « une attaque contre toute l'humanité »	Solidarité internationale, rapidité de l'intervention d'Obama avant même celle d'Hollande, solidarité de nombreux dirigeants étrangers, solidarité populaire, édifices aux couleurs françaises, minute de silence, recueillement des candidats à la présidentielle américaine	Barack Obama, Président des États-Unis, Angela Merkel, Chancelière allemande, Jean-Claude Junker, Président de la Commission de l'Union Européenne, Donald Tusk, Président du Conseil européen, David Cameron, Premier ministre de la	Il est question de la solidarité observée dans le monde vis-à-vis de la France attaquée, de la part des dirigeants étrangers, mais aussi venant de citoyens étrangers. Le choix de pays issus de tous les continents prouve une volonté de monter que c'est le monde entier qui est touché (Boltanski). Mais, comme c'est prouvé, il n'est pas certain que ce soit le monde entier qui soit touché, ou emballé par la souffrance à distance, cette connectivité mondiale n'étant pas effective. Voir Sylverstone

							<p>Grande-Bretagne, Matteo Renzi, Président du Conseil italien, Mariano Rajoy, Premier ministre espagnol, le porte-parole du Vatican, Recep Tayyip Erdogan, Président de la Turquie, Benyamin Nétanyahou, Premier ministre israélien, Abdel Fattah Al-Sissi, Président égyptien, Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations-Unies, Mohammed VI, Roi du Maroc, Park Geun-hye,</p>	
--	--	--	--	--	--	--	---	--

							Présidente de la Corée du Sud, Fumio Kishida, Ministre japonais des affaires étrangères, Hillary Clinton, Bernie Sanders, Donald Trump, Ben Carson, Jeb Bush, Marco Rubio et Ted Cruz, candidats à la présidentielle américaine	
"	42	"	<i>Le Monde</i>	"/	Les attaques terroristes à Paris [sic] des voix dissonantes chez les politiques	Union nationale manifeste lors des attentats de janvier 2015, union nationale fragile en novembre, solidarité chez les politiques, suspension de la campagne des	Acteurs politiques, Sarkozy, Juppé, Fillon, Le Pen, Lionnel Luca, député des Alpes-Maritimes, Philippe de	Le récit présente les positions divergentes des politiques sur les attentats, montre certains politiques qui profitent de la situation de crise provoquée par les attentats pour attaquer le gouvernement mais que celui-ci prend de la hauteur par rapport à la situation

						<p>régionales, approbation des mesures sécuritaires, menaces sur les fondements de la nation, appel à l'union nationale des politiques, récupération politique, attaques politiques du gouvernement, refus du gouvernement d'entrer dans ce jeu, inscription des attaques dans le continuum des attentats de janvier 2015</p>	<p>Villiers, le président du Mouvement pour la France, Louis Aliot, candidat en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</p>	
"	47	"	<i>Le Monde</i>	"/ 1048 mots	<p>Les attaques terroristes à paris [sic] un attentat « complexe » inédit sur le sol français</p>	<p>Caractère historique des attaques, mode opératoire propre aux pays en conflit, explication du mode opératoire des attaques, nouveauté des attaques, attaques</p>	<p>Terroristes des attaques de novembre 2015, Bernard Squarcini, ancien patron de la Direction centrale du renseignement intérieur,</p>	<p>Le récit fait de micro-récits montre le caractère historique des attentats de novembre 2015, en fournit les explications</p>

						comme conséquences du progrès de l'EI	terroristes d'anciennes attaques en France et à l'extérieur	
Jour 2								
15/11/ 15	51	TV généraliste	TF1/20H	Reportage	Attentats de Paris : messe à Notre Dame en hommage aux victimes	Messe en hommages aux victimes, classe politique réunie à la messe, étonnement de l'Archevêque de Paris, le Cardinal André Vingt-Trois sur les attaques, prières d'anonymes aux victimes, solidarité et unité de la nation face à la barbarie	Anonymes, classe politique, Cardinal André Vingt- Trois, Archevêque de Paris, fidèles catholiques,	Le récit montre la solidarité et l'unité exprimées par les Français face au terrorisme, au mépris des interdictions de manifestations
"	52	"	TF1/20H	"	Attentats de Paris : les visages des victimes	Témoignages sur quelques victimes, douleurs de leurs proches, portraits d'autres victimes, sourires des victimes en portraits	Georges Salines, Père d'une victime, Lola, morte au Bataclan, Noémie Gonzalez, autre victime, proche d'une victime, les	Le récit montre les portraits des victimes des attaques en racontant l'histoire de quelque- unes. Mais, il invite à la résistance en ne retenant par le biais d'un père d'une victime que leurs sourires comme si cela comptait plus que la souffrance engendrée par les attaques. Il s'agit là d'un discours de

							victimes des attentats, Guillaume de Chef, autres victimes	résilience
"	58	"	TF1/20H	"	Attentats de Paris : la capitale rend hommage aux victimes	Rassemblement-recueils-hommages aux victimes, condamnation par les autorités musulmanes des attaques, discours de la résistance et d'unité face au terrorisme	Habitants de Paris, victimes, policiers, Hassen Chalghoumi Imam de Drancy (Seine-Saint-Denis)	Le récit présente les hommages des habitants de Paris à l'endroit des victimes et installe le discours dans le champ de la résistance et de l'unité nationales face au terrorisme. Les autorités musulmanes interrogées donnent la caution religieuse à cette unité sanctifiante
	59	"	TF1/20H	"	Etat Islamique : qui est notre ennemi ?	Arsenal de l'EI, mode d'acquisition de cet arsenal, fonctionnement de l'organisation, constitution, ennemis, résistance de l'organisation	Combattants de l'EI, États-Unis, les Américains, Saddam Hussein, anciens cadres de l'armée de Hussein, Bachar Al-Assad, armées américaines et françaises, combattants kurdes	Le récit dévoile ce qu'est l'EI, son organisation, ses ennemis et la résistance dont il fait preuve

"	60	"	TF1/20H	"	Attentats de Paris : émotion dans le monde	Solidarité mondiale pour la France	Membres de l'Opéra de New-York, citoyens irlandais, Français vivant au Viet-Nam	Il s'agit de la solidarité exprimée par le monde entier pour la France. Le récit est écartelé entre les religiosités laïques et les solidarités populaires
"	62	TV généraliste	France 2/20H	Reportage	Attentats à Paris : de nombreux hommages dans la capitale	Rassemblements spontanés à Paris, résistance au terrorisme, message de paix, condamnation des attaques par les autorités religieuses, résilience, mouvements de panique	Parisiens, autorités religieuses musulmanes et juives	Le récit montre les hommages des Parisiens à l'endroit des victimes aux différents lieux des attaques sur fond de résistance au terrorisme. Résistance perturbée par un mouvement de panique
"	67	"	France 2/20H	"	Attentats à Paris : le visage des victimes	Portraits de victimes	Victimes des attaques Jean-Marie de Peretti, Richard Leeman, ami d'Alban Denuit, Béchir Saadi, frère d'Halima et Hooda mortes suites aux	Le récit présente les portraits des victimes des attentats. Elles sont montrées pleines de vies, des vies qui étaient en pleine ascension ou réussite professionnelles. Des vies qui ne pourront plus jamais s'accomplir dans leurs plénitudes, la faute à des terroristes qui les ont brisées

							attaques	
"	69	"	France 2/20H	"	Attentats à Paris : les héros du 13 novembre	Témoignages de secours apportés aux rescapés	Muriel Gaudry, Rodolphe Paquin, Marc-André Schurch, Samir	Le récit présente les secours offerts par certains Parisiens aux rescapés des attaques. Ils se déploient sous forme de micro-récits qui racontent la vie de chaque "Bon samaritain" présenté comme un héros
"	71	"	France 2/20H	"	Des questions autour du groupe État Islamique et de son financement	Naissance de l'EI, organisation, fonctionnement, financement, recrutement, guerre contre Daech, combats inefficaces contre l'EI	Combattants de l'EI, Abu Bakr Al-Baghdadi, anciens leaders islamistes, anciens partisans de Saddam, Hussein David Thomson, Grand reporter à RFI-Spécialiste du djihadisme	Le récit présente l'EI, sa naissance, son fonctionnement, son financement, son recrutement et ses ennemis dont les frappes sont inefficaces pour l'anéantir.
"	72	"	France 2/20H	"	Attentats à Paris : les hommages dans le monde	Hommage-solidarité mondiale à l'endroit de la France	Membres de l'Opéra de New-York, basketteurs américains, habitants de plusieurs villes Washington,	Le récit présente les nombreuses initiatives de solidarité qui se sont exprimées dans le monde à l'endroit de la France alternant entre hommages, recueils et résistance

							Rio de Janeiro, Berlin, Stockholm	
16/11/ 15	78	”	<i>Le Figaro</i>	“/ Société 648 mots	Les réseaux sociaux, relais instantanés de la terreur et de l'espoir	Réseaux sociaux, relais des décès de connaissances, rôle de plus en plus prépondérant des réseaux sociaux dans les médiatisations du terrorisme (permet de se tenir informer et la solidarité), liens entre les attaques et la jeunesse, génération FITSY, réseaux sociaux et circulation rapide de la souffrance, réseaux sociaux comme outils de propagande de l'EI, réseaux sociaux moyens de terreur, Facebook contrebalance la stratégie de l'EI	Internautes, EI, Facebook	Le récit montre comment les réseaux sociaux, par les usages des internautes, sont devenus de plus en plus prépondérants dans les médiatisations du terrorisme et concourent à la « relation symbiotique » média-terrorisme. Une réalité que Facebook a essayé de contrebalancer par une fonctionnalité d'alerte pour la solidarité
”	85	”	<i>Le Figaro</i>	“/ Société 296 mots	André Vingt-Trois	Appel à la résistance du	Cardinal André Vingt-	Le récit décrit la position du cardinal André Vingt-Trois sur

					: « Comment le chemin de la barbarie Peut-il devenir un idéal ? »	cardinal André Vingt-Trois, questionnement autour des attentats	Trois, personnalités politiques	les attentats, d'une part résiliente, d'autre part interrogative sur les enseignements des attaques
17/11/ 15	90	"	<i>Le Monde</i>	"/Rédaction du Monde 1848 mots	Les attaques terroristes à Paris Ici, chacun connaît un blessé, Un mort	Hommages- recueils sur les lieux des attentats, calme régnant dans les quartiers touchés, point des victimes par lieux des attaques par les riverains et témoins, signification des quartiers visés, attaques de la jeunesse, panique et débandade, retour du recueillement, conversations au sujet des attentats	Personnes venues pour le recueillement	Le récit raconte des histoires des déroulements des recueils perturbés par la panique
"	95	"	<i>Le Monde</i>	"/ International 143 mots	Les attaques terroristes à	Solidarité du monde arabe pour la France	Président syrien Bachar Al-Assad,	Il s'agit de la solidarité du monde arabe vis-à-vis de la France

					Paris les dirigeants arabes solidaires de la France		imam de la mosquée Al-Azhar, plus haute institution de l'islam sunnite, Ahmed Al-Tayeb, monarchies du Golfe, Riyad en tête, comité des grands oulémas, autorité religieuse suprême en Arabie Saoudite, Président algérien, Abdelaziz Bouteflika	
	104	"	<i>Le Monde</i>	"/ 995 mots	Les attaques terroristes à Paris Assailli sur ses terres, L'EI frappe tous azimuts	Actions impressionnantes récentes de l'EI (3 en 15 jours) révélateurs du changement de tactique, compensations de pertes intérieures	L'EI, armée américaine Fawaz Gerges, Professeur de relations internationales à la London School of Economics,	Le récit éclaire la logique des attaques extérieures de l'EI, compensatoires des pertes subies à l'intérieur de son califat, et montre que malgré les frappes américaines Daech arrive encore à préserver le noyau de l'organisation. Il faut noter que la construction s'inscrit dans des

						induites par des frappes extérieures, série des attaques de l'EI, stratégie de défensive, survie de l'EI malgré les frappes américaines	Hassan Hassan, analyste à Chatham House	micro-récits
Commémoration 1								
13/11/16	107	TV généraliste	TF1/20H	Reportage	Attentats du 13 novembre : des lanternes flottantes pour se souvenir	Devoir de mémoire, rituel du devoir de mémoire, paternité de l'idée de commémorations du canal Saint-Martin et significations des hommages, finalité des hommages : soutien financier aux associations de victimes	Habitants du quartier, touristes ou proches de victimes, François Champenois, association <i>Toujours Paris</i>	Le récit révèle le devoir de mémoire vis-à-vis des victimes du 13 novembre à travers un rituel d'hommages et de recueils. Il montre aussi que malgré le temps qui passe, la société continue de prendre soin des siens touchés par ses attaques
"	108	"	TF1/20H	"	Attentats du 13 novembre : des hommages sobres et dignes	Détail des hommages, phénomène d'héroïsation, devoir de mémoire, hommages de la Nation aux lieux des attaques, devoir	Caroline Langlade, rescapée du Bataclan, Présidente de l'association <i>Life for Paris</i> , Bley Mokono,	Le récit superpose les commémorations du 13 novembre organisées sous forme d'hommages aux victimes. Il superpose deux types de commémorations : celles d'une association de victimes et celles

						<p>de mémoire et remémorations des attaques (à travers chaque attaque survenu, son lieu, le bilan humain)</p>	<p>rescapé du stade de France, Hollande, Michael Dias, fils de Manuel Dias (tué au stade de France), Elisabeth Boissinot, Mère de Chloë (tuée à la terrasse du bar ‘Le Carillon’)</p>	<p>officielles et nationales. D’un côté un lâcher de 130 Ballons représentant les 130 victimes des attaques ; de l’autre, la minute de silence, la lecture des noms de victimes, le dépôt de gerbes, le dévoilement des plaques commémoratives, le recueillement ; ce même rituel répété, chaque année, à chaque endroit du drame et suivant la chronologie des attaques. En suivant le cheminement meurtrier parcouru par les terroristes le 13 novembre 2015 dans les commémorations, le politique, les associations de victimes appellent une forme de remémorations ; en médiatisant ces commémorations si ritualisées, les médias finissent de sacraliser les remémorations : ce qui est advenu, et empruntait peut-être le chemin de l’oubli, est ainsi rappelé au souvenir de tous. Non, il n’y aura de droit à l’oubli. Le devoir de mémoire s’en trouve collectivisé.</p> <p>Le récit met également en valeur des phénomènes de « héroïsation » en présentant comme des</p>
--	--	--	--	--	--	---	---	--

								modèles, des personnes qui ont su faire preuve d'une certaine bravoure durant les attaques, après les attaques. Ils sont, c'est peut-être exagéré, comparables à ces Saints de l'Église catholique. Comme ces modèles, ils ont eu droit à leur forme de béatification et de canonisation, par la reconnaissance sociétale, de leur bravoure, comme ces Saints, ils sont présentés comme des modèles à imiter. Ne leur manque que la grâce de l'intercession intrinsèque aux Saints de l'Église. Ils ne restent que des modèles, Mais des modèles non sanctifiés.
"	109	"	TF1/20H	"	Attentats du 13 novembre : un an après, réouverture du Bataclan	Retour dans le passé au 13 novembre 2015, ressentis des spectateurs du concert du Bataclan, reprise de la vie là où elle s'était arrêtée, hommages aux victimes, devoir de mémoire, basculement du	Familles de victimes et les citoyens anonymes, rescapés, Sting chanteur	Le récit met l'accent sur le fait que la vie reprend son cours au Bataclan à travers la musique, un après les terribles événements. Un concert qui vient exorciser le mal répandu. Le récit met aussi en valeur la portée de ce concert qui est en définitive inscrit dans un devoir de mémoire et un acte de solidarité

						recueillement à la fête, discours de résistance		
13/11/16	112	TV généraliste	France 2/20H	Reportage	Hommages aux victimes (Proposé par nous-mêmes)	Discours de Manuel Dias en hommage à son père, début des commémorations, présence encore de la douleur,	Mickael Dias, Fils de Manuel Dias, Bley Mokono, rescapé du stade de France, Hollande, Sylvie Vanderwaeter, proche d'une victime, familles de victimes	Le récit déroule la chronologie des commémorations nationales ritualisées. A cela, il superpose la deuxième forme de commémorations initiée par une association de victimes, le lâcher de ballons. Au cœur du récit, qui replonge par les remémorations dans les attentats à travers des micro-récits des hommages, une place pour le devoir de mémoire et la résilience. Ici, pas de rappel des bilans de victimes par endroit
"	113	"	France 2/20H	"	Ressentis des commémorations (Proposé par nous-mêmes)	Ressentis des anonymes, proches de victimes à l'occasion des commémorations du 13 novembre, diverses initiatives de commémorations, commémorations spontanées à travers toute la France (Montpellier,	Anonymes, proches de victimes	Le récit met en valeur les ressentis et les diverses initiatives personnelles de commémorations du 13 novembre ou en groupe à travers la France. Les Hommages culminent en devoir de mémoire avec l'octroi du nom d'une victime à un stade de Clermont-Ferrand

						Tibes, Rennes, Clermont-Ferrand)		
"	115	"	France 2/20H	"	Réouverture du Bataclan (Proposé par nous-mêmes)	Retour de la musique au Bataclan, devoir de mémoire, hommages, résistance	Spectateurs du concert de Sting, chanteur Sting,	Le récit montre le retour de la musique et donc de la vie au Bataclan. Il ne manque pas de placer le concert dans une perspective de résurrection comme si le devoir de mémoire vis-à-vis des victimes ne prendrait tout son sens que de cette manière
14/11/16	116	PQN	<i>Le Figaro</i>	Article/ Société 624 mots	13 novembre : un hommage très sobre six plaques commémoratives ont été dévoilées à Paris et à Saint-Denis, en mémoire des victimes.	Recueils des familles des victimes au Bataclan, rappel des actes d'il y a un an, présence de rescapés et des forces de l'ordre et de secouristes, résistance, participation aux commémorations de riverains à leurs fenêtres, dévoilement de la plaque commémorative du Bataclan, déroulé des commémorations	Familles des victimes, rescapés, forces de l'ordre, secouristes, riverains, Hollande, Anne Hidalgo, Valls, ministres, élus, foule de personnes, Emmanuel, 24 ans, une rose blanche à la main, venu avec ses parents et sa petite amie,	Le récit raconte le déroulement des commémorations. Il commence par celles du Bataclan pour superposer les différentes commémorations : celles nationales chronologiques faites du même rituel, celles des associations de victimes faites d'un lâcher de ballons et celles du Canal Saint-Martin avec le dépôt des lanternes sur l'eau du canal. Il place aussi ces commémorations sous la perspective du devoir de mémoire. Mais à la différence des chaînes généralistes de télévision, le journal choisit de mixer toutes ces commémorations en une seule production possiblement pour

						(dévoilement plaque, dépôt de gerbes, minute de silence, recueillement), répétition du rituel aux autres endroits, commémorations chronologiques, devoir de mémoire, commémorations des associations de victimes, messe hommages à Paris, hommages sur l'eau, du canal Saint-Martin	Odette, Cardinal André Vingt-Trois, Archevêque de Paris	s'adapter à la sobriété des commémorations ainsi que le montre le titre de cet article : 13 novembre : un hommage très sobre
"	121	"	<i>Le Monde</i>	Article/ 2351 mots	La vie d'après	Gestion de la souffrance par les proches de victimes	Proches de victimes	Le récit raconte le quotidien de proches de victimes du 13 novembre en mettant l'accent sur la gestion de la souffrance. Une souffrance qui ne les empêchera pas d'honorer les mémoires des leurs
Commémoration 2								
13/11/ 19	122	TV généraliste	France 2/20H	Reportage	Attentats du 13 novembre : un témoin sous	Changement fréquent d'identité d'un témoin sous protection , vie qui bascule	Témoin sous protection, Romain Boutilly, Journaliste à	Le récit raconte le basculement de la vie d'un témoin qui a permis l'arrestation d'Abaaoud obligée de vivre sous anonymat et de changer régulièrement

					protection	dès qu'elle rencontre le commanditaire du 13 novembre, dénonciation à la police, absence de regret, circonstance de sa rencontre avec Abaaoud, impact de la dénonciation sur sa vie, quotidien difficile, dénonciation salvatrice	Envoyé spécial, Me Samia Maktouf	d'identité. Il s'agit, peut-être, là encore d'un modèle de héros
--	--	--	--	--	------------	---	----------------------------------	--

Annexe 2

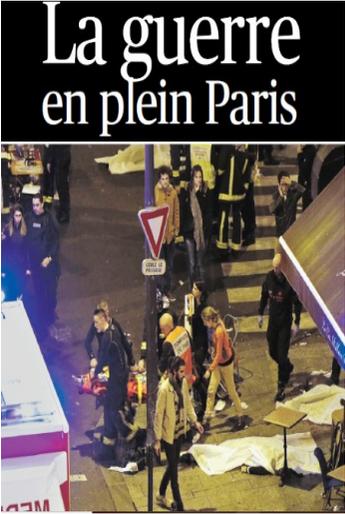
Le référencement du corpus-images

Dates de Diffusion	N° de doc.	Supports médiatiques	Sources/ Programmes	Types de sources	Images	Titres	Résultats d'analyse
14/11/15	1	TV	TF1/20H	Professionnelle		Corps du 13 novembre	<p>Le choix de cette image symbolise une volonté de ne pas montrer le carnage se traduisant par un seul corps au lieu de plusieurs cadavres. De plus, la présence du corps juste au dessus du dernier tiers de l'image exprime une volonté de ne pas faire un gros plan sur la dépouille. Donc, de ne pas mettre en évidence la mort. Il faut aussi noter que seule la présence d'une infographie au bas de l'image mentionnant expressément le cadre de la prise de vue permet de savoir qu'il s'agit d'un contexte d'attentat.</p> <p>Autrement, sans cela, le récepteur de cette image pourrait imaginer un cadre</p>

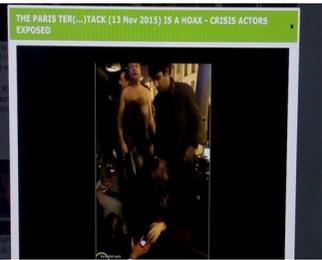
							autre que celui d'une attaque terroriste comme un accident de la route par exemple
14/11/15	2	TV	TF1/20H	Professionnelle		Victime ensanglantée	<p>Cette image présente les caractères d'un état de choc en ce sens qu'elle montre une victime ensanglantée notamment au niveau de son visage. Ici, encore, l'infographie est l'élément qui situe le cadre de la prise de vue qui, associée à la figure du personnage de l'image, est susceptible de provoquer un état de choc. Cependant le plan de la prise de vue préférant un personnage de profil plutôt de face exprime une volonté d'atténuer ce ressenti chez le récepteur</p>
14/11/15	3	TV	TF1/20H	Professionnelle		Secouriste s'occupant de blessés	<p>Il s'agit d'éviter de mettre en évidence l'ampleur de l'horreur des attaques. Le procédé de floutage utilisé sur les deux bords de l'image l'atteste. Cependant, on ne peut s'empêcher de porter son attention sur</p>

							l'infographie de l'image qui jointe au personnage torse-nu (un secouriste) et aux victimes contribuent à donner une certaine visibilité au terrorisme
14/11/15	4	TV	France/20H	Professionnelle		Corps du 13 novembre	<p>Le choix de cette image symbolise une volonté de ne pas montrer la carnage se traduisant par un seul corps au lieu de plusieurs cadavres. De plus, la présence du corps juste au dessus du dernier tiers de l'image exprime une volonté de ne pas faire un gros plan sur la dépouille. Donc, de ne pas mettre en évidence la mort. L'absence de l'infographie ici renforce cette idée. Cependant, cela mérite d'être relativisé car cette image a été diffusée avant le JT. Ce qui explique cette absence d'infographie puisque France 2 utilise aussi ce procédé de titrage sur ses sujets.</p>

14/11/15	5	TV	France/20H	Professionnelle		Victime ensanglantée	<p>L'usage de cette image marque une claire intention de ne pas mettre en évidence l'ampleur des attaques et donc la visibilité du terrorisme comme en témoigne le floutage. Mais, la présence du sang sur le vêtement du personnage plus l'infographie a de quoi marquer l'esprit du récepteur et anéantit la volonté positive affichée au départ</p>
14/11/15	6	TV	France/20H	Professionnelle		Secouriste s'occupant de blessés	<p>Il s'agit d'éviter de mettre en évidence l'ampleur de l'horreur des attaques. Le procédé de floutage utilisé sur les deux bords de l'image l'atteste. Lequel procédé va encore plus loin en s'appliquant aux victimes au sol et aux traces de sang. Seul fait publicitaire pour le terrorisme, l'infographie</p>

14/11/15	7	Presse	<i>Le Figaro/</i> Article	Profession- nelle		Les secours sur un lieu des attaques	<p>On note ici une double intention de ne pas visibiliser le carnage et l'ampleur des attaques. La quasi-absence de corps (sauf un qu'on reconnaît à son bout de bras qui déborde sa couverture), l'absence de gros plans sur des corps, l'absence de victimes ensanglantées sont là pour le préciser. Ici, même le titre si inquiétant ne dit rien d'un acte terroriste. Il s'agit bien d'une absence de visibilité pour le terrorisme et le fait que cette image soit placée en Une renforce cette idée.</p>
16/11/15	8	Presse	<i>Le Figaro/</i> Article	Profession- nelle		Victime ensanglantée	<p>Cette image exprime une manifestation de l'ampleur des attaques doublée d'un état de choc au sens d'une victime ensanglantée recouverte d'une couverture jaune.</p>

16/11/15	9	Presse	<i>Le Monde/ Article</i>	Professionnelle		Les secours sur un lieu des attaques/ Spectateurs du stade de France courant pour se mettre à l'abri	On note ici une double intention de ne pas visibiliser le carnage et l'ampleur des attaques. La quasi-absence de corps (sauf un qu'on reconnaît à son bout de bras qui déborde sa couverture), l'absence de gros plans sur des corps, l'absence de victimes ensanglantée sont là pour le préciser. Même les personnages courant sur la deuxième image associés à de potentielles victimes ne changent rien à cette volonté. Les titres les accompagnant également n'expriment rien de publicitaire pour le terrorisme
16/11/15	10	Presse	<i>Le Monde/ Article</i>	Professionnelle		Corps recouvert d'une ouverture jaune	Il est remarquable de constater que cette image ne fait pas la monstration du carnage par la présence d'un seul cadavre recouvert d'une couverture. Par contre, le titre qui l'accompagne dont le mot terreur peut être facilement associé à terrorisme détruit cette

							volonté et la corrompt pas une visibilité au terrorisme
13/11/15	11	YouTube	Amazingly EpicVideos	Amateur		Victime ensanglantée	Cette image exprime une manifestation de l'ampleur des attaques doublée d'un état de choc au sens d'une victime ensanglantée recouverte d'une couverture jaune. Le statut de vidéaste amateur de son auteur pas soumis aux règles de déontologie du journalisme pourrait expliquer cela
14/11/15	12	YouTube	Anonymous Truthseeker	Amateur		Secouristes s'occupant de blessés	Il s'agit d'éviter de mettre en évidence l'ampleur de l'horreur des attaques. Le procédé de floutage utilisé sur les deux bords de l'image l'atteste. Ce procédé va encore plus loin en s'appliquant aux victimes au sol et aux traces de sang.

13/11/15	13	YouTube	News	Amateur		Corps du 13 novembre	On note ici une double intention de ne pas visibiliser le carnage et l'ampleur des attaques. Seule les couvertures jaunes associées aux victimes permettent de repérer la présence de victimes
13/11/15	14	YouTube	AFP	Professionnelle		Les secouristes s'occupant d'un blessé	Pas de visibilité pour le terrorisme au sens d'absence de corps et de titrage pouvant y renvoyer. Même la victime transportée par les secours n'y est pas identifiable
13/11/15	15	YouTube	Associated Press	Professionnelle		Évacuation de blessés	Pas de visibilité pour le terrorisme au sens d'absence de corps et de titrage pouvant y renvoyer. Même la victime transportée par les forces de l'ordre lors de l'évacuation du Bataclan n'y est pas identifiable

13/11/15	16	YouTube	BFMTV	Professionnelle		Corps du 13 novembre	Le choix de cette image symbolise une volonté de ne pas montrer la carnage se traduisant par la figuration de quelques corps
----------	----	---------	-------	-----------------	---	----------------------	--

Annexe 3

Le guide de l'analyse des images

Sous-hypothèse : les limitations de la visibilité accordée au terrorisme passeraient pas les mises en en scène visuelles des médiatisations des attentats terroristes

Thème 1 : La non-monstration de l'horreur

Objectif	Indicateurs	Résultats
Éviter de mettre en évidence le carnage	Nombre limité de cadavres	
	Absence de gros plans sur les corps	

Thème 2 : La non-manifestation d'un état de choc chez les victimes

Objectif	Indicateurs	Résultats
Éviter de visibiliser les victimes en état de choc	Absence de victimes ensanglantées	
	Absence de victimes rendues groggy	

Thème 3 : La censure des images faisant la publicité de l'acte terroriste

Objectif	Indicateurs	Résultats
Éviter de montrer l'ampleur des attaques	Usage d'images de reconstitution	
	Floutage d'images amateurs montrant la violence des attaques	

Table des matières

Remerciements.....	2
Table des matières.....	4
Introduction.....	6
PREMIÈRE PARTIE - LES MÉDIAS, LE DRAME COLLECTIF ET LE TRAVAIL DE MÉMOIRE.....	16
CHAPITRE 1. LES MÉDIAS FACE AU DRAME COLLECTIF : LA QUESTION DE L'ÉVÉNEMENT.....	17
1. Occurrence, fait, événement : que nous montrent en réalité les médias ? La place de l'événement médiatique.....	17
2. La problématique de l'événement, l'événement au regard des Sciences humaines et sociales : l'approche communicationnelle.....	20
3. L'événement-terrorisme et sa monstration par les médias ou de « la relation symbiotique » entre médias et événement-terrorisme.....	23
CHAPITRE 2. LES FONCTIONS DES MÉDIATISATIONS VIS-À-VIS DES DRAMES COLLECTIFS : ENTRE TRAVAIL D'INTELLIGIBILITÉ RELATIF À L'ÉVÉNEMENT ET RÉPARATION.....	29
1. Les médias et leurs fonctions sociales : le nécessaire recours à la sociologie fonctionnaliste.....	29
2. Intelligibilité sur l'événement ou quand les médias font de « l'histoire immédiate ».....	33
3. Et la fonction de « réparation ».....	36
CHAPITRE 3. LE TRAVAIL DE MÉMOIRE DES MÉDIAS : MÉDIAS ET MÉMOIRE.....	42
1. Une fonction de remémoration.....	42
2. « Les Lieux de mémoire ».....	45
3. La question de « La mémoire collective ».....	48
DEUXIÈME PARTIE - DES MÉDIATISATIONS DU DRAME COLLECTIF FRANÇAIS DE NOVEMBRE 2015 : LA PLACE DES « LIEUX DE MÉMOIRE » ET DE LA « MÉMOIRE COLLECTIVE ».....	52
CHAPITRE 4. LE BESOIN D'UN ÉCLAIRAGE MÉTHODOLOGIQUE OU LES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES DES MÉDIATISATIONS MÉMORIELLES DES DRAMES COLLECTIFS.....	53
1. Des « espaces de communication » à la question du corpus.....	53
2. Du corpus plurimédiatique.....	56
3. De l'analyse ternaire.....	59
CHAPITRE 5. LES PORTRAITS DE VICTIMES COMME LIEUX DE SOUVENIR.....	67
1. Le mémorial du Monde.....	67
2. Les journaux télévisés et « les visages des victimes ».....	70
CHAPITRE 6. LA SAUVEGARDE DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE PAR LES MÉDIATISATIONS DES COMMÉMORATIONS DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE À PARIS ET À SAINT-DENIS.....	76
1. Commémorations, recueils, remémorations pour la mémoire collective.....	76
2. Représentation médiatique du passé ou l'histoire écrite par les médias.....	79
3. Faut-il relativiser la dimension mémorielle des médiatisations des attentats ?.....	82
TROISIÈME PARTIE - LES ENJEUX DES MÉDIATISATIONS DES DRAMES COLLECTIFS.....	85
CHAPITRE 7. DES ACTES ET DES MOTS DE LA RÉPARATION : « LA RELIGIOSITÉ TERMINOLOGIQUE » RÉPARATRICE.....	86
1. « Les religiosités politiques » unifiantes.....	86
2. « Les religiosités laïques » réconfortantes.....	90
3. « Les religiosités scientifiques » éclairantes.....	93

CHAPITRE 8. LA GESTION DE LA SOUFFRANCE : DES MODÈLES D'ÉVÉNEMENTS BÂTIS AUTOUR DE LA RÉSILIENCE.....	96
1. Le modèle des héros.....	96
2. Résister, un modèle d'événement de référence ou « Ne pas avoir peur » : quand les médias construisent la résilience autour du refus de la peur du terrorisme !.....	99
3. La solidarité en discours.....	103
CHAPITRE 9. LE DEVOIR DE MÉMOIRE VERSUS LE DEVOIR DE L'OUBLI.....	108
1. Une remémoration entretenue par la collusion entre acteurs politiques, associations de victimes et médias dans le rituel des commémorations.....	109
2. « Nous ne les oublierons pas », clé de voûte du discours médiatique sur le devoir de mémoire.....	112
3. Les lieux de l'oubli ?.....	113
BILAN, RETOUR SUR LA « RELATION SYMBIOTIQUE » : VERS UNE RELATIVISATION DE LA NOTION ?...	117
Conclusion.....	123
Bibliographie.....	126
Sitographie.....	132
Sigles utilisés.....	134
Table des illustrations.....	135
Table des annexes.....	136
Table des matières.....	176

MOTS-CLÉS : Médiatisations mémorielles, drames collectifs, événement, fonction des médias, résilience, lieux de mémoire, mémoire collective, lieux de l'oubli

RÉSUMÉ

Il n'est pas rare que des analyses en Sciences humaines et sociales des drames collectifs se focalisent sur des aspects négatifs et spectacularisants de ces phénomènes médiatisés. Pourtant, les discours médiatiques en question révèlent autre chose que les monstrations de l'horreur. Ce travail invite, par le prisme d'une approche sémio-discursive, à dépasser la sphère du chaos propre aux catastrophes collectives, pour voir dans ces productions le moyen de permettre aux sociétés frappées par des drames, de surmonter collectivement l'indicible. Ces médiatisations opèrent en fait une fonction de résilience, de réparation.

C'est en définitive la destinée de l'événement qui est ici examinée, à partir des attentats terroristes de la région parisienne du 13 novembre 2015. La réflexion, portant sur les narrativisations médiatiques françaises, suit le parcours de cet événement, depuis sa survenance jusqu'à ses commémorations, et révèle ses rapports avec la mémoire et l'histoire. Ce sont ainsi de véritables lieux de mémoire et des mémoires collectives que produisent les médias.